

LES ARTS

Luc Besson, un dauphin écorché vif par la critique

En conférence de presse cette semaine à Montréal, le cinéaste Luc Besson (Nikita) a mordu à pleine dents dans la critique française qui l'avait écorché vif, il y a 2 ans, en huant à Cannes son « Grand Bleu ». « Pour moi, un critique, c'est quelqu'un qui me parle du futur, alors qu'en France c'est le gardien du passé. » **D-3**



Conférence publique aujourd'hui Une entente paraît imminente

OTTAWA — Une proposition de l'Ontario sur le Sénat et un simple avis juridique sur la société distincte semblaient pouvoir permettre de rescaper l'accord du lac Meech tard hier soir.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

Les premiers ministres étaient effectivement engagés en fin de soirée et depuis 18 h dans la partie décisive des négociations. Ils étaient même à rédiger l'accord constitutionnel de 1990 dans ses versions française et

anglaise, ce qui constituerait le dernier travail avant l'annonce officielle de l'accord.

Le premier ministre Robert Bourassa serait resté sur sa position de jeudi sur la question de la société distincte. Un avis juridique relativement à la portée du concept de société distincte par rapport à la Charte



canadienne des droits serait émis à l'issue de la conférence. Il serait signé uniquement par des experts constitutionnels, donc n'aurait pas de poids juridique mais constituerait un

point de référence en la matière.

Quant à la clause Canada permettant de reconnaître les peuples autochtones, les communautés culturelles, la dualité linguistique, etc. comme des composantes fondamentales du pays, elle ne serait étudiée que dans une deuxième ronde de négociations comme le demandait le Québec. L'engagement des premiers ministres serait cependant d'amorcer ces discussions sur la base de la resolu-

tion contenue dans le rapport constitutionnel du Manitoba.

C'est cependant une généreuse proposition du premier ministre ontarien David Peterson qui serait à l'origine de cet ultime débloqué. Ce dernier aurait effectivement accepté de couper six sièges à la représentation ontarienne au Sénat afin

Suite A-2, Meech...

Autres textes en pages A-6 à A-8

L'ECONOMIE

Le taux de chômage a fait un bond à 7,6 % en mai

Le taux de chômage a fait un bond entre avril et mai, passant de 7,2 à 7,6 %, alors que 45 000 Canadiens de plus ralliaient les rangs des sans-emploi. **B-1**

LE SPORT

Les deux Sébastien atteignent la finale à Roland-Garros

Les Québécois Sébastien Lareau et Sébastien Leblanc ont atteint la finale du tournoi junior des Internationaux de France de tennis, hier, à Paris. **S-6**

QUÉBEC

Le conseiller Lemoine décide de se repentir

Blâmé publiquement par le caucus des élus du RP, hier matin, le conseiller Réjean Lemoine a décidé de se repentir et de rentrer dans le rang. **A-3**

LE MONDE

Le Parlement russe défie le Kremlin

Les députés russes adoptent un projet de déclaration de souveraineté ou la constitution et les lois russes ont préséance sur la constitution et les lois soviétiques. **A-16**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4, A-5, A-9
Le Canada	A-A-6 à A-8, A-10
Le Monde	A-16 à A-22

Annonces classées	G-6 à G-11
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	G-1 à G-5
Bridge	G-10
Carrières	Cahier C
Décès	G-11 à G-13
Dossiers	A-21
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-20
Environnement	G-14
Feuilleton	G-8
Habitat	Cahier E
Horoscope	G-8
Mots croisés	G-8
Mot fléché	G-10
Mot mystère	G-10
Où aller à Québec	D-11
Tourisme	Cahier F

LA METEO

Nuageux avec pluie intermittente. Maximum : près de 20. Demain : nuageux avec quelques averses. **S-16**

Le siège de Québec se poursuit



Georgette Taillefer est venue de Terrebonne, hier, afin de manifester avec son mari Paul. D'autres comme elles sont venues ravitailler, encourager ou tout simplement discuter avec leurs hommes de l'état des négociations.

Les camionneurs rejettent les offres de Sam Elkas

Les camionneurs artisans (ANCAI) ont rejeté hier soir dans une très forte majorité la proposition de règlement mise sur la table par le ministre des Transports Sam Elkas en fin d'après-midi pour tenter de faire cesser leur siège de la ville de Québec. Ils ont plutôt décidé de rester dans la capitale, qu'ils occupent depuis quatre jours déjà, jusqu'à ce qu'un règlement acceptable intervienne.

par **CHARLES MONGEON**
et **LISE FOURNIER**
LE SOLEIL

Dans une atmosphère qui témoignait de leur détermination à obtenir gain de cause dans tous les points en litige, les camionneurs ont rejeté à plus de 95 % les projets de règlement du ministre Elkas qui donnait satisfaction aux camionneurs dans cinq de leur sept revendications.

« C'est un geste de solidarité et un vote de confiance que les camionneurs ont pris ce soir, a déclaré peu après le vote le président de l'ANCAI, Clément Belanger. Le ministre pensait que je voulais retenir les camionneurs, mais le contraire est évident », a-t-il soutenu, en faisant référence à son refus de commenter les offres sur la table avant que les camionneurs aient voté.

Les deux points qui de-

mandaient encore d'être négociés, après la rencontre de l'après-midi entre le ministre, l'ANCAI et l'Associations des constructeurs de route et grand travaux eu Québec (ACRGQ) étaient, d'une part, l'élargissement des clauses de protection du ministère des Transports et, d'autre part, la reconnaissance de l'ANCAI comme organisme provincial.

Le ministre Elkas s'est engagé par écrit à conserver les acquis de la clause de protection en plus d'offrir que désormais la clause de protec-

Suite A-2, Camionneurs...

Autre texte en page A-2

Alouette : un pavé dans la mare

« Ça construit. Les travaux se déroulent normalement », a laconiquement indiqué un porte-parole d'Aluminerie Alouette, hier à Sept-Îles.

par **MARC SAINT-PIERRE**
LE SOLEIL

C'est le seul écho officiel émanant de la grande entreprise septilienne au lendemain de la déclaration du président de son conseil d'administration, Charles Perreault.

Jeudi, M. Perreault a jeté tout un pavé dans la mare nord-côtière en disant que le projet Alouette est à l'heure actuelle l'objet d'une remise en question. Ceci, à cause d'un dépassement des coûts d'implantation initialement prévus, soit 220 millions ou 20 % de plus.

Formé d'investisseurs allemands, japonais, autrichiens, hollandais et québécois, le projet Alouette est estimé pour l'heure à 1,3 milliard \$. Il s'agit de mettre sur pied une aluminerie d'une capacité de 215 000 tonnes qui coulerait son premier lingot au printemps 1992.

Lancés il y a neuf mois à Pointe-Noire, en face de Sept-Îles, les travaux en sont notamment rendus aux coulées de béton : 300 personnes y trouvent de l'emploi, dont une centaine de travailleurs de la construction.

Inquiétude et incrédulité

À Sept-Îles, ville mono-industrielle dépendant actuellement du seul fer, le projet Alouette avait aiguillonné une économie jusque-là plutôt stagnante. La déclaration du président Perreault a soulevé l'inquiétude et l'incrédulité. L'inquiétude parce que la relance de l'économie septilienne dépend d'Alouette ; l'incrédulité

Suite A-2, Alouette...

Autre texte en page A-9



Peter G. WHITE

Peter G. White nommé à UniMédia

La société UniMédia inc. annonce la nomination de M. Peter G. White au poste de président de son conseil d'administration.

Diplômé des universités McGill et Laval, M. White est administrateur de plusieurs sociétés canadiennes et étrangères. Partenaire depuis 1969 du président de Hollinger inc., M. Conrad Black, M. White a été vice-président de Hollinger inc. et éditeur du magazine Saturday Night.

De juillet 1988 à septembre 1989, M. White était principal secrétaire du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, dont il avait été un confrère à l'université Laval.

UniMédia inc. regroupe les quotidiens LE SOLEIL, Le Droit d'Ottawa-Hull et Le Quotidien de Chicoutimi, plusieurs hebdomadaires, des imprimeries, une agence de distribution et une maison de sondages, l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP).

torque qu'il ne croit pas « possible, pour une province seule, que ce soit le Québec, la Colombie-Britannique ou l'Ontario, de négocier un aussi bon accord de libre-échange avec les États-Unis que l'accord canadien. »

Le ministre souligne aussi que le Québec exporte une part importante de sa production vers les diverses provinces canadiennes et que 30 % des revenus du gouvernement québécois

Suite A-2, Wilson...



Michael Wilson se montre jaloux du pouvoir absolu du gouvernement fédéral sur la politique monétaire.

Hors du Canada, le libre-échange ne serait pas aussi avantageux pour le Québec (Wilson)

Sorti du Canada, le Québec ne serait pas capable de conclure avec les États-Unis un accord de libre-échange aussi avantageux que le traité négocié par Ottawa et Washington en 1988, affirme le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

Malgré les récriminations des provinces, M. Wilson se montre jaloux du pouvoir absolu du gouvernement fédéral sur la politique monétaire et inflexible quant à la nécessité de mainte-

nir des taux d'intérêt élevés. Et au cours d'une entrevue accordée hier au SOLEIL, il s'affiche tout aussi convaincu des répercussions économiques négatives qui frapperaient le Québec s'il remettait en cause son appartenance à la fédération.

« Il est difficile de préciser

l'ampleur de l'impact. Cela dépendrait de la nature des changements politiques. » Le ministre affirme que les Québécois y perdraient à ne plus être intégrés à l'économie canadienne, à quitter un pays membre des sept Grands et du Fonds monétaire international.

Quand on lui demande si cet argument n'est pas moins valide maintenant que l'Amérique du Nord est unie par une zone de libre-échange, M. Wilson ré-

Faites fructifier votre argent avec nos **DÉPÔTS GARANTIS!**

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS **TRUST GENERAL**

<p>12 3/4% 15 mois Intérêt à échéance</p> <p><small>Ce taux peut changer sans préavis</small></p>	<p>BONI DE 1/8%</p> <p><small>pour les personnes de 60 ans et plus! *Ce boni ne peut être soumis à aucune autre promotion</small></p>	<p>Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.</p>	<p>• Versement d'intérêts souple • Aucun coût, aucune commission</p>	<p>Sillery: 1354 Maguire 681-8282 Québec: Place Fleur de Lys 522-4618 Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000 Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450</p>
--	--	--	--	--

DEMAIN DANS

LE SOLEIL

Suites de la première page

Meech...

de satisfaire son homologue terre-neuvien Clyde Wells.

Celui-ci allait claquer la porte à ce moment, semble-t-il, totalement insatisfait de la proposition à prendre ou à laisser que le fédéral venait de mettre sur la table en vue de la conférence publique prévue pour ce matin à 11 h.

Afin de satisfaire les plus petites provinces désirant une voix plus forte à la Chambre haute, l'Ontario céderait six sièges, la Nouvelle-Écosse deux, tout comme le Nouveau-Brunswick. Ces 10 sièges seraient ensuite redistribués équitablement aux quatre provinces de l'Ouest et à Terre-Neuve.

Tout cela n'interviendra cependant qu'une fois consacré au bout de quelques années (vraisemblablement cinq ans) l'échec de négociations par les provinces pour parvenir à une réforme du Sénat. La formule d'adoption requérant l'unanimité des provinces ne serait pas touchée.

Enfin, une commission se mettrait au travail dès maintenant, préparant le terrain pour ces négociations. Son mandat serait d'examiner l'hypothèse de faire élire les sénateurs et de rendre la Chambre haute plus équitable. La question des pouvoirs reste ouverte.

Dans des commentaires préliminaires, les chefs de l'opposition au Manitoba, la libérale Sharon Carstairs et le néo-démocrate Gary Doer, disaient hier que ce qu'ils avaient vu leur apparaissait acceptable. « Mais nous n'avons vu qu'une petite partie », spécifiait Mme Carstairs.

Toutes ces spéculations constituaient l'aboutissement d'une autre très longue journée de travail, dont certains prévoient qu'elle allait se poursuivre tard dans la nuit, un peu à la manière de l'accord signé au petit matin par les 11 premiers ministres à l'édifice Langevin le 3 juin 1987.

Cette sixième journée de négociations constitutionnelles s'était pourtant mal amorcée, plusieurs premiers ministres, Brian Mulroney en tête, pointant les chefs de l'opposition au Manitoba pour avoir torpillé une entente satisfaisante pour tous les autres la veille.

« C'était plus que simplement une proposition sur la table, a lancé Brian Mulroney à son arrivée. Les premiers ministres partageaient l'impression qu'il y avait un assentiment général. Et soudainement quelque chose s'est produit », a-t-il conclu en référant aux discussions qui suivirent entre Gary Filmon et son opposition.

Accusés également par d'autres, Mme Carstairs et M. Doer ont passé la journée à contredire cette thèse, contre-attaquant la position fédérale. Robert Bourassa s'est même porté à leur rescousse d'une certaine façon, affirmant lui aussi qu'il n'y avait jamais eu d'entente sur la table.

Société distincte : Bourassa dit avoir une « certitude morale »

OTTAWA — Disant avoir « la certitude morale » que la « société distincte » était à l'abri de toute atteinte, le gouvernement Bourassa était satisfait, hier soir, du projet d'entente sur l'accord du lac Meech.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Après six jours de négociations intensives, un proche conseiller du premier ministre Bourassa a déclaré que le Québec avait reçu « la certitude morale que l'adoption d'une éventuelle clause Canada n'aura pas d'effet direct ou indirect sur l'intégralité de la clause de société distincte ».

Le ministre Gil Remillard avait déclaré plus tôt dans la journée que l'opinion juridique sur les liens entre la Charte des droits et la société distincte n'avait « aucune portée juridique ». Un conseiller de M. Bourassa a lancé qu'elle « n'a pas plus de valeur qu'un éditorial dans un journal ». Assez curieusement, il a soutenu que ni lui ni M. Bourassa ne l'avait lue.

Il a évoqué en termes obscurs une curieuse technicité qui ferait en sorte que ce document non signé par les premiers ministres ne serait pas considéré comme émanant de la conférence.

Quant à la réforme du Sénat, le libellé sur lequel les premiers ministres se sont entendus serait suffisamment vague pour que le Québec ne se sente pas lié au principe d'un Sénat élu.

Le premier ministre Bourassa était toujours enfermé avec ses collègues des autres provinces au moment de mettre sous presse, mais il était manifeste qu'à moins d'un revirement tout à fait improbable, il allait accepter le projet d'accord.

Limites des dégâts

Durant la journée, la délégation québécoise s'est appliquée à limiter les dommages qu'on pu causer les déclarations de haut-fonctionnaires fédéraux, selon lesquels M. Bourassa avait consenti à d'importants compromis sur la « société distincte ».

L'attachée du premier ministre soulignait aux journalistes que, conformément à ce qu'il avait annoncé, jeudi soir, M. Bourassa était sorti de la salle quand ses collègues des autres provinces avaient recommencé à parler de la « société distincte ».

En arrivant au Centre des conférences, M. Bourassa avait quand même indiqué que « quelle soit la situation, il est de l'intérêt du Québec de garder le dialogue avec des partenaires essentiels à notre avenir économique ».

Quand les négociations ont été suspendues, vers les 16 h, M. Bourassa est allé faire quelques longueurs dans la piscine du Château Laurier. Quand il est revenu au centre des conférences, en empruntant le tunnel qui relie les deux édifices, il était accompagné du plus farouche adversaire de la « société distincte », M. Gary Filmon, du Manitoba.

En fin d'avant-midi, le ministre Gil Remillard, accompagné d'un proche conseiller du premier ministre, a convoqué les journalistes du Québec pour leur donner sa version de l'entente secrète que, selon les hauts fonctionnaires fédéraux, M. Bourassa aurait accepté dans la journée de jeudi.

Il a carrément nié que M. Bourassa ait accepté une entente globale incluant des clarifications de la « société distincte ». Au sein de la délégation québécoise, on a assimilé le « briefing » fédéral comme un coup fourré des fonctionnaires.

« Pensez-vous deux minutes qu'on est aussi fous que ça ? Qu'on se serait embarqués dans une clause Canada qui affaiblirait la société distincte ? Voyons donc ! » a lancé M. Remillard, qui a finalement admis qu'une « opinion juridique » sur les liens entre la Charte des droits et la société distincte avait bien été préparée par des juristes fédéraux et québécois.

Le ministre a cependant soutenu que ce document n'avait « aucune valeur juridique ». Il s'agissait simplement de permettre à MM. Clyde Wells et Gary Filmon de sauver la face, a-t-il expliqué en substance. C'est sur la base de cette même opinion juridique que l'entente d'hier est finalement intervenue.

Un membre de la délégation québécoise a suggéré que, jusqu'à jeudi soir, le ton conciliant et sa présence à Ottawa avaient peut-être amené les autres premiers ministres à penser que ses positions apparemment inflexibles étaient en fait négociables. Il est vrai qu'à l'exception de MM. Mulroney et Peterson, ils n'étaient pas très familiers avec sa dialectique assez particulière.

MINI-LOTO

555928 gagnent \$50,000
55928 gagnent \$5,000
5928 gagnent \$250
928 gagnent \$25
28 gagnent \$5

55592 gagnent \$1,000
5559 gagnent \$100
555 gagnent \$10

PROVINCIAL

3489293 gagnent \$1,000,000
489293 gagnent \$10,000
89293 gagnent \$1,000
9293 gagnent \$100
293 gagnent \$25
93 gagnent \$10

LA QUOTIDIENNE

tirage du 08-06-90
7-3-7
8-0-4-9



Gérard Bilodeau montre la truite mouchetée qu'il a pêchée dans le lac Caribou.

Le lac Caribou de Bellechasse : jamais « fermé » !

Vous êtes frustré de vous cogner le nez sur des lacs « fermés » lors de vos excursions de pêche ? Cela ne se produira plus lorsque vous aurez lu le reportage de notre chroniqueur de chasse et de pêche, André-A. Bellemare, demain, dans les pages S-8 et S-9 du Tabloïd SPORT. Notre journaliste vous fera découvrir le lac Caribou de Bellechasse. Un lac que vous aurez le goût de fréquenter assidûment.

Une nouvelle catégorie d'employés : les retraités



M. Jean Cloutier travaille pour une firme qui surveille les entreprises de recouvrement de toits de maison.

Les employeurs québécois commencent à s'intéresser aux travailleurs plus âgés. Avec le vieillissement de la population, cette tendance devrait s'accroître. C'est le sentiment que partage Mme Hélaine Levasseur, présidente fondatrice d'une agence privée de placement. Travail nouvel âge. À lire dans le cahier Tendances.

Gros plan sur l'entreprise : l'empire Malenfant

Parti « sans culottes » comme il le dit lui-même, M. Raymond Malenfant trône sur un véritable empire hôtelier. Tous les Québécois connaissent le côté public de l'homme d'affaires qui a tenu tête à une centrale syndicale aussi puissante que la CSN, mais peu ont pénétré dans son intimité. Notre collaborateur dans Charlevoix, Denis Gauthier, leve le voile sur une partie de la vie privée de ce châtelain pragmatique qui rêve non pas d'un château en Espagne, mais dans la région de New York. À lire demain dans les pages économiques.



Raymond Malenfant rêve d'un château dans l'Etat de New York.

Les carrières de la région subissent les contrecoups

Les carrières de la région subissent les contrecoups de la manifestation des 2000 camionneurs artisans qui, depuis lundi, assiegent la ville de Québec. Plusieurs d'entre elles connaissent même un net ralentissement de leurs activités.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

« On n'est pas capable de livrer », se plaint Jacques Fleury de l'Union des carrières et pavages limitée. « Bien des contrats avec la ville de Québec sont suspendus. On espère que ça va se régler, parce qu'on perd de l'argent », rajoute-t-il.

Chez Construction B.M.L. de Charlesbourg, où le transport du vrac se fait à 80 % par les camion-

neurs artisans, on souhaite qu'un règlement intervienne rapidement. « On peut même pas livrer un voyage de pierres pour un gars qui voudrait faire son terrassement en fin de semaine », rétorque Denis April, lors d'une enquête téléphonique du SOLEIL.

D'autres carrières par contre disaient fort bien se débrouiller avec leurs propres camions.

À la suite d'appels logés au Port de Québec et auprès de plusieurs entrepreneurs en construction, il appert que l'arrêt de travail des camionneurs artisans ne nuit en rien à leurs activités.

Dans les municipalités de Sainte-Foy et Québec, les porte-parole des travaux publics sont catégoriques : on n'enregistre aucun retard dans les travaux de voirie ou d'embellissement des parcs. Les services de loisirs et parcs de la ville de Québec ont même planté des arbres à la haute-ville, cette semaine, malgré les camions qui occupent une bonne portion du boulevard Saint-Cyrille et les abords du Parlement.



Robert Bourassa s'éloigne des journalistes à son arrivée hier matin à l'ouverture de la sixième journée de la conférence des premiers ministres.

Wilson...

cois proviennent de transferts fédéraux, proportion que le dernier budget du Québec établit plutôt à 20 %.

M. Wilson se montre également incrédule devant les théories du premier ministre Robert Bourassa selon qui l'intérêt commun ferait en sorte que la stabilité économique serait préservée au Canada même si se produisait une période d'instabilité politique.

Le ministre fédéral des Finances estime que l'incertitude qui règne autour de l'accord du lac Meech entraîne déjà des coûts pour plusieurs provinces, dont le Québec, lorsqu'elles ont recours au marché des obligations pour répondre à leurs besoins de financement.

M. Wilson donne l'exemple d'une émission effectuée sur le marché américain par Terre-Neuve, le 18 mai. Le taux versé aux acheteurs dépasse l'écart habituel pour les émissions effectuées par cette province et, à cause de cela, « les gens de Terre-Neuve vont payer 22 millions \$ de plus pour la durée de cette émission ».

La TPS

Peut-être l'imposition de la TPS et la diminution des transferts d'argent du gouvernement fédéral vers les provinces ont-elles pu contribuer à faire fleurir le nationalisme québécois, concède par ailleurs M. Wilson, mais le gouvernement fédéral n'avait pas le choix des politiques, compte tenu de sa situation financière.

Et la taxe d'accise est une mauvaise taxe qu'il faut remplacer. Son existence nuit à l'économie du Québec comme à celle de l'ensemble du Canada, plaide le ministre des Finances.

M. Wilson souhaite toujours que les provinces harmonisent totalement leur taxe de vente à la taxe fédérale de 7 % sur les produits et services fédérale. Des accords pourraient aussi être conclus avec les divers gouvernements pour que l'un ou l'autre perçoive la TPS au nom des deux ordres de gouvernement.

Le ministre refuse de dire quel serait le niveau d'une TPS fédérale-provinciale harmonisée, au Québec. Ottawa et Québec s'entendent sur le taux qu'il faudrait fixer, dit M. Wilson qui refuse cependant de le dévoiler. Ce taux combine dépasserait 12 %, se contente-t-il d'indiquer. Quoiqu'il en soit, il est maintenant trop tard pour penser même à une simple entente faisant du Québec le percepteur de la TPS fédérale dès sa mise en vigueur, le 1er janvier 1991.

Alouette...

parce que personne ne veut croire qu'un projet tant fignolé et préparé de si longue date puisse tant défoncer les prévisions.

Les propos de M. Perreault ont également soulevé beaucoup d'hypothèses.

A tort ou à raison, la déclaration du président Perreault est généralement perçue comme un message ou bien aux gouvernements ou bien aux entrepreneurs sous-traitants ou bien encore aux travailleurs. Ou à tout ce monde ensemble : au gouvernement fédéral pour qu'il se montre ouvert à d'éventuelles subventions ; au gouvernement québécois pour qu'il se montre compréhensif au chapitre des tarifs d'électricité ; aux entrepreneurs pour qu'ils se montrent moins gourmands ; aux travailleurs pour qu'ils mettent davantage de cœur à l'ouvrage.

Tant à la FTQ-Construction qu'à la CSN-Construction, on s'est étonné de la déclaration du président du conseil d'Alouette. « Nous attendons les événements comme tout le monde », a notamment indiqué un porte-parole de la FTQ-Construction, Dave Inglis.

Un problème

Gilles Dechamplain, commissaire industriel à Sept-Îles, s'est de son côté montré rassurant : « L'entreprise est là. Elle a perçu un problème. Il y a des solutions à cela », a-t-il dit.

« Les partenaires ont une décision à prendre. Ce n'est pas à moi de la leur dicter », a ajouté M. Dechamplain.

Pour le commissaire industriel, il est néanmoins bien clair que ce projet pour lequel il s'est tant débattu est bien vivant.

Quoiqu'il en soit, la déclaration de M. Perreault a fait son effet à Sept-Îles. « Le premier client qui m'a appelé pour une maison m'a tout de suite dit : c'est négociable ? » a dit au SOLEIL André Lessard, un courtier en immeubles.

Camionneurs...

tion 75/25 soit comprise dans les protocoles d'entente avec les municipalités et qu'elle soit appliquée au prorata de la participation du ministre. En ce qui concerne les contrats d'asphalte, le ministre a annoncé qu'il s'engageait à favoriser les discussions entre les camionneurs et les requérants de service.

Il a annoncé de plus dans son projet d'entente la création d'une table de concertation entre tous les intervenants du milieu qui siègerait « dans les 10 jours » pour tenter de dénouer l'impasse autour de ce point.

Sam Elkas a de plus refusé de reconnaître l'ANCAI comme organisme provincial, se disant « convaincu et persuadé qu'il appartient à l'organisme de solliciter la participation des membres sans que le gouvernement ait à imposer l'adhésion obligatoire ».

Les camionneurs artisans, dans un vote secret imposé par leur exécutif qui avait promis au ministre de ne pas faire de commentaire en présentant les offres pour prouver que ses membres n'étaient manipulés d'aucune façon dans leur décision de camper à Québec, ont rejeté les offres à 1337 contre 61.

« On est prêt à attendre plusieurs jours encore. Il va falloir qu'Elkas bouge, a soutenu Clément Belanger. Je sais qu'Elkas a hérité de deux ministères très lourds, mais nous, ça fait deux ans qu'on attend ».

Il a été impossible de joindre en soirée le ministre Elkas pour savoir si sa menace de retirer toutes les offres en cas de rejet de la proposition globale tenait toujours. Des cinq demandes auxquelles le ministre a accédé se trouvent la création de 30 postes de contrôle, le gel d'attribution des permis de camionnage en vrac, un comité d'étude sur la question des charges pour les camions à charge basculante et le maintien des organismes de courtage régionaux dans les régions totalement zonées.

L'examen de français du secondaire V repris par 670 autres élèves

Après enquête, le ministère de l'Éducation a décidé que les élèves de secondaire V de trois autres écoles de l'agglomération urbaine de Québec devront reprendre l'examen de français mercredi le 13 juin.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Ils sont 160 élèves de l'école Jean-de-Brebeuf de la Commission des écoles catholiques de Québec, 350 de l'école secondaire Les Sentiers de la commission scolaire des Îlets et 160 du collège Notre-Dame-de-Bellevue, à devoir reprendre l'examen. Le ministère a pris cette décision, convaincu que des jeunes de ces institutions ont pu bénéficier de la divulgation du contenu de l'examen de français à la polyvalente de Charlesbourg, en mai dernier.

On savait déjà que les 500 étudiants de secondaire V de cette école et une dizaine d'étudiants adultes du pavillon Odilon-Gauthier, auraient à reprendre leur examen de français le 13 juin.

M. Alain Mercier, du ministère de l'Éducation, explique que la sûreté municipale de Charlesbourg faisait enquête au moment même où le ministère a demandé à son bureau régional de faire enquête auprès des écoles de l'agglomération urbaine de Québec.

Cette enquête, dit-il, a permis d'établir avec certitude que dans les trois écoles mentionnées, des élèves avaient profité de la fuite. Il précise que des jeunes d'ailleurs ont pu aussi être informés des thèmes de l'examen de français, mais « nous n'avons pas été capable d'en faire la preuve », dit-il.

Proximité des deux écoles

Les élèves ne sont pas très heureux de cette décision du ministère. « Nous avons dû leur expliquer la situation », soutient M. Valmond Rousseau, directeur de l'école Jean-de-Brebeuf. Il explique que sur les 160 élèves de secondaire V, 48 ont indiqué qu'ils connaissaient une personne au courant des sujets de l'examen.

« Les élèves ne sont pas chauds pour reprendre l'examen », constate M. Rodrigue Goulet, l'un des directeurs adjoints de l'école secondaire Les Sentiers. Il croit que si le ministère a opté pour une reprise de l'examen dans son école, la proximité de la polyvalente de Charlesbourg en est la principale raison.

Sur les 350 élèves de secondaire V, M. Goulet rapporte qu'une étudiante a déclaré avoir assisté à une conversation portant sur les sujets de l'examen de français mais qu'elle n'en a prévenu personne, mettant en doute les propos entendus.

Des élèves mécontents

« Le ministère nous a avisé il y a quelques jours que nos élèves auraient à reprendre l'examen », remarque Mme Madeleine Lavoie, directrice des études au collège Notre-Dame-de-Bellevue. Elle affirme que « c'est malheureux pour les élèves puisque seulement quelques-uns connaissaient les sujets de l'examen. C'est au cours d'une pièce de théâtre donnée au collège que deux jeunes de la polyvalente de Charlesbourg auraient fait circuler les questions d'examen », conclut Mme Lavoie.

Rappelons qu'aucune accusation n'a été portée à la suite de cette fuite. C'est un cours d'un transfert des épreuves d'examen, de la commission scolaire des Îlets à la polyvalente de Charlesbourg, que la fuite se serait produite.

L'INDEX REGIONAL

QUÉBEC

André Forgues croit que le contrat des manèges à Expo-Québec ne devrait pas être accordé par appel d'offres. **B-7**

LÉVIS-LAUZON

L'analphabétisme frappe tous les groupes d'âge, comme en témoigne Julie, 23 ans, et Joseph, 68 ans. **B-8**

Cri de ralliement de la « Coalition urgence rurale »

« La région doit se prendre en main »

RIMOUSKI — « La population des villages du Bas-Saint-Laurent n'a vraiment plus le choix : il va falloir se lever debout et prendre notre sort en main. »

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Tel est, en quelque sorte, le cri de ralliement lancé par « Coalition urgence rurale » pour tenter de rassembler, demain, dans la cathédrale de Rimouski et sous le grand chapiteau dressé sur son parvis, quelque 1000 à 2000 ruraux et urbains préoccupés du sort que connaît depuis 20 ans le milieu rural bas-laurentien.

« Nous n'avons plus le choix : on est au pied du mur ! Si on ne réagit pas tout de suite, des municipalités rurales vont fermer d'ici un an et demi. Il sera alors trop tard pour agir », déclare M. Gilles Raymond, directeur général de la Société nationale de l'Est du Québec.

« C'est à nous maintenant de regarder la réalité en face : c'est à nous de se parler et de passer à l'action », ajoute-t-il.

Le tableau

Le tableau du milieu rural bas-laurentien est assez juste-

ment brossé par la directrice du CLSC de l'Estuaire, Mme Marianne Chabot.

« L'exode des jeunes vers les grands centres, la dénatalité, le chômage, l'absence de développement économique ou de certains services essentiels sont des indicateurs d'un mauvais état de santé d'une population. Il est urgent d'agir rapidement », déclare-t-elle.

« Il faut tenter tout ce qui est possible pour sauvegarder le milieu rural et de ce qui fait toute la dynamique de vie du Bas-Saint-Laurent », ajoute-t-elle.

Assez, c'est assez !

À la MRC Rimouski-Neigette, le préfet Gilbert Saint-Laurent ne mâche pas ses mots : « Les municipalités du Bas-Saint-Laurent en ont assez et dénoncent l'inertie gouvernementale.

« Deux ans après la signature de l'entente Canada-Québec, pendant qu'avance dans le temps l'échéancier de cinq ans,



M. Gilles Raymond juge que la région doit se prendre en main, la situation étant devenue critique.

aucun programme sérieux de la part des deux gouvernements n'a encore été déposé et aucun engagement financier n'a été concrétisé. »

Agriculture et forêt

Pendant que l'UPA nationale prépare pour l'automne, avec d'autres organismes, la tenue d'états généraux du monde rural, sa Fédération bas-laurentienne ne peut cacher son inquiétude.

« Les ententes Canada-Québec sur le développement des régions et la conférence socio-économique de novembre 1988 ont rapporté beaucoup plus de capital politique que de développement agricole concret », déclare son président, M. Gratien D'Amours.

Pour le président du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, M. Jean-Maurice Lechasseur, l'absence d'une politique de développement a créé une situation catastrophique, mettant en péril plusieurs municipalités de l'arrière-pays et provoquant l'exode de la jeunesse. La réduction des volumes d'approvisionnement de la forêt privée a créé des pertes d'emplois et l'exode des municipalités : les compressions imposées aux organismes de gestion en commun ont provoqué la mise en péril de ces derniers, la réduction des travaux d'aménagement forestier et encore l'exode des municipalités ; le moratoire décrété par le ministre Albert Côté sur le programme de crédit forestier constitue une abolition déguisée d'un programme permet-

tant aux producteurs de bois de s'acheter du travail et se traduit par des pertes d'emplois et l'exode, toujours des municipalités.

Ruraux et urbains

Les statistiques d'emploi et Immigration Canada ne mentent pas : en 1989, le Bas-Saint-Laurent a perdu 5100 de ses 74 800 emplois alors que l'ensemble du Québec a connu « un faible gain de 1 % ». En 1985, 77 100 personnes travaillaient dans la même région !

Parallèlement, la population des jeunes y a baissé de 10,3 % et la population des 25-44 ans a décliné de 6,6 %, chose que les statisticiens qualifient de « tout à fait inusitée ».

Un milieu rural sain fait les villes saines. Ruraux et citadins sont embarqués dans le même bateau et doivent faire front ensemble, selon le Dr Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli et président de l'Union des municipalités du Québec.

« Le mouvement lancé par Coalition urgence rurale est une opération qui doit interpellier les grandes villes et les gouvernements », déclare-t-il.

Premier congrès du RP, après huit mois de pouvoir

Le maire L'Allier veut de l'action à l'automne

Après avoir conduit ses troupes au pouvoir, il y a huit mois, le chef du Rassemblement populaire affirme que la période de transition se terminera à la fin de la période estivale et qu'il faudra passer à l'action à l'hôtel de ville de Québec.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

En s'adressant à quelque 150 membres de son parti, à l'ouverture de ce premier congrès depuis la prise du pouvoir, le maire Jean-Paul L'Allier a affirmé

que la nouvelle équipe avait passablement apprivoisé le pouvoir, qu'elle avait appris « à lire la ville » et qu'il lui faudra prendre les grandes décisions.

Et ces sujets importants ne manquent pas. M. L'Allier a dit qu'il faudrait faire un choix de

développement du quartier Saint-Roch, de la Grande Allée et du Centre municipal des congrès. Toutefois, « même s'il n'existe pas en politique de religion ou de doctrines », il a promis de relire souvent les orientations du parti pour être fidèle à la confiance manifestée par les contribuables. « Cela est important, a-t-il ajouté. Il faut se donner les outils indispensables, principalement de la crédibilité, inspirée par la confiance

et la qualité de nos choix. »

Il a rappelé que le parti ne devait pas être un outil entre les mains des élus, mais une tribune où chacun peut mettre ses idées de l'avant. Aussi, il souhaite que les membres se donnent les moyens de fonctionner et de se gérer à l'intérieur d'une structure ouverte de financement, afin d'être plus critiques envers l'action des élus.

Pour résumer les grands dé-

fis des pouvoirs municipaux des prochaines années, le maire a parlé du rôle qu'ils devront jouer dans des domaines comme l'environnement, le logement et la fiscalité. Au plan régional, il s'agira de réaliser un besoin dont on a pris conscience à la Communauté urbaine de Québec, soit de travailler en concertation, de revoir en profondeur des dossiers importants comme le transport en commun et l'équilibre dans le schéma d'aménagement. Relativement à ce dernier dossier, il soutient qu'il faut parvenir à un équilibre avec le développement économique, au risque de détruire l'avenir d'une ville et de sa qualité de vie.

Remise en question

Même si le conseil a déjà statué sur le zonage de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul, les membres questionnent encore les élus sur la décision d'implanter un hôtel au lieu de conserver la vocation sociale de cet établissement. Mais si, finalement, Sheraton devait réaliser son projet, on recommande vivement au conseil de ne lui accorder aucune aide financière particulière.

Éviter la brisure

Au cours de congrès, les délégués, soit une centaine de personnes, entendent définir un mécanisme pour empêcher l'inévitable brisure qui survient entre la base et son aile parlementaire, une fois qu'un parti est porté au pouvoir.

On le fera à partir de réflexions que livreront ce matin deux politologues de l'université Laval, Mme Simone Quessnel et M. Vincent Lemieux.

Notons que le RP a voulu tenir ce congrès, comme l'a fait observer le maire, dans les locaux maintenant loués à l'école d'architecture, cette même salle « où il y a un an, le RP se donnait un programme qui lui a permis de gagner les élections ».

Enfin, signalons que Mme Winnie Frohn, vice-présidente de l'exécutif et considérée comme la représentante de la faction orthodoxe du conseil, a obtenu une ovation après avoir déclaré qu'il y avait eu un vrai changement à l'hôtel de ville et que le prochain budget sera à l'enseigne du RP. « Ayez pitié de nous et continuez à nous soutenir », a conclu Mme Frohn.



Le maire Jean-Paul L'Allier (à droite), semble montrer la direction à suivre à son directeur de cabinet Richard Lacasse. À l'arrière-plan, on aperçoit les conseillers Claude Cantin et Pierre Mainguy.

Réjean Lemoine se repent et rentre dans le rang

Blâmé publiquement par le caucus des élus du Rassemblement populaire de Québec, hier matin, le conseiller Réjean Lemoine a décidé de se repentir et de rentrer dans le rang.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

C'est une deuxième rétraction que doit faire le conseiller de Saint-Roch, au cours des derniers mois, relativement à ses propos.

Il avait dû s'excuser auprès des fonctionnaires, au mois de mars, après avoir parlé d'un ré-

gime de patronage à l'hôtel de ville sous l'administration du Progrès civique, qui a perdu le pouvoir aux élections du 5 novembre 1989.

M. Lemoine avait récidivé par d'autres déclarations à l'emporte-pièce, cette semaine, en prétendant que l'avocat Claude Marleau, son adversaire aux dernières élections, avait bénéficié d'un traitement de faveur en touchant rapidement un

acompte de 90 000 \$, le 2 novembre 1989, sur l'indemnité rattachée à l'expropriation de son bureau dans le secteur de la « grande place ». Me Marleau lui réclame des dommages de 100 000 \$ pour diffamation. Après la réunion du caucus, M. Lemoine a reconnu que le versement avait été fait en toute légalité et il a présenté des excuses.

À la suite des déclarations faites cette semaine, M. L'Allier avait rappelé le conseiller à l'ordre, l'invitant à passer du côté

de l'opposition s'il ne sentait pas à l'aise avec le pouvoir.

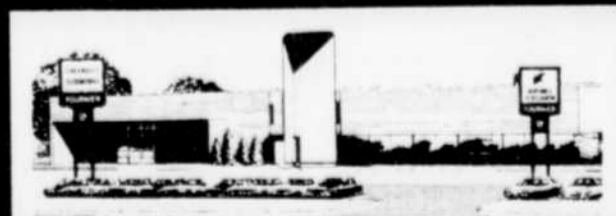
M. Lemoine s'est aussi excusé des commentaires faits à un journaliste, reprochant au maire de dévier du programme du RP et de diriger la ville sans consultation.

Par ailleurs, tel que prévu, le caucus du RP a analysé le comportement de M. Lemoine, hier. Les 14 conseillers ont unanimement blâmé leur collègue pour avoir manqué aux règles établies et d'avoir adressé des reproches non fondés au maire.

«UNE GM FOURNIER» FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Le prochain compte de taxes scolaires dans l'Est du Québec

Hausse moyenne de 14,5 cents par 100 \$ d'évaluation

L'augmentation moyenne du prochain compte de taxes scolaires des contribuables d'une trentaine de commissions scolaires de l'Est du Québec desservies par le SOLEIL sera de 14,5 cents par 100 \$ d'évaluation.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Ce qui représente une augmentation moyenne de 145 \$ du compte de taxes pour le propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à 100 000 \$; de 116 \$ pour une maison de 80 000 \$; et de 87 \$ pour une maison évaluée à 60 000 \$.

Ces montants sont calculés à partir d'une hypothèse produite par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) en appliquant aux budgets 1989-1990 des commissions scolaires la nouvelle for-

mule de financement prévue dans le projet de loi 69, qui doit être adopté par l'Assemblée nationale dans les prochains jours.

Variation énormes

Les hausses du prochain compte de taxes varieront considérablement d'une commission scolaire à l'autre.

Ainsi, l'augmentation sera de 19 cents par 100 \$ d'évaluation pour les commissions scolaires des Chutes-de-la-Chaudière et des Îlets et de seulement 8 cents pour la CS des Découvreurs.

Pour la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), la hausse atteindra 10 cents par

100 \$ d'évaluation; ce qui veut dire que le compte de taxes scolaires doublera.

Voici d'ailleurs un aperçu des augmentations auxquelles les contribuables de 31 commissions scolaires doivent s'attendre à l'automne.

Dans le groupe d'augmentation

de 19 cents par 100 \$ d'évaluation: les CS des Chutes-de-la-Chaudière et des Îlets.

18 cents: Ancienne-Lorette, Jeune-Lorette, La Neigette et Nouvelle-Beauce.

17 cents: Lotbinière, Portneuf et Bellechasse.

16 cents: Pointe-Levy, Chutes-

Montmorency, La Pocatière, Rivière-du-Loup et Monseigneur-Vachon.

15 cents: Laure-Conan.

14 cents: Port-Cartier, Côte-du-Sud et Beauport.

13 cents: Charlesbourg, Sept-Îles, Thetford Mines, du Gouffre et St-Joseph de Beauce.

12 cents: Côte-de-Beaupré.

11 cents: Montcalm.

10 cents: CECQ, Jean-Chapais, Matane et La Mitis.

9 cents: Régionale Louis-Frêchette.

8 cents: Des Découvreurs.

Le projet de loi 69 sur le nouveau pouvoir de taxation

Les commissions scolaires déchantent

Après l'euphorie qu'a provoquée, dans le monde scolaire, le projet de loi 69 sur le nouveau pouvoir de taxation des commissions scolaires, ces dernières commencent à revenir sur terre.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques

du Québec (FCSCQ), hier à Québec, on s'est aperçu que ce projet de loi ne règle pas tous les problèmes des organismes scolaires.

Cette réforme est même considérée par les commissaires comme un minimum et, selon eux, plusieurs améliorations devront y être apportées pour qu'elle devienne ce qu'elle prétend être, soit un moyen pour assurer l'autonomie et la responsabilisation des commissions scolaires.

Le président de la FCSCQ, M. Guy d'Anjou, a qualifié la réforme de premier pas dans la bonne direction, mais ajoute qu'elle ne dégage pas toute la marge de manœuvre à laquelle s'attendaient les commissions scolaires.

Il propose au ministre de l'Éducation d'apporter un amendement au projet de loi actuellement débattu devant l'Assemblée nationale pour permettre aux commissions scolaires d'aller chercher un supplément de taxation.

Commissions perdantes

La nouvelle formule de financement, qui permet aux commissions scolaires de taxer jusqu'à un maximum de 35 cents par 100 \$

d'évaluation au lieu de 25 cents mais qui leur transfère la responsabilité de l'entretien des immeubles, ne fait pas l'affaire de toutes les commissions scolaires.

D'après un document préparé par la FCSCQ, 27 des 170 commissions scolaires du Québec sont perdantes dans cet échange. Seulement dans la région de l'Est du Québec, sept commissions seront moins riches même en taxant à pleine capacité. Il s'agit des commissions scolaires de La Mitis, de Matane, de Thetford Mines, de la Jeune-Lorette, de Jean-Chapais, de Lotbinière et de Sept-Îles.

La première année, ces organismes sont assurés de subventions pour combler la différence, mais leurs dirigeants sont très inquiets pour les années subséquentes.

Les commissaires ont aussi demandé à leur fédération d'exiger d'être présente lorsque le gouvernement du Québec rencontrera les municipalités, l'automne prochain. Les commissions scolaires ne veulent pas être les victimes, comme en 1979, de la signature d'un pacte Québec-municipalités sur leur dos.

Les ingénieurs de l'État renoncent à conclure une entente avant l'été

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec a abandonné l'idée de conclure avant l'été une entente salariale avec l'État.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Faute d'avoir eu une offre du Conseil du trésor, l'Association a renoncé à la journée de grève qui devait avoir lieu le 30 mai, rapporte son président, M. Grégoire Lamontagne. Le comité de stratégie pour mener les négociations a été dissout et ne reprendra du service qu'à l'automne. Les 1100 membres ont été prévenus récemment qu'un règlement ne saurait intervenir avant cette date.

«Durant l'été, philosophe le président, une «nego», ça n'avance jamais.» Le porte-parole syndical maintient cependant les mots d'ordre pour les moyens de pression s'apparentant à une grève du zèle.

Selon lui, plusieurs projets nécessitant l'approbation de devis sont ainsi retardés. Certains auraient même été abandonnés pour l'année en cours.

Le secteur de la réfection et de la construction de routes serait particulièrement touché. Le président croit qu'il aura en main éventuellement une estimation des budgets des projets mis en veilleuse.

Impliquer l'Ordre des ingénieurs

Au terme de quelques mois de pourparlers, l'écart demeure immense entre ce qu'offre le gouvernement (des hausses annuelles de 4 %, 5 % et 4 %) et ce que réclame l'Association (un rattrapage salarial avec le secteur privé de 27 % et deux hausses de 6 %).

Le syndicat vise à obtenir de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) une prise de position à ce sujet. M. Lamontagne indique qu'une centaine de membres devraient être présents à l'assemblée annuelle de l'Ordre, samedi, à Montréal, pour sensibiliser davantage les dirigeants.

Dans le mensuel *Plan*, le président de l'Ordre, M. Yvan Asselin, demande au gouvernement de respecter le champ de pratique de ses membres et de cesser de confier le travail d'ingénieurs à d'autres professionnels. Mais l'Ordre n'a pas l'intention de s'impliquer «dans les revendications salariales» de ceux qui sont à l'emploi de l'État.

M. Lamontagne commente qu'il faut voir la position personnelle de M. Asselin. Il ne voit pas pourquoi l'OIQ ne prendrait pas position, citant que l'Ordre des agronomes et celui des infirmières a pris partie face aux propositions salariales faites à leurs membres.

M. Asselin rétorque qu'il parle au nom de l'OIQ. Il rappelle que son organisme a refusé d'endosser la grille de tarifs de l'association des ingénieurs-conseils. Tout au plus l'Ordre peut-il dire que les honoraires sont ou ne sont pas justes et raisonnables. Ce qu'il pourrait faire pour l'AIPGQ.

Au sujet du champ de pratique, M. Asselin glisse qu'il a demandé à M. Lamontagne, en avril 1989, de lui fournir une liste «de tous les accrocs faits par les ministères. J'attends toujours, laissez-ils tomber. L'Ordre ne peut partir en guerre contre le gouvernement avec un tire-poils.»

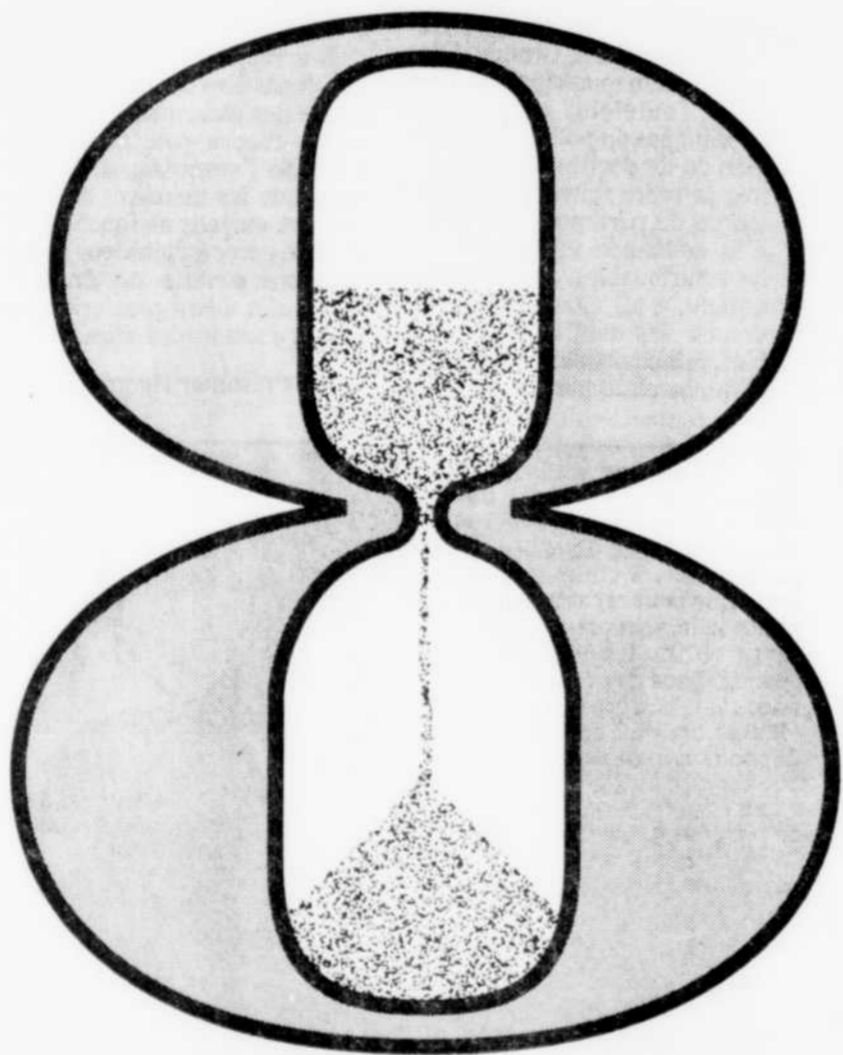
Québec propose une retraite progressive à ses employés

Un projet de loi, déposé cette semaine à l'Assemblée nationale, permettrait aux employés du gouvernement et aux enseignants de bénéficier d'un nouveau programme de mise à la retraite progressive.

Le projet de loi 78 prévoit en effet qu'un employé pourra demander que, pour une période d'une à trois années, le temps travaillé dans sa fonction soit réduit jusqu'à un minimum de 40 %, à la condition qu'il prenne sa retraite à la fin de cette période.

De plus, le projet de loi abaisse de 35 à 33 ans de service le critère permanent d'admissibilité à la pension au régime de retraite des enseignants.

SAMEDI 9 JUIN
DE 9 H 00 À 17 H 00
L'INCROYABLE
VENTE



HEURES
UNE JOURNÉE
SEULEMENT
8 HEURES
DE RABAIS SPECTACULAIRES

VOUS NE PAYEZ

RIEN

AVANT LE 10 OCTOBRE 1990

LA GALERIE
DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

RABAIS
JUSQU'À
50%
SUR TOUTES
LES MARCHANDISES
EN MAGASIN.

LES
ANNONCES
CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

Pour mieux préparer la défense du policier Allan Gosset

Me Ménard avait procédé à une simulation du procès

POINTE-AU-PIC — Disposant de tous les moyens financiers nécessaires, Me Serge Ménard, l'avocat du policier Allan Gosset, n'a pas lésiné sur la préparation du procès de ce dernier. Après un sondage en bonne et due forme pour déterminer les catégories de citoyens parmi lesquelles les jurés devaient être choisis, on a procédé à une simulation complète du procès à venir.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

Une préparation de procès aussi minutieuse se fait assez régulièrement aux États-Unis où les ressources financières sont plus abondantes. Au Québec, par contre, le phénomène est assez rare, du moins pour le moment.

Plus près de nous, l'an dernier, la préparation du procès de Pierre Lacroix s'est apparemment au processus décrit hier par Me Ménard à ses collègues réunis au congrès du Barreau, à Pointe-au-Pic. A plusieurs reprises échelonnées sur quelques semaines, en effet, le témoignage du télévangéliste de la Vieille Capitale a été minutieusement mis au point.

On a fait appel à des comédiens dans le rôle du procureur de la Couronne se livrant à un vigoureux contre-interrogatoire. Pendant ce temps, une psychologue étudiait les réactions de Lacroix et faisait ses recommandations. Lors du choix des jurés, cette même psychologue se trouvait aux côtés de Me Carol St-Cyr, l'avocat de l'accusé, pour lui prodiguer ses conseils.

Dans le cas du policier Gosset, un échantillonnage de 150 personnes, tel que le dresse normalement un shérif en vue d'un procès, a d'abord été fait. Les avocats désiraient savoir s'il existait des idées préconçues sur l'affaire ; ils voulaient aussi découvrir le raisonnement qu'un jury ferait.

« Je croyais, par exemple, que les gens qui manipulent des armes à feu seraient plus ouverts et comprendrais que c'était un accident, a dit Me Ménard pour qui l'innocence de son client n'a jamais fait de doute. Or, c'était le contraire... »

Grâce aux réponses que les gens avaient données aux 28 questions soumise, les avocats ont été en mesure d'identifier les caractéristiques socio-économiques des personnes qui auraient condamné Gosset, et celles des personnes qui l'auraient acquitté. Six femmes et cinq hommes sont ensuite amenés dans un hôtel de Montréal où on leur a simulé le procès. Un confrère de Me Ménard a joué le rôle du juge mais, si c'était à refaire, a-t-il affirmé, il aurait plutôt recouru à un comédien.

On présente ensuite sur vidéo l'interrogatoire de Gosset et le contre-interrogatoire au cours duquel un associé de Me Ménard, dans le rôle de procureur de la Couronne, lui « donne une ride ». Les délibérations sont filmées, avec l'assurance que cet enregistrement ne sera jamais diffusé mais qu'il servira à l'enseignement. Les jurés remplissent ensuite un questionnaire.

Pour les jurés-cobayes, il était évident qu'Anthony Griffin était mort par accident. Mais les passions s'affrontent quand même : d'une part, on trouve « terrible » qu'un « enfant » (18 ans !) ait été tué. D'autre part, on considère le travail des policiers comme très difficile et très stressant. Finalement, « la raison a fait rejoindre les passions », rappelle l'avocat.

L'expérience démontre deux choses fort importantes : le président du jury n'a aucune espèce d'importance mais le juge, lui, a pris une importance capitale. « Quand j'ai plaide, au vrai procès, a expliqué le criminaliste montrealais, je savais ne pas avoir à insister sur l'accident. Et, des qu'on évacuait le contenu raciste, les gens étaient davantage portés à l'acquitter. »

Or, le témoignage du chauffeur de taxi s'est avéré très important car il affirmait n'avoir perçu aucune animosité entre les deux protagonistes. Une telle expérience, évidemment, coûte très cher car elle doit être faite avec des experts. Dans le cas de Gosset, son avocat a parlé de 30 000 \$.

Au total, on mentionne en coulisse que la facture pour la défense du policier s'est élevée à 200 000 \$. « Le but n'est pas de gagner lors de la simulation, mentionne Me Ménard, c'est d'apprendre... »

Matapédia et Gaspésie

3,7 millions \$ pour des travaux de réfection et de modernisation dans 7 établissements de santé

RIMOUSKI — Sept établissements de santé et de services sociaux de la Vallée de la Matapédia et de la Gaspésie se partageront une somme totale de 3,7 millions \$ pour procéder à d'importants travaux de réfection et de modernisation ainsi que d'amélioration de leur système de protection contre les incendies.

au Centre hospitalier de Matane (24 380 \$).

Ces fonds font partie du budget spécial de 75 millions \$ voté à la

fin d'avril dans le but d'améliorer le parc immobilier du Québec dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Ces sommes s'ajoutent aux 2,6 millions \$ annoncés, ces derniers jours, par le ministre Marc-Yvan Côté, en faveur d'institutions, notamment celles de Rivière-du-Loup et Kamouraska-Témiscouata.

En matière de sécurité-vetusté la majeure partie des fonds sont promis au Centre Hospitalier Mgr Ross, de Gaspé, qui doit recevoir 2,6 millions \$ alors que 250 000 \$ iront à la Villa Pabos, dans Bonaventure.

Côté sécurité-incendie, les fonds gouvernementaux iront au Centre hospitalier de Chandler (176 000 \$), à l'Hôtel-Dieu de Gaspé (262 000 \$), à l'Hôpital

d'Amqui (382 445 \$), à la Residence de Mont-Joli (30 000 \$) et

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Super Samedi Sears" insérée dans Le Soleil du 7 juin 1990, veuillez noter qu'à la page 1, les soutiens-gorge Playtex aurait dû être annoncés à 25% de rabais tel qu'en page 5 et non pas à 30%; les pantalons pour hommes à 25% de rabais n'auraient pas dû paraître dans les offres spéciales de 2 heures car nous offrons un rabais de 40% sur le prix régulier de ces pantalons habillés pour toute la journée; aussi à la page 1, le prix rég. du climatiseur de fenêtre n°35048 doit se lire 599,99\$ et le prix de vente 579,99\$. A la page 4, l'illustration du fauteuil Aruba à 19,99\$ est exacte; le rabais sur tous les climatiseurs de fenêtres doit se lire 10\$ à 30\$ et non pas 30\$. En page 5, le prix rég. du siège d'auto n°27422/23 doit se lire 89,99\$ et le prix de vente 69,99\$. Les lustres à 199,99\$-329,99\$ à la page 3 ne sont pas offerts dans nos magasins de la région de Québec. A la page 1, les serviettes/débarbouillette (1,99\$-3,99\$) et ens. douillettes à 48,88\$ de la page 3 ne sont pas disponibles à notre magasin de Place Fleur de Lys.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

LES ANNONCES
CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

CARILTON

HÔTEL
RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234

Clinique d'ophtalmologie Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

FAUBOURG

SIGNE UNE VRAIE VENTE

UN SOLDE

fou!

30% à 70%
sur toutes nos collections
printemps-été

FAUBOURG
SIGNATURE

Stationnement intérieur et valet parking
Complexe Germain des Prés (voisin du Flaco Ste-Foy)
Sainte-Foy - 857-8888

TUB SALON

Une ambiance simple, un seul coiffeur

DIVISION C.A.O.
(création assistée par ordinateur)

1071, av. des Érables, Québec
Rendez-vous: (418) 647-4304

VOUS DÉSIREZ UN NOUVEAU LOOK, MAIS VOIR LE RÉSULTAT... AVANT? C'EST UN RÊVE DEVENU RÉALISABLE!

- Pourquoi se servir d'un ordinateur?

J.-C. de Neuville: "Après plus de 30 ans de métier, j'ai constaté qu'il était bien plus facile de communiquer d'abord à partir d'une image; il n'y a pas de malentendu possible. Ce qui est "dangereux", c'est d'utiliser des mots derrière lesquels chacun met un sens et un espoir différents. Le grand intérêt de l'ordinateur, c'est de donner l'occasion de se voir à l'écran avec un nouveau look. Autre avantage: si une personne trouve dans une revue, un modèle dont la coiffure, le nez ou autre caractéristique lui plaisent, il est possible de placer son visage à la place de celui du modèle."

- Comment cela se passe-t-il?

J.-C. de Neuville: "Pour la coiffure, la consultation se fait en deux étapes et le tout dure environ 1 h 15. Premièrement, le sujet se tenant debout devant le miroir, nous établissons ensemble un style de coiffure d'après sa morphologie, sa personnalité et sa vie professionnelle. Deuxièmement, à l'aide d'une caméra vidéo, je prends plusieurs photos de la personne qui serviront à travailler les différents côtés du visage et

même de la nuque. Directement à l'écran, je simule les changements proposés auparavant. J'utilise les cheveux de la personne ou ceux des coiffures que j'ai en réserve dans l'ordinateur et surtout, je tiens compte de la texture et de l'épaisseur des cheveux. Par exemple, il serait insensé de simuler une coiffure obtenue avec des cheveux épais sur un sujet qui a les cheveux fins. Le tout terminé, le client ou la cliente peut obtenir une photo au laser d'une grande précision qui pourra servir d'outil de réflexion ou de base de communication avec son coiffeur.

Pour la chirurgie esthétique, c'est le même processus. Je discute avec la personne des changements qu'elle désire. Je peux transformer (sans bistouri), directement à l'écran, un nez, un double menton ou encore faire un lifting du visage ou des paupières. Bref, les possibilités sont illimitées et la personne peut repartir avec une photo tellement précise que c'en est troublant. Il est d'ailleurs recommandé de prendre une photo "avant/après" pour un effet encore plus spectaculaire. Cependant, il ne faut surtout pas oublier que dans tous les cas, il s'agit d'une simulation et que le chirurgien aura le dernier mot sur la réalisation et la réussite du projet."

AVANT

SIMULATION



AVANT

SIMULATION



- Et le prix?

J.-C. de Neuville: "Le coût est de 50 \$ pour la coiffure, 125 \$ pour la chirurgie et de 10 \$ pour chaque photo laser."

Pour obtenir des informations supplémentaires, on peut communiquer avec Jean-Claude de Neuville au Salon Tub.

Graduation style jeunesse



COMPLET SPENCER

POUR HOMME ET JEUNE HOMME

TOUT UN PRIX

A partir de

109⁹⁵

Modèle court à la taille, double boutonnure, pantalon avec plis avant.

Tissus assortis. Couleurs variées. Grandeurs: 36 à 46.

Ca c'est vous offrir plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE

Style - élégance mode décontractée



COMPLET DOUBLE BOUTONNIÈRE

TOUT UN PRIX

79⁹⁵

TISSU 100% coton Entretien facile

MODELE Double boutonnure croise à l'avant pantalon avec plis avant

COULEURS Forêt, blanc, marine, beige sable

GRANDEURS 36 à 46

La où on vous en offre toujours plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE

LA RENCONTRE DE LA DERNIERE CHANCE

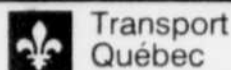
Gérald Larose de la CSN déclare l'expérience canadienne terminée

Le président de la CSN, M. Gérald Larose croit que

l'expérience canadienne est bel et bien terminée et que

l'expérience québécoise doit prendre une nouvelle tournure dès maintenant.

appel de candidatures



INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN TRANSPORT ROUTIER

(28 381 \$ à 37 896 \$)

Concours numéro 000G-853701 - Ce concours vise à combler 24 emplois et au besoin, pendant au moins un an, des emplois semblables au ministère des Transports dans toutes les régions administratives du Québec.

Attributions: Effectuer des inspections de nature économique suite à des plaintes ou dans le cadre de programmes de vérification touchant les entreprises de transport en vue de garantir que les règles économiques de concurrence et d'équité seront respectées dans l'ensemble de l'industrie du transport.

Conditions d'admission: Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en techniques policières ou dans une autre spécialisation pertinente, ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, ou appartenir à une classe d'emploi de la fonction publique dont les conditions d'admission quant à la scolarité sont comparables OU détenir un certificat d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à une 5e année du Secondaire reconnu par l'autorité compétente, ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ou qui appartient à une classe d'emploi de la fonction publique dont les conditions d'admission quant à la scolarité sont comparables; est également admis le candidat qui a un nombre d'années de scolarité inférieur à celui exigé au présent aîné, à la condition qu'il compense chaque année de scolarité manquante par 2 années d'expérience de travail ET posséder 6 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi.

ET Avoir au moins 2 années d'expérience dans l'exercice des attributions de l'emploi.

Période d'inscription: Jusqu'au 26 juin 1990

Inscription: Ministère des Transports, Direction des ressources humaines, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 2^e étage, Québec (Québec) G1R5H1.

Information: M. Michel Tremblay (418) 644-1512

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Larose qui prenait la parole à l'ouverture du Conseil confédéral de la CSN, à Québec, a soutenu que le premier ministre Robert Bourassa doit rentrer au Québec dénonçant le caractère anti-démocratique des discussions à huis clos qui sont entrées aujourd'hui dans leur sixième journée.

Selon le président de la CSN, ce qui se passe depuis dimanche constitue l'envers du bon sens. « Six jours pour trouver l'endroit où signer, c'est un peu long ».

Mais de poursuivre M. Larose, il est sans doute question de sujets de discussion qui touchent le Québec et dont M. Bourassa n'a pas été mandaté par l'Assemblée nationale et la population.

En Bref

■ Trop d'avocats

OTTAWA (PC) - Le premier ministre de Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, un fleuriste de profession, se plaint qu'il y a trop d'avocats au sein des 11 premiers ministres. Avec moins de juristes, les débats seraient plus courts et l'accord du lac Meech serait déjà ratifié, a-t-il fait remarquer. Huit des 11 premiers ministres sont des avocats.

■ Bourassa et la fumée

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa, un non-fumeur, a été incommodé pendant les séances par la fumée produite par les cigares et les pipes de quatre autres premiers ministres qui sont de gros fumeurs: Don Getty (Alberta), Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard), John Buchanan (Nouvelle-Écosse) et Bill Vander Zalm (Colombie-Britannique).

■ Un seul document officiel

Le bref communiqué de cinq lignes émis par le Québec, jeudi soir à 21 h 30 était le premier document écrit officiellement remis à la presse depuis le début de la

rencontre des premiers ministres dimanche dernier. On ne peut pas dire que les journalistes sont enterrés de documents écrits.

■ Groupes féministes

Plusieurs groupes féministes ont fait parvenir aux premiers ministres en réunion une note de protestation contre « le processus antidémocratique de renouvellement de la constitution qui érode les droits des femmes ». Ces femmes exigent que toutes les mesures soient prises pour que la constitution ne soit pas amendée sans un processus de consultation. Un des groupes protestataires provient du Québec: le Réseau d'action et d'information des femmes (RAIF).

■ Trent et la société distincte

On a distribué à la presse l'opinion du professeur John Trent, de l'université d'Ottawa, qui constitue un vibrant plaidoyer en faveur de la reconnaissance du Québec comme société distincte. « Quand le Canada anglais va-t-il comprendre? » se demande le professeur Trent.



Jean CHAREST

■ Reisman et Charest aux nouvelles

Deux personnalités sont venues s'informer de l'état du déroulement des travaux. Le premier est le négociateur canadien Simon Reisman, qui a négocié le pacte de libre-échange avec les États-Unis. L'autre est Jean Charest, député de Sherbrooke à la Chambre des Communes, et président du comité qui a produit un rapport traitant de l'accord du lac Meech et rejeté par le Québec.

NOUVEAU EN ÉPICERIE!

La Collection Privée Du Marchand

DES VINS BONS À MARIER

La Collection Privée Du Marchand, une sélection de six vins provenant de quatre pays différents.

Un monde à découvrir chez votre épicier.



CUVÉE HUGO de Yougoslavie - Rouge
Se marie bien avec viandes rouges en sauce, agneau, jambon, viandes rouges grillées, poisson, frites, pâtes avec sauce tomate, petit et gros gibier.



SELECTION DEUTSCHLAND d'Allemagne - Blanc
Se marie bien avec coquillages et fruits de mer, poissons en sauce, fromages doux. Peut se servir comme vin apéritif.



MARTIN PÊCHEUR de France - Blanc
Se marie bien avec coquillages, fruits de mer, poissons froids, pâtes et charcuterie.



LE BRAISE de France - Rouge
Se marie bien avec viandes rouges grillées, agneau, jambon, viandes rouges en sauce, petit gibier, pâtes et charcuterie.



FAGIANO d'Italie - Blanc
Se marie bien avec plats de pâtes à base de sauce blanche, viandes blanches, volaille, porc, veau et poissons en sauce.



CUVÉE HUGO de Yougoslavie - Blanc
Se marie bien avec coquillages et fruits de mer, poissons froids, viandes blanches, volaille, porc et veau.

PISCINES GUNITE DE QUÉBEC

1572, av. du Parc, Sainte-Foy (1983) inc. Près de l'Aquarium



653-1871

25% ET PLUS sur tous les meubles en résine de synthèse

Pour la fête des Pères
Ensemble en résine de synthèse 11 morceaux
Cout.: 1 105 \$
777 77

Meubles de jardin HEIDT Scanline
ALLIBERT JAMI
AMECA JARDIN

UNE EAU DE PISCINE ETINCÉLANTE DE PROPRETÉ ET UN SEAU À GLACE GRATUIT!

C'est ce que vous recevez à l'achat du chlore sec HTH MD en format de 45,4 kilos, de 40 kilos et de 34,1 kilos, ou à l'achat de deux (2) 20,4 kilos. Jusqu'à épuisement des stocks.

(Valeur proposée: 14,95 \$) Avec **hth**

Chlore, produits chimiques et accessoires de piscines vendus à prix concurrentiels.



L'Externat Saint-Jean-Eudes: ça bouge toujours!

C'est bien connu maintenant, à compter de septembre 1990, l'Externat Saint-Jean-Eudes s'installe dans de nouveaux locaux à Charlesbourg. De nouvelles ressources physiques seront à la disposition de la clientèle étudiante: piscine intérieure, auditorium, locaux de musique et grandes aires de jeux extérieurs. De plus, un service de transport scolaire desservira la clientèle de la région de Québec.

L'école offre un projet éducatif de qualité qui repose sur une bonne relation maître-élève. Dispensant un enseignement secondaire complet pour garçons et filles, l'école assure un suivi pédagogique et disciplinaire personnalisé privilégiant

l'ordre et la rigueur dans le respect et l'écoute des jeunes. L'institution offre un plan d'aide financière pour les familles à bas revenu.



Si vous désirez recevoir notre prospectus ou de plus amples informations, composez le 529-4565.

UNE CLASSE SUP!

En raison de la demande, l'école ajoute une classe supplémentaire pour le 1^{er} secondaire. Inscrivez-vous maintenant. Nombre de places limitées.

LA RENCONTRE DE LA DERNIÈRE CHANCE

Pour Parizeau, chaque jour qui passe marque un nouveau recul pour le Québec

Selon le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, il est maintenant évident que la dynamique des pourparlers constitutionnels d'Ottawa vise à faire reculer le Québec de jour en jour jusqu'à ce que toutes les autres provinces soient satisfaites et l'accord du lac Meech dénature.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

D'autre part, même du côté du gouvernement, l'impatience a commencé à se manifester, hier, devant la durée des discussions à huis clos que les 11 premiers ministres poursuivent depuis dimanche dernier.

« À six jours, on peut trouver que la limite est atteinte et même dépassée. J'ai l'impression que M. Mulroney a mené cela comme une négociation de travail et ce n'est pas tout à fait la même chose. Mais il a fait pour le mieux, ce n'était pas facile non plus », disait

le ministre Claude Ryan après avoir participé à un débat d'urgence accordé par le président de l'Assemblée nationale à la demande de l'opposition.

Jusqu'en début d'après-midi, libéraux et péquistes ont poursuivi leur dialogue de sourds, hier. Les ministériels ont vanté à répétition la fermeté et la patience du premier ministre Bourassa, ainsi que sa capacité de bien représenter les Québécois à la table constitutionnelle.

Quant à l'opposition, elle a profité des informations qui ont filtré sur la quasi-entente qui aurait été conclue, jeudi, à Ottawa pour sou-

tenir que M. Bourassa est en train de dénaturer l'accord du lac Meech.

Selon M. Parizeau, les premiers ministres recalcitrants représentent une majorité de Canadiens anglais. « Ils ont présenté leurs objections et le Québec a reculé: société distincte, dualité linguistique, charte des droits, clause Canada. C'est essentiellement ce que M. Bourassa disait ne pas vouloir changer et où quelques autres provinces disaient: tant qu'il ne les aura pas changées, on ne signe pas. »

Et le chef péquiste de conclure que « si Meech passe, c'est que le Québec aura suffisamment reculé pour satisfaire tout le monde. Combien de temps ça va leur prendre pour reculer assez pour satisfaire Mme Carstairs ou M. Filmon, je ne sais pas. Encore un jour de recul, deux jours de recul? »

Selon M. Ryan toutefois, il est trop tôt pour porter un jugement. Par exemple, le ministre dit ne pas avoir d'objection à ce qu'une clause Canada soit inscrite dans la constitution. « Tout dépend de la façon dont serait rédigé ce préambule-là. Ce n'est pas une idée à laquelle je dirais non en partant. »

En contact avec la délégation québécoise à Ottawa, M. Ryan croit que le premier ministre Bourassa « devra être jugé sur les résultats. Il sera soumis au jugement

objectif et rigoureux de l'opinion, autant celle de l'Opposition que celle des milieux qui lui sont sympathiques. C'est cela qui est le vrai test. »

Selon le député péquiste Jacques Brassard, « l'honneur et l'enthousiasme ont sombré dans le néant », les Québécois n'accrochent plus de valeur à l'entente du lac Meech et sont « prêts à envisager sérieusement l'accession du Québec à la souveraineté ».

M. Ryan, lui, voit dans Meech « les gains constitutionnels les plus importants jamais faits par le Québec depuis 1867 ». Quant à la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, elle dénonce l'électorisme du PQ qu'elle accuse de paniquer à la perspective d'une réussite à Ottawa.

La ministre rappelle qu'elle-même, bien qu'elle ait « trouvé cela odieux de leur donner ma bénédiction », avait appuyé le gouvernement péquiste contre Ottawa au moment du rapatriement de la Constitution sans l'accord du Québec, en 1981.

Enfin, le chef du Parti égalité, M. Robert Libman, déclare que M. Bourassa ne reviendra pas à genoux, mais plutôt en homme d'état, s'il accepte de clarifier que la Charte des droits n'est pas affectée par la reconnaissance du Québec comme société distincte.



Jacques Parizeau soutient que Bourassa est en train de dénaturer l'accord du lac Meech.

Geste d'amitié d'anglophones

RÉGINA (PC) — Une centaine de Canadiens d'expression anglaise portant des drapeaux se sont réunis, jeudi, dans un jardin public du centre-ville de Regina pour faire voir aux Québécois combien on tient à eux. Frustrés par la publicité négative entourant les relations entre francophones et anglophones au Canada, environ 100 personnes ont pris part sur le coup de midi à un rassemblement destiné à rappeler aux Québécois que le reste du Canada souhaite les voir demeurer au sein de la Confédération. Ils voulaient adresser un message qui frappe, comme celui qu'avaient envoyé en automne dernier un groupe ontarien de Brockville opposé au bilinguisme en profanant le fleurdelisé, un message qui puisse convaincre les Québécois que ces sentiments-là ne sont partagés que par une infime minorité de Canadiens anglais. En réponse à l'incident de Brockville, au cours duquel des membres de l'APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada) s'étaient essuyés les pieds sur un drapeau québécois, l'organisateur du rassemblement Peter Bergbusch a fait flotter au vent le fleurdelisé et l'a tenu à côté d'un drapeau canadien.

MAISON DES SEMICONDUCTEURS



Super Vente

SUR BOÎTE DE 10 DISQUETTES EN VRAC

5.25"	3.5"
360K 3,69 \$	720K 8,95 \$
1.2M 7,99 \$	1.44M 14,95 \$

(Offre valable jusqu'au 22 juin 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks)

AT 286 STANDARD

1024K de mémoire
Lecteur 5.25" 1.2 MEG
Ports Série / Parallele / Jeux
Horloge / Calendrier
Clavier 101 touches

1 295 \$

AT 386-SX VGA MULTISYNC 1024 x 768

1024K de mémoire
Lecteur 5.25" 1.2 MEG
Ports Série / Parallele / Jeux
Horloge / Calendrier
Clavier 101 touches

2 795 \$

IMPRIMANTES

NX-1000 II	239 \$
NX-1000 COULEUR	309 \$
NX-2410	429 \$
NX-1500	499 \$



PLAZA LAVAL

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

Grands noms de la mode

Vaste collection d'été

VENTE

JUSQU'À 50%

CREATION SUZANNE INC

STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN DU MAGASIN

869, ST-JEAN QUÉBEC TÉL.: 529-9757

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
104, Godbout Est
C.P. 238, Limoilou
Québec, QC G1L 4V8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

PRÊT-À-PORTER

Pour du chic

VÉRO



OUVERT LE DIMANCHE
25 à 50%
sur toute la collection en magasin

ANGLE ST-CYRILLE ET SALABERRI
TELEPHONE: 418-648-8229



Micheline Gillet Desmarts
et Gylaine Gillet Cimon

Auteurs de l'ouvrage
UN JARDIN BIEN PENSÉ



RÉCIPIENDAIRES
DE NOMBREUX PRIX
D'AMÉNAGEMENT
PAYSAGER

DONT

LE PRIX POPULUS

ET

LE PREMIER PRIX

EN 1989

Aménagement
de prestige
résidentiel
et commercial

LE REGARD
VERT INC.
MOTOCULTURE
MODERNE INC.



623-1455

Maîtres paysagistes



Horaires des Archi-tours

le dimanche 10 juin de 10h à 16h30

Début et fin de toutes les activités: Centre d'interprétation de la vie urbaine 43, côte de la Fabrique (sur le côté de l'hôtel de ville de Québec)

9h00 - Accueil du public sous la tente. Inscription aux différents tours.

10h00 - départ des visites guidées et édifices ouverts au public.

12h00 à 13h30 Pause

13h30 - Second départ des visites guidées et édifices ouverts au public.

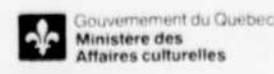
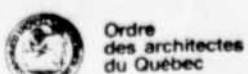
16h30 - fin des tours et des visites.

- lancement du livre Québec Monumental 1890-1990.

17h00 - tirage des prix de présence.

Participez en arborant un macaron gagnant!

À l'accueil, les participants se verront offrir de porter un beau macaron. Disponible au coût de 2\$, ce macaron permet d'identifier les participants et de financer une partie des activités de la journée. Mais surtout, il donne droit au tirage des nombreux prix de participation: des livres sur l'architecture (une collaboration de la Librairie générale française).



Parlons d'architecture et d'environnement

une invitation à tous
le dimanche 10 juin 1990

Dans le cadre de la Semaine de la municipalité, différents organismes et institutions se concertent pour offrir au public un dimanche consacré à des découvertes.

- Visites guidées à pied et en autobus;
- édifices spécialement ouverts au public cette journée;
- découvrez le circuit Archibus Québec;
- assistez à la "Rencontre des grands jardins de Québec";
- visitez "un quartier sur l'eau", une activité du Musée de la civilisation.

Toutes ces activités sont gratuites et se déroulent entre 10h et 16h30. Dès 9h, sous la tente érigée devant le Centre d'interprétation, des personnes-ressources accueilleront le public. (Informations: 691-4606)

Une première à Québec

RENCONTRE DES GRANDS JARDINS DU QUÉBEC

Date: 9 et 10 juin 1990
Lieu: Plaines d'Abraham, face au Jardin Jeanne-d'Arc
Heures: 9 juin: 8h30 à 17h00
10 juin: 10h30 à 16h30

Sous une même tente:

- kiosque d'information et de présentation des attraits et des particularités de chaque participant;
- conseils et documentation horticoles;
- présence de monsieur Gaëtan Hamel, samedi matin.

En plus, au Jardin Jeanne-d'Arc

- démonstration de production d'une mosaïque;
- ateliers horticoles pour les enfants;
- animation

Cinq tours d'architecture à pied

- Tour Thomas Baillairge (1791-1859) édifices et maisons des années 1830-1850 à Québec;
- Tour Charles Baillairge (1826-1906) résidences cossues du Vieux-Québec;
- Tour Joseph-Ferdinand Peachy (1830-1903) l'architecture commerciale et institutionnelle de Québec et du faubourg Saint-Jean;
- Tour Staveley famille d'architectes qui, de père en fils entre 1846 et 1930, livrent les plans des édifices érigés pour la communauté anglophone de Québec;
- Tour Eugène-Étienne Taché (1836-1912) l'architecte de l'Hôtel du Parlement, son époque, ses oeuvres.

Deux circuits en autobus

Deux excursions en autobus sont aussi offertes. Pendant quelque deux heures, vous pourrez découvrir l'architecture récente de la région de Québec ou encore des édifices et projets urbains des années 1920-1950 de l'architecte Raoul Chênevert. (Reservations: 691-4606)

Des édifices ouverts au public

- L'édifice Price (rendez-vous 2, rue des Jardins). Un vidéo sur l'histoire de l'édifice, la suite présidentielle du 14e étage et le belvédère du 16e étage d'où l'on a une vue imprenable sur le Vieux-Québec. De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- la vieille prison de Québec ou Morrin College (rendez-vous 44, rue Saint-Stanislas). La plus ancienne prison en Amérique du Nord qui subsiste dans un état authentique, érigée en 1808 d'après les plans de François Baillairge. La plus ancienne bibliothèque de Québec fondée en 1824: la Literary and Historical Society. Un monument à découvrir. De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- l'ancien palais de justice de Québec (rendez-vous au Centre d'interprétation de la vie urbaine pour prendre vos billets. Disponibilité limitée). Aujourd'hui occupé par le ministère des Finances. Un édifice unique, une architecture intérieure de qualité, restaurée avec soin par la Société immobilière du Québec.



LA RENCONTRE DE LA DERNIÈRE CHANCE

McLaughlin dit avoir subi des pressions de Paul Tellier

OTTAWA (PC) — La leader du Nouveau Parti démocratique, Audrey McLaughlin, a révélé qu'un haut fonctionnaire fédéral lui a demandé de faire pression sur les dissidents pour les convaincre de jeter du lest dans les discussions sur l'accord du lac Meech.

Interviewée hier, Mme McLaughlin, qui a voté contre l'accord aux Communes en 1987, a indiqué que le greffier du Conseil privé Paul Tellier l'avait approchée à deux reprises.

La première requête lui a été adressée, ainsi qu'au leader de l'Opposition libérale Herb Gray, au cours d'une réunion d'information sur la conférence constitutionnelle des premiers ministres, organisée mercredi par M. Tellier.

La deuxième s'adressait à elle seule et lui a été soumise par téléphone jeudi soir, quand on a appris que les pourparlers s'étaient terminés sur une déclaration du premier ministre Robert Bourassa affirmant qu'il refusait de discuter

d'avantage de la clause de la société distincte.

Mme McLaughlin a indiqué qu'elle avait rejeté les propositions, ajoutant que M. Tellier l'avait sous-estimée.

Elle n'a pas blâmé le haut fonctionnaire pour avoir tenté d'obtenir qu'elle « facilite le processus » en échange d'informations régulières sur l'évolution de la conférence des premiers ministres, déclarant que dans pareille situation, elle-même aurait peut-être eu recours à une tactique analogue.

Mme McLaughlin croit qu'une intervention semblable a été effectuée auprès de l'ex-leader du NPD, M. Ed Broadbent, un partisan de l'entente du lac Meech.



Audrey McLaughlin, leader du NPD, dit que le greffier du Conseil privé l'a sous-estimée.

Les Franco-Manitobains prient Filmon de signer

OTTAWA (PC) — La Société des Franco-Manitobains a réitéré auprès du premier ministre Gary Filmon, hier, sa demande d'approuver l'accord du lac Meech.



Dans un télégramme qu'elle lui a fait parvenir à la conférence des premiers ministres, la SFM a souligné que « notre pays traverse un moment critique de son histoire ».

Le message, qui est signé du président Raymond Bisson, note que les Franco-Manitobains croient que leurs droits seront mieux protégés, si l'entente constitutionnelle est ratifiée.

Des télégrammes ont également été expédiés à Mme Sharon Carstairs, chef des libéraux manitobains, et à M. Gary Doer, leader néo-démocrate de la province. On leur demande de convaincre M. Filmon de signer.

Pour les Franco-Manitobains, seul l'accord du lac Meech compte et les autres sujets devraient être

Aurèle Theriault souhaite aussi la ratification de Meech.

discutés à l'occasion d'une deuxième conférence des premiers ministres.

Parmi ces sujets à remettre à plus tard, il y a le statut des femmes et des autochtones, la réforme du Sénat et les droits linguistiques des minorités.

Une autre association de francophones, la Fédération des francophones hors Québec, a exprimé son désir de voir l'entente constitutionnelle approuvée.

« Si les premiers ministres partent d'ici sans entente sur Meech, rien ne garantit qu'ils vont revenir », a déclaré M. Aurèle Theriault, directeur général de la fédération.

Le « New York Times » souhaite un Canada uni

NEW YORK — Un des plus influents quotidiens des États-Unis exhorte les deux communautés linguistiques du Canada à trouver une solution à l'impasse constitutionnelle.

Dans son édition de jeudi, le New York Times en appelle à la bonne

volonté des participants à la conférence d'Ottawa pour préserver l'unité du pays. « En tant que proches alliés, principal partenaire

commercial, voisins et amis, les Américains ne peuvent que souhaiter une solution qui permettra de préserver et de stabiliser la fédération », affirme le journal, qui s'exprime rarement en page éditoriale sur la politique canadienne. Intitulé « Dernière manifesta-

tion de la crise d'identité du Canada », le commentaire mentionne que le débat a provoqué une récente remontée du sentiment sécessionniste au Québec. On déplore que les tensions actuelles « provoquent d'inutiles incertitudes chez le principal allié des États-Unis ». On ne va toutefois pas jusqu'à prédire l'éclatement du pays, comme l'ont fait plusieurs autres journaux et magazines des États-Unis. Cette hypothèse demeure « plutôt

improbable », mentionne le Times.

« Ce qui est en jeu, c'est l'identité du Canada, créé il y a 123 ans par le rassemblement de colonies britanniques. De nos jours, le pays reste une union aléatoire de provinces qui ont plus de pouvoirs que les 50 États américains ». A l'insistance du Québec, poursuit-on, l'entente du lac Meech accordera un veto aux provinces sur certaines questions nationales.

UN MAGICIEN ENCORE PLUS

ÉTONNANT!

Ventilateur réversible, 52 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus). **99\$**

SURVEILLEZ LES RABAIS SURPRISES EN MAGASIN

Ventilateur réversible, 42 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus). **79\$**

2 projecteurs halogènes sur rail. Blanc ou noir. **85\$**

Lampe halogène suspendue, tiges rigides. Blanc ou noir. **169\$**

Ventilateur réversible, 42 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus). **89\$**

Ampoules en sus sur tous les produits.

MULTI LUMINAIRE LE MAGICIEN DE LA LUMIÈRE

ARTHABASKA
BROSSARD
DRUMMONDVILLE
GATINEAU
GRANBY
LAVAL
LÉVIS
LONGUEUIL
NEUFCHÂTEL
POINTE-CLAIRE
QUÉBEC
REPERTIGNY
RIMOUSKI
SAINT-JEAN
SAINT-LÉONARD
SHAWINIGAN
SHERBROOKE
TROIS-RIVIÈRES

LÉVIS: 95, route Kennedy 833-3258
NEUFCHÂTEL: 4096, boul. de l'Auvergne 842-1601
QUÉBEC: 1225, boul. Charest Ouest 527-9991

La maison de tissus

Bouclair "DÉCORATION"

La plus grande maison de DRAPERIES ET STORES au Québec

Prêt en **48h** Grandeurs régulières

VERTICAUX BOUCLAIR en P.V.C. 2 po et 3 1/2 po Choix de 3 styles: unis, à rayures contrastantes, gaufrés Offerts en 24 couleurs *VALENCE GRATUITE* sur modèles gaufrés

Pour servir notre clientèle plus rapidement NOUS FABRIQUONS VOS STORES SUR PLACE (selon vos mesures) à la maison Bouclair de Beauport

LOT SPECIAL VERTICAUX en magasin seulement Porte-patio 75 X 84 Prix courant jusqu'à 134.99 VALENCE INCLUSE tissu 3 1/2 po 39.99 P.V.C. 3 1/2 po 49.99 P.V.C. 3 1/2 po 59.99 P.V.C. 3 1/2 po 69.99 Choix de couleurs

Toutes les DRAPERIES VOILAGES, DOUILLETES, COUVRE-LITS Grand choix d'élégantes dentelles classiques, voilages diaphanes ou à motifs; en plus gamme de tissus décoratifs assortis à une collection complète de douillettes et couvre-lits Plein-Jour, Caya, Val Abel, Park Avenue **20% à 30%**

BOUCLAIR DÉCORATION stores, couvre-lits, draperies, tissus décoratifs ESTIMATION ET SERVICE À DOMICILE GRATUIT

Plus de **1000 DOUILLETES** (en magasin) Douillettes et ensembles de douillettes en percale uni ou imprimé mode. **20 à 50%** sauf douillettes pour enfants à 39.99

20% STORES HORIZONTAUX P.V.C. 1 po (en magasin seulement)

Prix courant	SPÉCIAL	Prix courant	SPÉCIAL
24 x 45 7.99	6.39	24 x 64 14.99	11.99
36 x 45 14.99	11.99	27 x 64 15.99	12.79
40 x 45 16.99	13.59	40 x 64 23.99	19.19
44 x 45 18.99	15.99	48 x 64 28.99	23.19

Bien d'autres grandeurs en magasin, Choix de 5 couleurs. Jusqu'au 9 juin

L'important c'est que vous soyez satisfaits

Bien d'autres spéciaux en magasin!

La maison de tissus

Bouclair

VANIER 681-0644 BEAUPORT 661-1345
SAINTE-FOY 653-6780 LÉVIS 833-4210 NEUFCHÂTEL 843-9330 GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760

L'avenir de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles sera éclairci fin juillet

MONTREAL — Aucun des six partenaires d'Alouette ne se désistait avant d'avoir obtenu les conclusions de l'étude commandée pour expliquer les hausses de coût du projet en juillet, estime le président du consortium, M. Charles Perrault.

par HÉLÈNE BARIL et GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Ce sera le moment de vérité », a dit hier M. Perrault lors d'un entretien téléphonique.

Actuellement, « tous les partenaires sont inquiets, sans exception », a-t-il affirmé, indiquant ainsi que la firme allemande VAW n'est pas la seule à remettre en cause son investissement.

En fait, l'intérêt de chacun des partenaires dépend de la solution qui sera choisie pour diminuer les coûts et augmenter la rentabilité du projet, a expliqué le président.

Les six partenaires, qui multiplient les rencontres ces temps-ci, étudient divers changements qui pourraient être apportés au projet original. Il est ainsi question de ramener l'usine à des dimensions plus modestes, par exemple en fabriquant uniquement des lingots de refonte et en abandonnant les lingots destinés à la transformation (laminage ou extrusion).

Ce changement de plan fait des mécontents au sein du consortium international, dont les membres n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes moyens financiers. « Chacun a sa vision des choses et ses critères propres de rentabilité », a souligné celui qui a la tâche de rassembler ces partenaires disparates.

Ainsi, la décision de l'allemand VAW, qu'on dit prête à claquer la porte, dépendra de la solution

qui sera retenue, selon lui. Pour le moment, « VAW m'affirme et me réaffirme qu'ils ne quittent pas le consortium », ajoute-t-il.

Les dépassements dans les coûts de construction de l'usine de 1,1 milliard \$ sont estimés à au moins 20 % du total ou entre 200 et 300 millions \$. Il s'agit d'un écart majeur, qui affecte la rentabilité du projet. « Il n'y a pas beaucoup de possibilité d'améliorer la performance (de l'usine), donc si la machine est plus coûteuse, le 'bottom line' est moins intéressant », a expliqué M. Perrault.

Si un seul partenaire devait quitter, les autres pourraient se partager sa part et ainsi rescaper le projet. Mais s'ils refusent, il est fort peu probable qu'on puisse trouver un autre partenaire parce que le projet est déjà trop avancé. Les compagnies ont investi quelque 400 millions \$ dans Alouette.

En attendant les résultats de la nouvelle étude, les travaux de construction se poursuivent normalement à Pointe-Noire. « À l'heure où on se parle, les seuls impacts de la hausse de coût sont un retard de deux mois dans l'échéancier », a-t-il ajouté.

Les compagnies membres du consortium Alouette sont Austria Metall (Autriche), VAW (Allemagne), Hoogovens (Pays-Bas), Kobé et Marubeni (Japon) et la SGF qui, incidemment, n'a pas voulu dire un mot sur le sujet hier.

Gérald Tremblay demeure confiant

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérald Tremblay, a admis hier que le projet d'aluminerie Alouette, à Sept-Îles, fait face à d'importantes hausses dans ses coûts de construction, mais il reste confiant dans la réalisation de ce projet industriel majeur.

Interrogé à l'Assemblée nationale, le ministre Tremblay a indiqué que les cinq partenaires — dont la SGF — du projet Alouette ne sont pas encore en mesure de

« quantifier exactement ces excédents de coûts ».

Une firme de génie-conseil fait actuellement l'analyse de ces hausses et de leurs causes. Le ministre a confirmé que le consortium devrait être en mesure de faire le point à la fin du mois de juillet.

Gérald Tremblay a attribué les dépassements des prévisions de coûts aux difficultés rencontrées dans la préparation du terrain, aux ralentissements et interruptions du chantier pendant la négociation du décret dans l'industrie de la construction et au taux de change du dollar canadien.



Le ministre Gérald Tremblay s'est montré rassurant, hier, à propos de l'avenir de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles.

LE SEUL # 1 Ste Foy NISSAN VÉRIFIEZ TOUJOURS NOS PRIX AVANT D'ACHETER

PAS DE CACHETTE
Tout est inclus* dans le prix!
* Incluant transport et préparation.

Stock 1771

SENTRA 90

- 4 portes
- 5 vitesses, manuelle
- Servofrein, servodirection

Prix régulier 13 570\$
RABAIS SPÉCIAL 2 190\$
11 380\$

Transport et préparation inclus

Stock 1913

MICRA 1990

- 2 portes
- Peinture métallique
- 5 vitesses, manuelle

Prix régulier 9 150\$
RABAIS SPÉCIAL 1 070\$
7 980\$

Transport et préparation inclus

Stock 1951

PATHFINDER XE 90

- 4x4
- 5 vitesses, manuelle
- Radiocassette AM/FM stéréo

Prix régulier 21 790\$
RABAIS SPÉCIAL 2 300\$
19 480\$

Transport et préparation inclus

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

Ste Foy NISSAN

Financement à taux réduit

PHYSI-SANTÉ

ÉVALUATION SPÉCIALISÉE DE LA CONDITION PHYSIQUE

"UNE ÉQUIPE MÉDICALE ET D'ÉDUCATEURS PHYSIQUES EXPÉRIMENTÉE"

Ellen Rochefort, B.Sc.
Athlète d'élite
nouveau membre de l'équipe

Andrée Cloutier, M.Sc.

NOTRE PROGRAMME:

- Examen médical / bilan de santé
- Évaluation de la condition physique
- Epreuve d'effort sur bicyclette ergométrique
- Electrocardiogramme
- Radiologie / Mesure du débit respiratoire

- Analyse de la graisse corporelle et mesures anthropométriques
- Prescription d'un programme adapté à vos capacités
- Conditionnement
- Activités physiques
- Régime alimentaire
- Etc.

HEURES D'OUVERTURE: 8h30 à 21h

ENDROIT: 4205, 4e Avenue Ouest
CHARLESBOURG (Québec) G1H7A6
Tél.: (418) 624-3250

TRAITEZ PAPA COMME UN "GRAND CHEF"!

Offrez-lui une montre d'une valeur minimale de 150 \$ et obtenez GRATUITEMENT le livre de recettes "LA SANTÉ DANS LES GRANDS PLATS" de JEAN SOULARD (valeur au détail de 29,95 \$)

Promotion en vigueur dans les bijouteries Webster du 9 au 16 juin inclusivement

Bijouterie Webster

Place L'Ormière
9550, boul. L'Ormière
Neufchâtel
843-1710

Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
Sainte-Foy
656-6657

Place Quatre-Bourgeois
999, de Bourgogne
Sainte-Foy
659-1555

VIVACES

Je veux un « Jardin Hamel »

GARDENA « Combisystem » cultivateur. # 3136
Pour travailler la terre molle, semi-dure et dure. Outil à trois dents. Tracer de 15 cm de large (6 pouces).
Régulier \$18.99
SPECIAL \$11.49

« Combisystem » manche d'aluminium. # 3713
Utile et robuste, s'adapte à tout outil du « Combisystem » de Gardena. Longueur 130 cm (51 pouces).
Régulier \$15.49
SPECIAL \$9.49

Boyau d'arrosage flexible. # 733
Fait de PVC renforcé de filament de fibre de verre. Longueur 15 m. (49 pieds).
Régulier \$59.99
SPECIAL \$35.99

PERMACON
Bloc Unitalus, gris
200 mm (8") Régulier \$1.99 **Special \$1.79**
300 mm (12") Régulier \$2.98 **Special \$2.69**
Bordure universelle. 1 mètre gris
Régulier \$7.17 **Special \$6.25**

Outils à main
Indispensables pour travaux d'horticulture et de jardinage.
Truelle
Transplantoir
Cultivateur
Arrache-pissenlits
Régulier \$2.49
SPECIAL \$1.49

Bordure « Great Gardening »
Ne rouille pas - Installation facile
Suit le relief et gardera sa forme
4" x 20" Régulier \$9.99
SPECIAL \$7.49

... DES VIVACES!
Venez choisir au Centre Jardin Hamel parmi notre multitude de variétés, dans la diversité des couleurs, des hauteurs et des époques de floraison. Vous trouverez des plantes vivaces de qualité et un choix à profusion, avec plus de 230 variétés.

POT DE 10 cm \$2.99

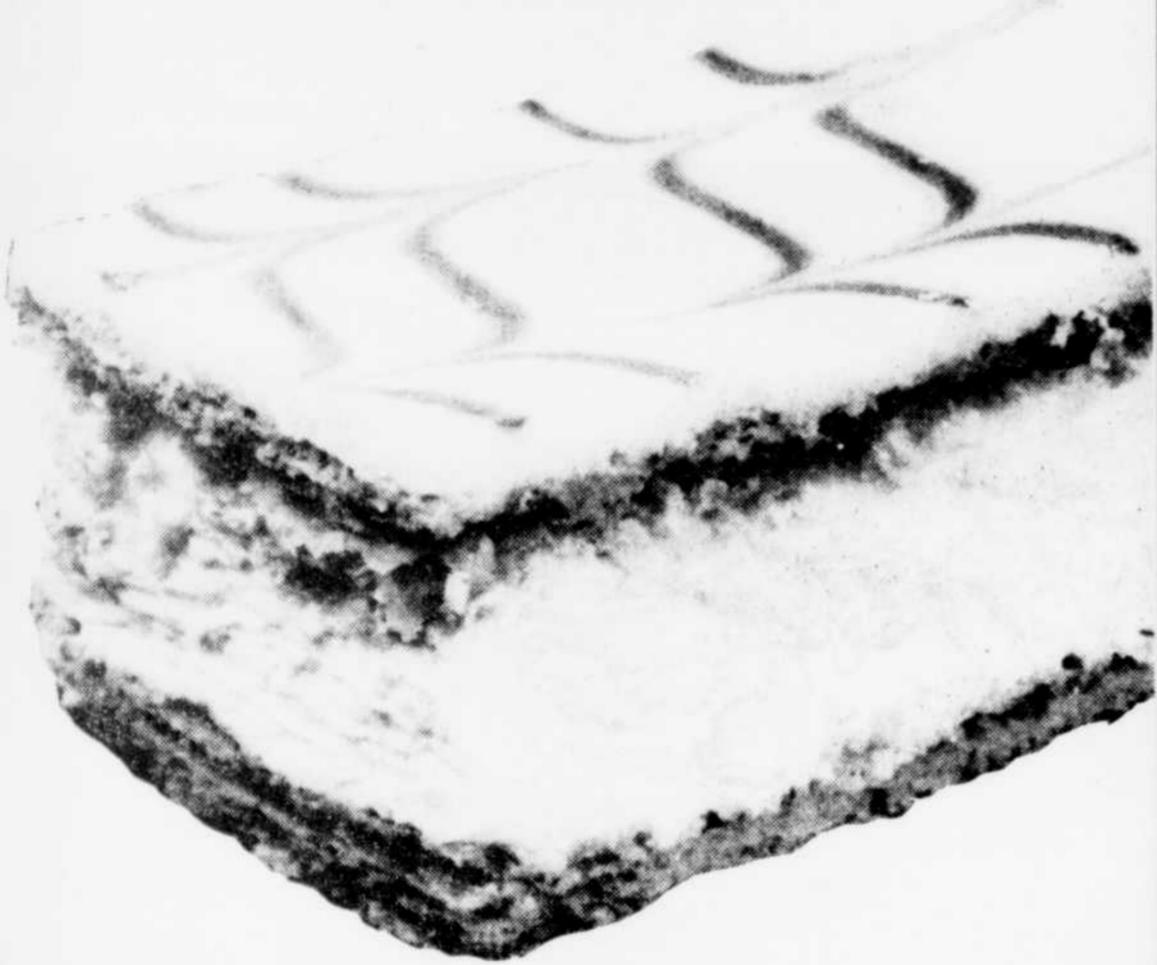
centre jardin HAMEL

Maintenant à
• CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est.

- ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel.
- BEAUPORT 1350, boul. des Chutes.
- SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy.
- SAINT-DAVID 4800, boul. de la Rive-Sud.

Certains items pourraient ne pas être disponibles au moment de votre visite
Date limite de fin de promotion le 12 juin 1990

On a aussi mille et mille feuilles à récupérer



Dès le 25 juin

Steinberg récupérera toutes les circulaires que vous rapporterez à nos supermarchés et fera recycler ce papier par la compagnie Cascades. Une partie des fonds amassés par cette opération de récupération sera ensuite versée pour une cause environnementale.

Participez avec nous à la sauvegarde de l'environnement en posant un geste concret qui s'ajoutera à la variété des actions accomplies:

1974

Début de la récupération du carton.

AVRIL 1990

Lancement de la première circulaire sur papier recyclé et désencré.

JUIN 1990

Début de l'opération réutilisation.

Réutilisez vos sacs d'épicerie pour emballer votre commande et recevez 3¢ pour chaque sac de plastique et 5¢ pour chaque sac de papier. Évidemment, nous acceptons les sacs de nos concurrents.

JUILLET 1990



Mise en marché du sac à magasinage 100% coton Cercle vert.



Avec vous
POUR UN MONDE MEILLEUR

Santé mentale : il faut d'abord améliorer la qualité de vie

MONTREAL — L'amélioration de la qualité de vie doit être l'objectif ultime de toute politique de santé mentale. Et cette politique est l'affaire non pas seulement des psychiatres et psychologues, mais des gens de l'éducation, de la justice, de la santé et des programmes sociaux.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

C'est le message qu'a livré hier le Dr Normand Sartorius, qui dirige la section de la santé mentale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) depuis 1977. Le Dr Sartorius prononçait une conférence, hier, lors de la dernière journée du congrès conjoint de l'Association des médecins-psychiatres du Québec et de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique.

Le Dr Sartorius a emis le souhait que, de par le monde, on se préoccupe davantage de santé

mentale. La santé mentale, a-t-il fait valoir, est une question de bien-être global de l'individu et dépasse la simple notion d'absence de maladie mentale. La santé mentale est la capacité de s'épanouir, d'avoir une bonne image de soi, d'atteindre ses objectifs, d'avoir des relations sociales satisfaisantes, de se sentir aimé, estimé, utile, par exemple.

Quatre composantes

Toute politique de santé mentale devrait compter quatre composantes, selon le Dr Sartorius :

— Un engagement à promouvoir la santé mentale sous toutes ses formes, en plaçant l'individu

dans son contexte d'être social. Enoncer clairement le principe qui motivera les autorités à investir dans la protection de la santé mentale.

— La prévention. Selon certaines études, jusqu'à 50 % des troubles psychiatriques pourraient être prévenus en intervenant à temps, par des mesures de soutien, d'aide préventive. Il s'agit globalement de soutenir les familles, les proches, d'intervenir auprès des familles.

— Le traitement et la réhabilitation, car il faut aussi s'occuper des personnes déjà atteintes de maladies mentales.

— La contribution des autres sciences à l'élaboration de ce programme de santé mentale. Des disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, l'épidémiologie doivent aider à élaborer cette politique.

Il existe un lien certain entre santé mentale et idées suicidaires

MONTREAL — Le fait d'avoir déjà eu des problèmes de santé mentale a une influence déterminante sur la présence d'idées suicidaires et de tentatives de suicide.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a indiqué hier le Dr Richard Boyer, du Centre de recherche de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Le Dr Boyer faisait part de ses travaux, réalisés à partir des données de l'enquête Santé-Québec, dans le cadre du congrès de l'Association des médecins-psychiatres du Québec.

Après avoir approfondi ces données et avoir comparé diverses variables, il en conclut que l'existence de problèmes de santé mentale dans le passé médical d'un individu lui donne quatre fois plus de risques d'avoir eu des idées suicidaires, au cours des 12 derniers mois. De même, ces problèmes de santé mentale donnent six fois plus de risques d'avoir fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois.

Cette constatation, note le Dr Boyer, pourrait être utile dans tout programme de prévention du suicide, lorsqu'on cherche à mieux définir la population-cible. Sachant ce fait, on pourrait par exemple porter davantage attention aux personnes qui ont déjà vécu des problèmes de santé mentale.

Pour le reste, les travaux du Dr Boyer ont confirmé des données déjà soulevées dans d'autres études. Par exemple, c'est la catégorie d'âge 15 à 24 ans qui affirme avoir eu le plus d'idées suicidaires au cours des 12 derniers mois.

C'est aussi dans cette strate d'âge qu'on retrouve le plus grand nombre de tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois.

La fréquence des idées suicidaires et des tentatives de suicide augmente avec le nombre d'évé-

nements stressants vécus (séparation, décès d'un proche, congédiement, etc). La fréquence est aussi plus élevée chez les gens de la catégorie de revenu « très pauvres ».

Le taux de suicide a nettement augmenté au cours des trois dernières décennies, passant de 5 par 100 000 habitants en 1960 à 18 par 100 000 habitants en 1987. La hausse a été particulièrement marquée entre les années 1970 et 1987.

Le Dr Boyer a comparé les régions du Québec pour découvrir des données intéressantes.

Les régions de l'Estrie, de l'Abitibi et du Montréal métropolitain ont vu une diminution sensible de leur taux de suicide au cours des dernières années.

Le taux de suicide est à la hausse dans toutes les autres régions du Québec, et ce particulièrement dans le Bas St-Laurent—Gaspésie, a-t-il précisé.

LE
CAFÉ
QUE VOUS AIMEZ
À UN PRIX
DONT VOUS RAFFOLEREZ



1⁹⁹\$

Avec le bon-rabais en page 11 de notre circulaire du 11 au 16 juin 1990.

PROFITEZ-EN!



Avec vous
POUR UN MONDE MEILLEUR

Avant même qu'elle n'ait force de loi

La législation sur l'avortement inquiète les médecins

(PC) — La législation fédérale sur l'avortement n'a même pas force de loi que déjà elle déclenche l'inquiétude au sein de la communauté médicale canadienne.

Des médecins de plusieurs provinces ont déclaré que le projet de loi C-43 qui a été adopté aux Communes, mais pas encore au Sénat,

les obligera à cesser de pratiquer des avortements pour ne pas être exposés au harcèlement judiciaire et aux poursuites de groupes anti-avortement.

Les militants pour le droit à l'avortement soutiennent que les craintes des médecins entraîneront une réduction spectaculaire de l'accès à l'avortement.

Selon le président de la Corporation des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, les médecins expriment beaucoup d'apprehension au sujet de la nouvelle loi. Lui-même prédit que la loi aura des conséquences éprouvantes. « Il n'y a pas beaucoup de médecins

qui aiment être poursuivis comme le Dr Henry Morgentaler », a-t-il déclaré.

Des sentiments qui sont partagés par plusieurs de ses confrères au pays. Plus tôt cette semaine, des médecins de Calgary ont indiqué qu'ils cesseraient de faire des avortements dès que la liste d'attente actuelle de patientes serait épuisée. Ils ont modifié leur position par la suite en disant qu'ils mettraient fin aux avortements une fois que la loi serait officiellement adoptée.

À Halifax, le responsable de la clinique d'avortement de l'hôpital Victoria General a soutenu qu'en

recriminalisant l'avortement, on ouvre la porte au harcèlement judiciaire. Une fois que la loi sera entrée en vigueur, a-t-il dit, lui-même et plusieurs autres médecins arrêteront de pratiquer des avortements.

Les médecins craignent que leur évaluation des patientes soit contestée par des adversaires de l'avortement, auquel cas ils pourraient être accusés d'avoir pratiqué des avortements illégaux. En vertu de la nouvelle législation, un médecin qui enfreint la loi ou une femme qui ment à propos de sa santé sont passibles de deux ans de prison.

La violence à Akwesasne : les soldats commencent à partir

CORNWALL, Ont. (PC) — Des membres des Forces armées canadiennes se sont retirés hier de Cornwall, où ils sont demeurés prêts à intervenir durant plus d'un mois, après que des actes de violence furent survenus sur la réserve des Indiens Mohawk tout près.

après que deux personnes eurent été tuées sur la réserve de St. Regis-Akwesasne, à cheval sur les frontières séparant le Québec, l'Ontario et l'État de New York.

Si jamais c'était nécessaire, les militaires pourraient revenir à Cornwall en moins de six heures environ, a indiqué le capitaine Keene.

C'est quelque 300 militaires qui avaient été transportés à Cornwall, au début du mois de mai.

La plupart des militaires amenés sur les lieux, le 2 mai, après un échange de coups de feu entre un premier groupe favorable aux maisons de jeu sur la réserve et un deuxième groupe opposé aux jeux de hasard, sont retournés aux bases de Petawawa et de London, en Ontario, a fait savoir hier un porte-parole militaire, le capitaine Tony Keene.

Quelques hommes — M. Keene n'a pas précisé le nombre exact — restent sur place pour surveiller quatre véhicules blindés, un bulldozer et un radeau, toujours sur les lieux.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

J A R D I N

Tutti Frutti

chaise DIVA

VIENNA, 100% résine. Garantie 5 ans. #6305 **3785\$**

KETTLER / CARIBIC. 16 positions. Résine de synthèse, garantie 3 ans. Rég. : 119\$ **8995\$**

27-25 EMU/LOTUS # 5066. Résine de synthèse laquée. Garantie 3 ans. Blanche. Rég. : 95\$ **4995\$**

GRACIOUS LIVING / TOULON. Résine de synthèse, garantie 5 ans. #11002. Rég. : 24.95\$ **995\$**

Québec, Angle boul. Hamel/Henri IV, (418) 871 22 21

zip INTERNATIONAL

LEVIS 4447, boul. de la Rive-Sud (Route Trans-Canada) (418) 835 15 73



Voyez le plus grand choix
D'ARBRES ORNEMENTAUX
de la région de Québec

Pour la fête des Pères, pourquoi ne pas lui offrir un arbre. C'est un cadeau qui durera toute la vie. Embellissez votre environnement et oxygénez votre atmosphère. Pourquoi payer plus cher? Achetez du producteur et épargnez!



C'EST ENCORE LE TEMPS DE PLANTER LES

HAIES DE CÈDRES

VENEZ VOIR NOTRE TOUT DERNIER ARRIVAGE. DES CÈDRES À HAIES PAR MILLIERS DISPONIBLES EN 4 DIFFÉRENTES GRANDEURS: 2 à 3 pieds, 3 à 4 pieds, 4 à 5 pieds et 5 pieds et plus.

TRÈS VASTE CHOIX DE ROSIERS, DE FLEURS VIVACES ET DE FLEURS ANNUELLES



PÉPINIÈRE MORALDO ET FILS INC.

Un seul nom et trois adresses:

CHARLESBOURG-OUEST 1300, boul. Saint-Joseph Tél.: 628-9440	CAP-ROUGE 4078, chemin Saint-Louis Tél.: 656-6539	SAINT-AUGUSTIN 180, Route 138 Tél.: 878-3808
---	--	---

B

COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

Le Collège Bart offre aux personnes déjà diplômées ou à celles qui désirent réorienter leur carrière une formation intensive d'un an en techniques de bureau

RÉORIENTATION DE CARRIÈRE

Formation intensive d'un an en techniques de bureau*

Les cours permettent d'acquérir tous les outils et techniques nécessaires pour travailler efficacement dans un bureau

Entre autres:

- Traitement de texte (WordPerfect)
- Traitement de données (Lotus)
- Comptabilité
- Grammaire française
- Correspondance commerciale
- Anglais des affaires
- Micro-ordinateur
- Dactylographie
- Prise de notes

* Une session supplémentaire mène à l'obtention d'un certificat d'études collégiales (412.62)

Services offerts par le collège:

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique.

Début de la session d'automne

27 août 1990

Allez droit au but, inscrivez-vous.

522-3906

Agression à Saint-Henri de Lévis : complices arrêtés



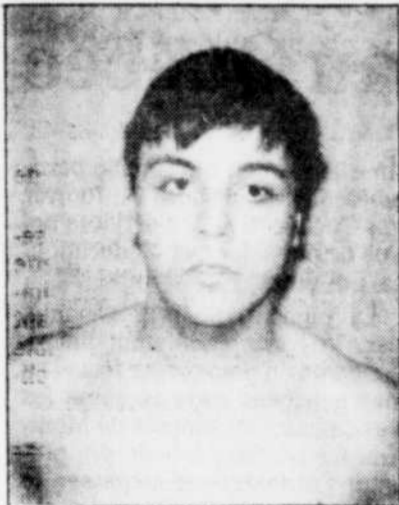
Yves Laflamme

QUÉBEC — Les trois principaux acteurs de l'agression commise à l'endroit d'un sexagénaire de Saint-Henri de Lévis, le 30 mai, sont maintenant connus.



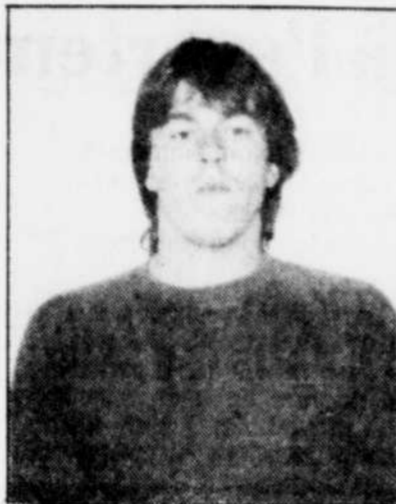
Bruno Galienne

Après Yves Laflamme, 28 ans, maître dans la résidence de la victime par des voisins, la Sûreté du Québec a procédé dans les derniers jours à l'arrestation de Bruno Galienne, 22 ans, et de son frère, Tony, 18 ans. Tous deux ont été accusés de complot et de vol qualifié. Un quatrième individu, Yves Girard, de Sept-Îles, a également été écroué dans le cadre de cette opération. En compagnie de Bruno Galienne, il serait à l'origine d'une douzaine de vols à main armée commis sur la Côte-Nord.



Yves Girard

Laflamme est celui sur lequel pèsent les plus sérieuses accusations : vol qualifié, tentative de meurtre, séquestration et voies de fait avec une arme.



Tony Galienne

Écrasement jeudi à Baie Wakeham

La destruction du DC-3 met fin à 25 ans de loyaux services

L'écrasement dans le Grand Nord du seul DC-3 du gouvernement du Québec représente une grosse perte pour son service aérien, qui voit là réduit en pièces un appareil qui rendait de fiers services depuis 25 ans.

par CHARLES MONGEON
LE SOLEIL

L'appareil, construit en 1940, était déjà en service au gouvernement du Québec en 1965 lorsqu'il a été fondé le service aérien. Il servait à cette époque principalement au transport de passagers exécutifs. Il s'est écrasé jeudi à l'atterrissage à Baie Wakeham, dans la péninsule d'Ungava, par beau temps. Les sept personnes à bord, trois membres d'équipage et quatre passagers qui étaient en mission d'entretien et de vérification des pistes nordiques, en sont sorties indemnes.

Depuis 1965, la mission et l'utilité du DC-3 à pistons avaient beaucoup évolué, a résumé au SOLEIL Marcel Deschamps, du service aérien. « Surveillance de la faune, des caribous, entretien des aéroports nordiques et d'appareils électriques et électroniques, on s'en servait aussi à l'occasion pour transporter des passagers exécutifs et même des pièces de rechange, parfois, comme appui au restant de la flotte », explique M. Deschamps.

Le DC-3 étant une perte totale, il ne reste plus, dans la flotte du service aérien, que deux F-27 turbo-propulés assignés au trans-

port des passagers et un avion-ambulance.

« C'est une grosse perte sur le plan utilitaire, plutôt ébétante, ça ne fait aucun doute », concède Marcel Deschamps.

« La valeur marchande du DC-3 se situe probablement autour de 100 000 \$. Mais ça importe peu. Ce qu'on perd, c'est un appareil qui avait une très longue autonomie de vol », déplore le porte-parole du service aérien. « Depuis l'immobilisation du jet à Lesage, la flotte était déjà réduite. »

Transports Canada a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'écrasement. Un avion du gouvernement du Québec a décollé tôt hier matin pour récupérer des morceaux de l'appareil qui pourraient encore être utiles.

Super spéciaux d'ouverture sur ORDINATEURS

Aux Galeries du Vallon à Sainte-Foy

FUJIKAMA

FK-XT, tout équipé
• NEC V-20 CPU (12 MHz)
• 640 K RAM
• Disque dur 20 MEG
• Floppy 360 K

FK 286-12
• 80386 CPU (12 MHz)
• 1 MEG RAM
• Disque dur 44 MEG IDE
• Floppy 1.2 MEG
• Carte ATIG S et moniteur TTL monochrome

Laptop Equity LT-286
• 80386 CPU (12 MHz)
• 640 K RAM
• Disque dur 20 MEG
• Floppy 1.44 MEG

FK 386-SX
• 80386 CPU (16 MHz)
• 2 MEG RAM
• Disque dur 44 MEG IDE
• Floppy 1.2 MEG
• Carte VGA et moniteur couleur VGA

IMPRIMANTE LASER - EPL-6000
• 114 pages
• Format lettre
• Local 109

EPSON

881-9434
Fax: 681-0547

Spécial 1170\$

1290\$

1950\$

2790\$

1560\$

Aussi: imprimantes Epson, Roland et H.P.
Venez voir d'autres spéciaux en magasin et participez au tirage gratuit d'un ensemble carte et écran VGA couleur qui aura lieu le 15 juillet 1990. Nous souhaitons la bienvenue aux consultants et revendeurs.

INFO UNIK

A deux pas du Centre pédagogique, Sainte-Foy

Les Galeries du Vallon
2323, boul. du Versant-Nord,
local 109
681-9434
Fax: 681-0547

EXCEL 1990 NEUVE
7445\$*



* Détail 8195 \$
Rabais 750 \$

7445 \$

Vous pouvez choisir rabais ou taux d'intérêt réduit

Concessionnaire Hyundai ayant vendu le plus de voitures au Canada, en mai 1990. Il y a sûrement une raison...

* transport et préparation en sus

des voitures bien pensées

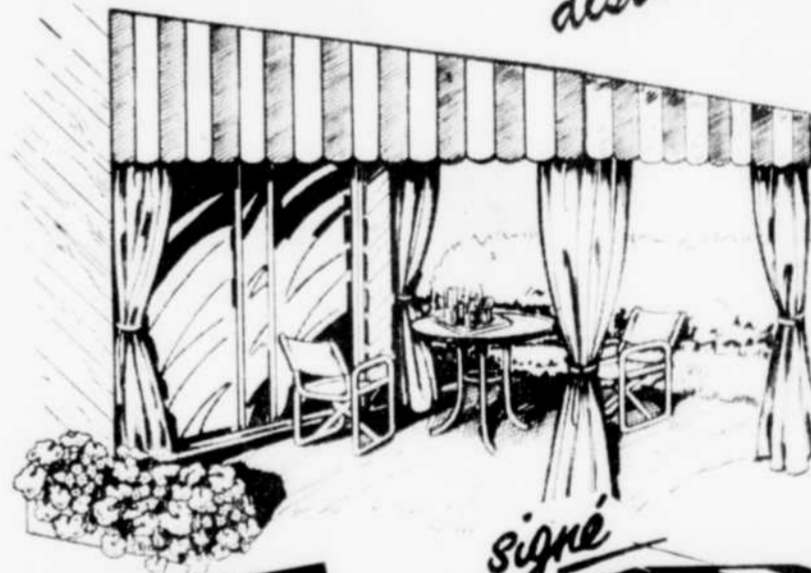
Sonata 1990 avec rabais jusqu'à **1500 \$**

STE-FOY HD HYUNDAI

2650, Dalton, parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

L'AUVENT

distinctif...



Nouveau Au coeur de Québec
355, av. Marais
Ville de Vanier - 683-1958
Ouvert: Jeudi soir - Vendredi soir
Samedi de 9h à 16h

signé **CBI**
837-8863

Les vrais experts depuis 20 ans!
CBI inc., 21, Montcalm, Lévis, C.P. 3250 G6V 6P5

VENEZ ACQUÉRIR UNE SOLIDE FORMATION

Intégration au marché du travail

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

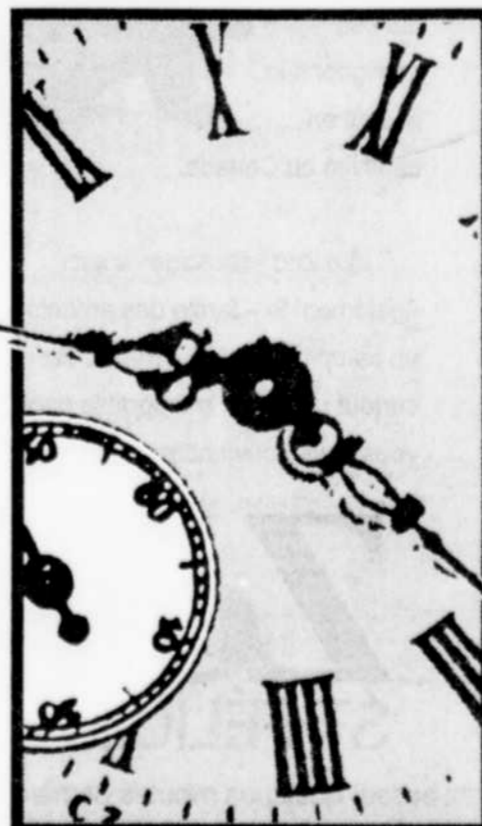
Techniques de bureau*

- Entre autres:
- Introduction aux micro-ordinateurs
 - Traitement de texte (WordPerfect)
 - Anglais des affaires
 - Correspondance commerciale
 - Grammaire française
 - Comptabilité
 - Prise de notes
 - Dactylographie

Services offerts par le collège

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique

* Certificat d'études collégiales 412.62



Cours dispensés dans un horaire souple

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30

Début de la session d'automne

27 août 1990

Allez droit au but, inscrivez-vous.

522-3906

B COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

Premier Sommet mondial sur les femmes et le pouvoir

L'événement a pris fin hier sur une note discordante

MONTREAL — Le premier Sommet mondial sur les femmes et le pouvoir s'est terminé dans la pagaille à Montréal, hier, au terme d'une semaine d'échanges positifs entre les 800 participantes venues d'une quarantaine de pays.

textes de LISE LACHANCE
LE SOLEIL

L'événement s'est produit au moment de choisir les membres du comité provisoire chargé de créer un secrétariat international permanent.

L'assemblée générale avait décidé de nommer cinq femmes par continent. L'Amérique étant divisée entre le nord et le sud, il fallait donc désigner 30 personnes. Or, 70 propositions sont venues de la salle. Comment choisir? Aucune procédure n'avait été déterminée d'avance. Après hésitation, on a confié cette tâche à un comité restreint composé de deux Québécoises, d'une Irlandaise, d'une Norvégienne, d'une Ivoirienne et d'une Ougandaise.

La bagarre a éclaté lorsque, après le dîner, le groupe est venu dévoiler les noms retenus. Plusieurs Africaines se sont alors emparées du micro, criant leur opposition et soutenant que le choix n'était pas représentatif de leur continent. Le tout s'est terminé

dans la débâcle, la présidente de FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité aux pouvoirs politiques et économiques), Danielle Debbas, s'essuyant les yeux à sa sortie de la salle du Palais des congrès.

Objectifs atteints

Danielle Debbas s'est insurgée contre une journaliste qui, au cours d'une conférence de presse, lui a demandé si les organisatrices du Sommet n'avaient pas été dépassées par les événements. « La pagaille a été mise par une poignée de femmes. La poussière va vite retomber et le reste va demeurer. Car nous avons rencontré les objectifs que nous nous étions fixés », a-t-elle dit.

La présidente a brossé un bilan très positif de la semaine à laquelle ont participé des femmes internationalement connues comme Marilyn French, Benoite Groult, Gisèle Halimi, Yvette Roudy, Shere Hite, Margarita Papantriou, Carmen Quintana.

Les échanges constructifs qui ont eu lieu entre les femmes des cinq continents :

- la création d'un réseau international d'entraide et de communication;

- la mise sur pied d'un comité provisoire qui débouchera sur l'établissement d'un secrétariat international permanent;

- la relève du premier sommet avec deux candidatures pour 1994, soit la France et l'Espagne.

Danielle Debbas ajoute, dans ce bilan, les nombreuses propositions faites à l'assemblée générale d'hier et émanant d'une douzaine de pays. Parmi elles : le droit à l'avortement, la promotion de l'é-

FEMMES ET POUVOIR

galité salariale entre hommes et femmes, l'inclusion du travail non rémunéré des femmes (travail ménager, éducation des enfants, bénévolat) dans le produit national brut (PNB) des pays, l'octroi de bourses aux femmes qui veulent créer une entreprise, la reconnaissance du statut juridique des femmes collaboratrices de leur

mari, l'ouverture de garderies, la sensibilisation des enfants contre le sexisme.

La liste complète des recommandations sera envoyée prochainement aux membres du comité provisoire afin que chacune en fasse la promotion auprès des autorités politiques, groupes de femmes et médias de son milieu et, de façon plus large, de son continent.

Menaces

« Marc Lépine n'a pas fini son travail! Je vais le faire! », avait

prévenu un homme quelques jours avant l'ouverture du sommet, faisant référence à l'horrible tuerie des étudiantes de l'École polytechnique. Les organisatrices n'ont pas pris cet appel téléphonique à la légère et prévenu la police. Une surveillance très stricte s'est exercée toute la semaine. Il fallait constamment montrer patte blanche.

Finalement, si une bombe a éclaté, c'est la seule à laquelle les responsables ne s'attendaient pas : le coup d'éclat d'hier.

La ministre Trépanier préconise un accès raisonnable à l'avortement partout au Québec

MONTREAL — La ministre déléguée à la Condition féminine et ministre responsable de la Famille, Violette Trépanier, entend s'assurer que les femmes puissent avoir « un accès raisonnable » à l'avortement partout sur le territoire québécois.

Mme Trépanier a tenu ces propos à la presse après avoir prononcé une conférence au premier Sommet mondial sur les femmes et le pouvoir.

La ministre a souligné que, si le Sénat sanctionne le projet de loi sur l'avortement que le parlement fédéral vient de voter, le solliciteur général du Québec n'aura d'autre choix que d'appliquer la

loi. Celle-ci, on le sait, recriminise cette intervention et fait du médecin le seul juge de sa nécessité.

Qu'arrivera-t-il si, dans une région, des médecins refusent de pratiquer des avortements par crainte de la nouvelle loi? « J'espère que les médecins rempliront leur rôle et seront à la hauteur de leurs responsabilités », a répondu

Mme Trépanier, qui semble particulièrement soucieuse de fournir aux Québécoises des services accrus de prévention et d'éducation.

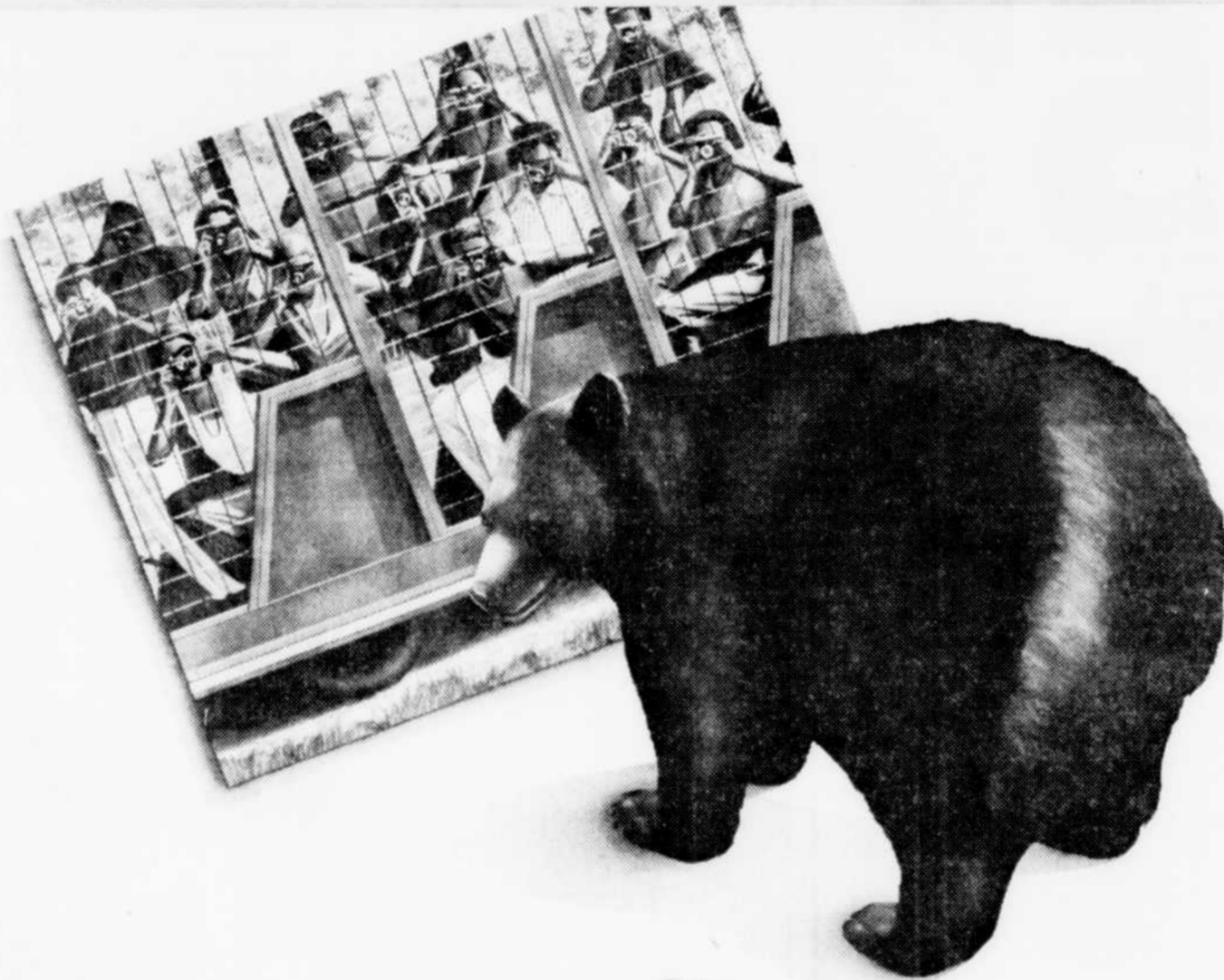
Le pouvoir

La ministre libérale a vanté, hier, le concept de multidimensionalité du pouvoir sur lequel se sont penchées cette semaine les participantes au sommet de Montréal. Ce concept, a-t-elle dit, présente l'avantage de dépasser le strict pouvoir politique, qui a ses propres limites et glisse de plus en plus vers l'administratif.

Aussi, à son avis, est-il important que les femmes investissent tous les lieux de pouvoir à la fois. « La question n'est pas seulement de savoir quels sont les postes-clés qu'il nous faut détenir mais aussi comment investir tous les lieux permettant de participer vraiment à la définition des règles du jeu et d'apporter les réponses aux questions auxquelles nous sommes confrontées quotidiennement. »

Mme Trépanier estime que l'augmentation du nombre de femmes dans les postes de décision n'est pas une fin en soi mais un moyen pour arriver à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. « Il importe de prendre notre place et de le faire en nombre suffisant afin d'amener des changements durables — et dans la direction souhaitée », a-t-elle dit. Sans compter que la société « ne peut s'amputer plus longtemps d'une moitié d'elle-même ».

Une visite derrière les barreaux!



3^e

Pour son 30^e anniversaire le Zoo «sauvage» de Saint-Félicien vous

propose une expérience unique «derrière les barreaux»!

Confortablement assis dans une baladeuse grillagée, vous pourrez observer, en toute sécurité, plus de 350 bêtes sauvages évoluant librement dans leur habitat naturel... tout en circulant à travers de fidèles reconstitutions de l'époque pionnière vous remémorant les grandes lignes de notre histoire régionale.



Le Zoo «sauvage»

de Saint-Félicien a aussi un zoo traditionnel, avec en plus des animaux exotiques, des animaux rares comme le tigre blanc et le carcajou,

qui est,

souignons-le, le seul en

captivité au Canada.



Le Zoo «sauvage» c'est également le «Jardin des enfants», un camping familial... mais c'est surtout un séjour mémorable dont vous vous souviendrez longtemps!

Venez célébrer les 125 ans

de Saint-Félicien et redécouvrez la capitale touristique du Lac Saint-Jean.



Choisissez un refuge

à la mesure de la région,

l'Hôtel du Jardin,

un magnifique hôtel

offrant un éventail de services

forfaitaires personnalisés.



Vous désirez gagner

une visite derrière les barreaux?

Écoutez l'Artshow Provigo tous

les jours au Réseau Radiomutuel.



Zoo
ST-FÉLICIEN

LE SOLEIL



Vous désirez passer quelques minutes derrière nos barreaux ?
Composez le 1-418-679-0543.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

Déjeuner-conférence

L'Institut de la gestion financière du Canada (section Québec)

accueille



André Vezina

Sous-ministre adjoint à la production et aux affaires régionales, ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec

Sujet: La planification stratégique
Endroit: Hôtel des Gouverneurs
Centre-ville
690, boul. Saint-Cyrille Est
Québec

Date: 15 juin 1990 à 8h

Ce déjeuner-conférence qui sera suivi de l'Assemblée générale annuelle est réservé à ses membres.

Les coûts sont assumés par la section.

Informations: Roland Letarte
644-1035

igf

CARREFOUR TIERS-MONDE

CONFÉRENCE

SUR LES DROITS HUMAINS AU GUATEMALA

Invité:

M. Mitchell Goldberg, membre des Brigades Internationales de Paix

Sujet:

La situation des droits humains au Guatemala en 1989-90.

Date:

12 juin 1990

Heure:

12h à 13h30

Lieu:

Carrefour Tiers-Monde
454, rue Caron, 1^{er} étage
Québec

Information:

Cécile Brançon
527-5913

Les examens médicaux et le dépistage des drogues et du sida

Le CPQ recommande la prudence aux employeurs

MONTREAL — Le Conseil du patronat du Québec conseille aux employeurs d'éviter à tout prix l'improvisation dans les examens médicaux et les tests de dépistage des drogues ou du sida qu'ils font subir aux travailleurs tant à l'embauche qu'en cours d'emploi.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le CPQ, qui tenait hier à Montréal un colloque sur les examens médicaux et le dépistage des drogues ou du sida en milieu de travail, constate en effet qu'en vertu des dispositions de la charte québécoise et de la loi canadienne des droits et libertés, les entreprises n'ont pas toute la latitude qu'elles affichent parfois en la matière et que leurs droits sont limités par ceux de leurs travailleurs.

La prudence est de mise dans l'élaboration des examens médicaux afin d'éviter les contestations judiciaires, ont répété hier plusieurs conférenciers. Avec beaucoup d'humour, Me Gilles Lavallée, de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, a d'ailleurs décrit toutes les « pa-

gentes », du formulaire de demande d'emploi, de l'examen médical à l'entrevue, qui pouvaient s'avérer matière à de la discrimination systématique, systémique ou tout autre « ique ».

Des doutes

Si M. Lavallée déplore le carcan imposé aux employeurs, les témoignages de médecins invités laissent toutefois planer des doutes sur la pertinence de faire des tests de dépistage des drogues et du sida en milieu de travail. Le Dr Michel Grimard, consultant en santé et environnement au travail, et le Dr Gilles Pineau, d'Hydro-Québec, remettent en effet en question ces tests car ils ne font que détecter la présence d'une substance à un moment donné, sans indiquer si la personne est intoxiquée ou si elle a développé une dépendance à certaines drogues.

Si le test d'un salarié s'avère positif, sur quelle base un employeur peut-il prendre des sanctions? L'employeur a-t-il le pouvoir de sanctionner le comportement d'un de ses employés en dehors des heures de travail? A-t-il le pouvoir de le sanctionner parce qu'il a consommé des substances illégales?

Réponse négative

Pour M. Daniel Carpentier, conseiller juridique à la Commission des droits de la personne du Québec, la réponse à toutes ses questions est non. Les représentants d'Alcan et de la Brasserie Molson O'Keefe se demandent toutefois si on ne va pas trop loin dans la protection des droits des individus, sans se soucier des dommages qui peuvent être causés à autrui.

Les médecins ne nient pas que des tests sont nécessaires pour certains types d'emploi, comme pour le conducteur de train ou le pilote d'un 747.

M. Grimard suggère toutefois aux employeurs d'éviter de se lancer dans des tests « at large ». « Pourquoi faire subir des examens rectaux à un travailleur qui vendra des produits cosmétiques? » lance-t-il.

Le sida

En ce qui concerne les tests pour le dépistage du sida, les médecins sont aussi unanimes. Sauf en de très rares exceptions dans le secteur de la santé, ces tests de dépistage sont inutiles car le sida est une maladie certes sérieuse, mais une maladie comme une autre, note M. Grimard.

M. Pineau, d'Hydro-Québec,

déplore par ailleurs que les employeurs s'inquiètent de la consommation de drogues ou de la présence de travailleurs seropositifs, alors qu'ils se préoccupent peu de l'alcoolisme qui touche entre 10 et 20 % des salariés. « Personne ne pense à faire passer l'alcool test au travailleur qui revient de diner le jour de paye. Pourtant, l'alcool cause plus de dommages chez les travailleurs que la cocaïne. »

S'il suggère aux employeurs de ne pas se lancer tête baissée dans de coûteux programmes de dépistage de drogues, M. Pineau, d'Hydro-Québec, précise toutefois qu'ils ne doivent pas rester inactifs. Il préconise la mise sur pied en milieu de travail de centres de santé, qui seront plus que de simples « contrôleurs d'absentéisme ».

Le Conseil du patronat du Québec s'engage d'ailleurs dans cette voie. Le président du CPQ, M.

Ghislain Dufour, croit que l'aide aux travailleurs est la solution pour résoudre les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie dans les entreprises. Pour ce faire, le CPQ favorise l'intégration dans les entreprises de programmes d'aide aux employés (PAE) pour soutenir les employés aux prises avec la toxicomanie. M. Dufour

constate que bien peu de conventions collectives prévoient la mise sur pied d'un PAE.

Il faut dire que les organisations syndicales, particulièrement la FTQ, sont réfractaires à un tel programme, puisqu'elles doutent de la confidentialité des informations divulguées aux ressources fournies par l'employeur.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

Toitures revêtements portes et fenêtres
ESTIMATION GRATUITE
PORTES ET FENÊTRES
ÉCONO PLUS ENR.
624-3228
ROBERT ROBERT

La Résidence **Stuart** À SILLERY
Pour personnes retraitées et convalescentes

- Vous cherchez un milieu de vie exceptionnel, un endroit où l'on se sent vraiment chez soi, avec tous les services vous permettant de profiter de la vie et de vous laisser gâter!
- Vous cherchez une résidence de qualité supérieure dans un quartier calme et paisible de Sillery et qui offre:

Espace — Confort — Sécurité

Des services personnalisés dans un décor exceptionnel:

- Des services infirmiers au besoin
- Visite d'un médecin aux deux semaines
- Supports et aide pour le bain
- Buanderie
- Entretien ménager
- Service d'une coiffeuse professionnelle
- Des menus adaptés aux besoins de la personne âgée
- Une personne responsable 24 heures sur 24
- Le repas servi à la chambre, si vous le désirez
- Planchers chauffants
- Intercom dans chaque pièce
- Sonnette à chaque lit
- Air climatisé et contrôle de la température dans chaque pièce

2045, Terrasse-Stuart, Sillery (Québec)
681-1554

PASSEPORT SEIGNEURIAL
autoroute de la Capitale
(sortie Seigneuriale) BEAUPORT
(418) 666-9633

PASSEPORT RIVE-SUD
4585, boul. de la Rive-Sud
(sortie route des îles)
(418) 835-1888

JAMAIS
on n'a offert autant pour seulement

15 995\$

Offre spéciale pour un temps limité
99\$
obtenez une transmission automatique



Transport, préparation et plein d'essence inclus.

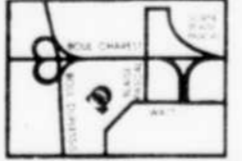
handling by **LOTUS** ISUZU

ISUZU IMPULSE XS 1990
Voici la liste des équipements standard

- Moteur 4 cylindres à double arbre à came en tête et 16 soupapes, 130 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Traction avant
- Système d'injection à multipoint commandé par ordinateur
- Direction assistée à crémaillère
- Freins à disque aux quatre roues
- Suspension indépendante brevetée LOTUS aux quatre roues avec amortisseurs au gaz
- Pneus 14 pouces à profil bas haute performance
- Roues en alliage d'aluminium
- Sensation de quatre roues directrices
- Compte-tours, compteur quotidien
- Retroviseurs extérieurs à commande électrique
- Phares à halogène à couvercle escamotable
- Essuie-glaces intermittents à commande variable
- Banquette arrière rabattable
- Radiophonie AM-FM cassette inversion automatique à haute-fidélité, 4 haut-parleurs
- Essuie-glace et lave-glace arrière
- Aileron arrière intégré
- Lampe de lecture et éclairage du coffre
- Moulures latérales
- Miroir de courtoisie
- Chauffe-moteur
- Vitres teintées
- Sièges baquets

PASSEPORT STE-FOY

3330, rue Watt
(angle Duplessis et Charest, sortie Blaise-Pascal)
(418) 653-1312



COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS DE LA RÉGION DE QUÉBEC
AVIS IMPORTANT

Tous les entrepreneurs, employeurs et employé(e)s régi(e)s par le Décret R.40, relatif à l'entretien d'édifices publics dans les régions administratives suivantes:

01 (Bas-Saint-Laurent), 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean), 03 (Québec), 04 (sous-régions de Lotbinière, Mégantic, Arthasbaska et Drummond, ainsi qu'aux municipalités de Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie et Manceau), 05 (Estrie), 09 (Côte-Nord) et 08 (Abitibi-Témiscamingue);

sont priés de noter que le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec les régissant doit être respecté sous peine de réclamations et poursuites légales.

Nous tenons à vous faire part qu'en vertu de l'article 17 de la Loi sur les décrets de convention collective, l'Honorable ministre du Travail, Yves Séguin, sous son autorité a désigné comme membres adjoints au Comité paritaire et ce, pour une période indéterminée, les personnes suivantes: **messieurs Jean-Paul Colin et André Dubé**, représentants des employeurs non partie à la convention, **madame Nicole Lachance et monsieur Paul Ringuette**, représentante et représentant des employé(e)s non partie à la convention.

MODIFICATION

Il est important de signaler aux intéressé(e)s qu'un avis a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 23 mai 1990, afin de reconnaître comme partie contractante: "**Syndicat des travailleurs et travailleuses unis du Québec**".

Le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics de la région de Québec

2275, boulevard Sainte-Anne
QUÉBEC (Québec)
G1J1Y1
(418) 667-3551

Roger Simard
directeur général

POUR MIEUX APPRIVOISER L'HIVER... CARNAVAL DE QUÉBEC - 7 AU 17 FÉVRIER 1991

Le Conseil d'administration est heureux de présenter son comité exécutif 1991.



JEAN MAHEUX PRÉSIDENT
YVAN CLOUTIER VICE-PRÉSIDENT
JEAN PELLETIER TRÉSORIER
LISE MARSAN SECRÉTAIRE
ANDRÉ DROLET DIRECTEUR
MARC LIZOTTE DIRECTEUR
MARIE-ANDRÉE MATTE DIRECTRICE



LE MONDE

L'OTAN offre son amitié et sa coopération à l'URSS

TURNBERRY, Écosse (AFP) — Les pays de l'OTAN ont tendu hier la main à l'URSS lui proposant pour la première fois leur « amitié » et leur « coopération » pour « construire la paix » en Europe, selon la formule du secrétaire d'État américain James Baker.

Les Alliés occidentaux ne veulent pas « marginaliser » l'URSS, ont déclaré plusieurs des 16 ministres des Affaires étrangères à l'issue du Conseil de l'Atlantique Nord, à Turnberry.

Mais ils sont restés fermes sur la nécessité de préserver l'OTAN, même réformée, et d'y intégrer, y compris militairement, la future Allemagne unifiée, même en ménageant une transition.

Dans le préambule de leur communiqué final, les pays de l'OTAN ont tenu ainsi à marquer solennellement la fin de la guerre froide, a déclaré un diplomate français. Ils ont pour la première fois formellement accepté l'idée d'une institutionnalisation du fonctionnement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui regroupe 35 pays (toute l'Europe sauf l'Albanie plus les États-Unis et le Canada).

Le Parlement russe défie le Kremlin

MOSCOU (CP, AFP) — Le Parlement de la Fédération de Russie, de loin la plus importante des 15 républiques d'URSS, a fait un pas important pour échapper au pouvoir des dirigeants du Kremlin.

Par 544 voix contre 271, les députés russes ont adopté un projet de déclaration de souveraineté établissant clairement que la Constitution et les lois russes ont préséance sur la Constitution et les lois soviétiques.

La décision des parlementaires a été immédiatement condamnée par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et des experts occidentaux ont dit que le processus mis de l'avant en Russie par Boris Eltsine, le grand rival de Gorbatchev, représentait une menace plus grave pour l'Union so-

viétique que la démarche indépendantiste des États baltes.

La Fédération de Russie représente près de 75 % du territoire soviétique et plus de 50 % des Soviétiques y vivent. De plus, la république produit la quasi totalité du pétrole et du gaz naturel du pays.

Le projet de déclaration adopté hier par le Parlement russe stipule aussi que les lois soviétiques contraires aux lois de la république seront « suspendues sur son territoire ».

En adoptant de telles clauses, la Fédération de Russie s'engage à son tour sur la voie déjà tracée des l'année dernière par les républiques baltes qui avaient, l'une après l'autre, proclamé la prééminence de leurs lois sur les lois soviétiques.

Le projet de déclaration devrait être approuvé dans son ensemble au début de la semaine prochaine.

Eltsine, le nouveau président de Russie dont les rapports avec Gorbatchev se sont tendus au fil des derniers mois, avait expliqué fin mai son ambition nouvelle pour une « souveraineté » de la Russie, « dans le sens le plus large ».

À cette affirmation de la souveraineté russe, Gorbatchev a répondu hier en insistant sur la nécessité de préserver l'unité des « forces démocratiques, des forces de la perestroïka ».

Le président soviétique a déclaré en conférence de presse qu'il était « sûr à 100 % que les

parlementaires russes n'adopteraient pas des lois « qui porteraient préjudice à la Fédération de Russie ».

Le président soviétique a lancé un appel au dialogue et à la coopération à Eltsine : « L'important, a déclaré Gorbatchev, ce sont nos tâches et nos objectifs communs ».



Thatcher à Moscou

La première ministre britannique Margaret Thatcher, arrivée jeudi à Moscou, a poursuivi hier sa visite de trois jours dans la capitale soviétique en déposant une gerbe devant la tombe du soldat inconnu. En conférence de presse, elle a déclaré que l'OTAN doit donner des assurances à l'URSS sur les conséquences de la réunification allemande.

VENTE
10e ANNIVERSAIRE

Plus de 40 ensembles de patio en montre ainsi que chaises longues, chaises à dossier haut ou bas, balançoires, parasols, tables d'appoint, fauteuils berçants, etc.

PLUSIEURS SUGGESTIONS POUR LA FÊTE DES PÈRES VENEZ NOUS VOIR!

PATIO RAMA
4075, boul. de la Rive-Sud (route 132) Saint-David, comté Lévis 833-3614

Des conseillers professionnels pour mieux vous servir...

LIVRAISON GRATUITE dans toute l'agglomération de Québec

Invitation!

Venez nous rencontrer pour admirer les tout nouveaux modèles

ESCORT - GRAND MARQUIS TRACER - EXPLORER 1991

L'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Bertrand Roberge
Président

Simon Turmel
Directeur général

Clermont Couture
Directeur des ventes

Gilles Morissette
Directeur financier

F. Malouin
Vendeur professionnel

Welle Gagne
Vendeur professionnel

Daniel Côté
Chef de file

J. Bedard
Chef de file

Jean-Pierre Gagnon
Chef de file

Denis Couture
Vendeur professionnel

Gaëtan Grenier
Vendeur professionnel

Automaobiles ROBERGE
1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 687-5544

SONY

MEILLEUR PRIX CERTIFIÉ

SPP-S10
Téléphone sans fil SPORTS

Recevez vos appels même dans la piscine.

- MODELE ETANCHE convenant parfaitement à l'utilisation extérieure (base non étanche)
- Interphone entre la base et le combiné
- Bloc d'alimentation NiCad rechargeable/remplaçable
- Système à canaux multiples (à sélectionner)
- Antenne hélicoïdale de gain élevé: rendement comparable à celui des antennes beaucoup plus longues

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix sélect des appareils offerts sont garants du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronic
PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
658-4535

Bon voyage!

M. Doris Gourde et M. Marco Lemieux suivront bientôt Frigo le toucan pendant une semaine sous le chaud soleil d'Acapulco en compagnie d'une personne de leur choix.

Comme des milliers de Québécois et Québécoises, Monsieur Gourde et Monsieur Lemieux ont participé à la promotion Frig-O-Soleil en collectionnant les contenants Frig-O-Seal gratuits dans les postes Irving. Ils deviennent ainsi deux de nos quatre derniers gagnants à partir pour Acapulco.

Tous les détaillants Irving participants vous remercient pour le succès phénoménal de cette promotion et vous invitent à participer à la spectaculaire promo estivale "Splash".

IRVING
La pétrolière sympathique

PROMOTION FRIG-O-SOLEIL

M. Doris Gourde et M. Marco Lemieux reçoivent les chaudes félicitations de M. Jean-Pierre Giguère, détaillant Irving du 79 C, Kennedy à Lévis et de Mme Johanne Marceau, détaillant Irving du 3605, boul. de la Rive-Sud à Saint-David.

Félicitations aux deux autres gagnants du tirage du 25 mai: M. Raymond Tremblay de Matane et M. Marius Garon de Mont-Joli.

Bon voyage aux gagnants et merci!

Les Tchécoslovaques votent nombreux

PRAGUE (AFP, AP) — Les Tchécoslovaques ont voté en grand nombre hier pour des élections historiques mettant fin à plus de 40 ans de domination communiste.

Le président Vaclav Havel, accompagné de sa femme Olga, a été l'un des premiers à déposer son bulletin dans l'urne près de son domicile de Prague pour le premier scrutin libre depuis 1946. « Vive Havel », ont crié quelques centaines de personnes venues soutenir l'ancien dissident porté au pouvoir par la révolution démocratique de novembre.

Des files d'attente se sont formées à Prague, Brno et dans d'autres villes dès l'ouverture des 20 000 bureaux de vote. Le scrutin doit s'achever aujourd'hui en début d'après-midi, mais les résultats définitifs ne seront pas connus avant demain soir.

Vingt-deux partis se disputent les voix des 11,2 millions d'inscrits. Les sondages donnent une majorité au Forum civique, le mouvement du président Havel, qui a renversé les communistes il y a six mois et dirigé les réformes depuis. Les 350 sièges des Parlements des républiques tchèque et slovaque sont également en jeu.

Le nouveau Parlement fédéral choisira le président du pays et tout indique que ce sera Havel. L'une des principales tâches des parlementaires, durant leur mandat de deux ans, sera de réécrire la Constitution.

Les chrétiens-démocrates, donnés seconds de l'élection dans les sondages, pourraient subir le contre-coup d'un scandale de dernière heure, éclaboussant le président de l'un de leurs partis, Josef Bartoncik. Il a été officiellement accusé d'avoir collaboré avec la



Le président tchécoslovaque Vaclav Havel et sa femme Olga sont allés prendre une bière dans un établissement de leur quartier après avoir participé aux premières élections libres dans leur pays depuis 1946.

police politique sous l'ancien régime.

Fin d'un refus de 20 ans

Alexander Dubcek, l'ex-dirigeant communiste du « Printemps de Prague » et candidat du Public contre la violence (VPN), l'organisation soeur du Forum civique en Slovaquie, a voté à Bratislava

pour la première fois après un refus de 20 ans.

« Ni ma famille ni moi n'avons voté pendant 20 ans. Je suis venu voter avec ma femme justement parce que l'on peut dans ces élections choisir ce qui est le principal. Ce sont nos élections libres et il y a un autre climat politique », a-t-il déclaré.

La terreur règne encore en Kirghizie

FROUNZÉ, URSS (AP, AFP) — Des bandes d'émeutiers, armés de faux et de fourches, ont continué hier de semer la terreur dans la ville de Oche, en Kirghizie, après plusieurs jours d'actes de violence qui ont fait au moins 78 morts dans cette république soviétique d'Asie centrale.

L'agence TASS a admis hier que la « terreur et la panique » continuaient de régner dans la partie occidentale de la république, près de la frontière avec l'Ouzbékistan, malgré l'envoi de renforts de troupes par le ministère soviétique de l'Intérieur.

Au moins 325 personnes ont été blessées depuis quatre jours, a indiqué une source au comité central du Parti communiste à Frounzé, la capitale de la Kirghizie. De plus, 249 bâtiments ont été détruits par le feu au cours des affrontements entre Kirghizes et Ouzbeks, selon la même source.

Interfax, un bulletin de Radio

Moscou, a rapporté hier 200 hommes du ministère de l'Intérieur, chargés de protéger 2000 Ouzbeks dans une ferme collective de Kirghizie, dans la région de Andijan, se sont retrouvés jeudi encerclés par 6000 Kirghizes qui voulaient s'emparer de leurs armes. Ils ont été dégagés par 440 hommes envoyés en renforts, indique Interfax.

À la frontière entre les deux républiques, 10000 Ouzbeks ont tenté de marcher sur la ville de Oche, théâtre d'affrontements depuis lundi. Ils ont été bloqués par les forces de l'ordre, et selon les premières informations sept Ouzbeks ont été blessés par balles.

Des groupes de 100 à 150 personnes se sont ensuite infiltrés dans des villages de la région pour incendier les maisons des Kirghizes, poursuit Interfax.

Le Parlement soviétique a lancé un appel au peuple kirghize et au peuple ouzbek en lui demandant de faire preuve de « retenue » et de « ne pas tomber dans la provocation », a annoncé hier l'agence TASS qui publie le texte de l'appel.

« Si la voix de la raison ne se fait pas entendre maintenant, les événements peuvent prendre des conséquences encore plus graves », a ajouté le texte.

Le parlement soviétique demande aux autorités de la république kirghize et aux autorités centrales de prendre toutes « les mesures prévues par la loi » pour mettre un terme aux « excès ».

Doe est prêt à négocier

MONROVIA (AP) — Le gouvernement libérien du président Samuel Doe a annoncé qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu et à négocier avec les dirigeants des rebelles après de violents combats dans une ville à proximité de la capitale.

« Les choses progressent. C'est pourquoi nous sommes prêts à négocier maintenant », a dit le ministre de l'Information Emmanuel Bouwier à des reporters.

Bouwier a déclaré que les troupes gouvernementales avaient repris la ville de Harbel, à 40 km au sud-ouest de Monrovia. Cette ville se trouve à côté de l'immense plantation de Firestone. Des sources rebelles ont confirmé que leurs forces avaient été évincées de la ville.

Bouwier a indiqué que le gouvernement était prêt à accepter de négocier avec le Front national patriotique mais pas avec le chef des rebelles, Charles Taylor. Il a aussi indiqué que la médiation des dirigeants religieux du pays était souhaitée.

ICI HYDRO-QUÉBEC



Nous répondons à vos appels téléphoniques

- jusqu'à 19 h, du lundi au vendredi
- de 9 h à midi, le samedi

Vous trouverez le numéro de téléphone du service de la Clientèle sur votre facture d'électricité ou dans l'annuaire.



**TOUTES LES
PLANTES VIVACES
À UN SEUL PRIX**

1.88

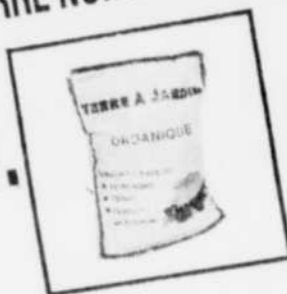
PLUS DE 225 VARIÉTÉS!

EN POT DE 4"

SPÉCIAL

POUR UN TEMPS LIMITÉ
SAC DE 20 Kg DE TERRE NOIRE PRÉPARÉE À

1.39 ch.



ON EST TOUT VERT À L'ANNÉE!

**FESTIVAL
DES
VIVACES**

**3 DERNIERS
JOURS**



LES CENTRES JARDINS
PARADIS

1100, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest (626-4000)

Production de quatre veaux au code génétique manipulé

HOUSTON, Texas (AP, AFP) — Des chercheurs d'une compagnie de Houston ont réussi à produire quatre veaux dont ils avaient manipulé le code génétique dans l'espoir d'obtenir des bestiaux résistant mieux aux maladies et dont la viande est plus maigre.

directe des chromosomes d'un bovin affecte le lait et la viande produits par cet animal, a expliqué Ken Bondioli, président de Granada BioSciences, la firme qui conduit cette expérience.

Ces chercheurs de la firme Granada BioSciences ont révélé hier, au cours d'une conférence de presse que l'un des veaux avait un gène d'origine humaine et que chacun des trois autres avait un gène supplémentaire d'origine animale. Ces gènes ont été ajoutés alors que les animaux n'étaient que des

embryons.

Selon eux, ces résultats permettent de franchir une nouvelle étape dans l'application de la manipulation génétique pour la production d'animaux destinés à la consommation humaine.

La production de ces quatre veaux va permettre de comprendre comment une manipulation

Cette nouvelle étape dans l'application du génie génétique devrait, ont expliqué ces chercheurs, non seulement éliminer le long et coûteux processus de sélection et de reproduction mais permettre de produire du bétail de qualité supérieure dont l'existence n'a été jusqu'à présent que théorique.

En Bref

■ Abstention hongroise

BUDAPEST (AFP) — La Hongrie ne participera, cette année, à aucune manœuvre du Pacte de Varsovie, a déclaré le ministre hongrois de la Défense Lajos Fur à son homologue soviétique Dmitri Yazov, a indiqué hier l'agence MTI. Fur a aussi déclaré que la Hongrie allait retirer ses troupes du commandement militaire intégré de l'alliance militaire des pays de l'Est, a ajouté MTI. Lors d'un entretien à Moscou avec Yazov, le ministre hongrois a aussi indiqué son pays avait l'intention de quitter l'alliance militaire de l'Est « à la fin de l'année prochaine ».

■ Incertitude au Pérou

LIMA (AFP) — L'écrivain Mario Vargas Llosa et l'ingénieur agronome d'origine japonaise Alberto Fujimori ont des chances à peu près égales de remporter le second tour des élections présidentielles péruviennes, demain, et de succéder, le 28 juillet prochain, au social-démocrate Alan Garcia. Les derniers sondages, dont la publication est interdite au Pérou pendant les deux dernières semaines de campagne, plaçaient les deux candidats pratiquement à égalité.

■ Sous-marin échappé

LONDRES (AFP) — Un remorqueur polonais a perdu dans la nuit de jeudi à hier en mer du Nord un des deux sous-marins soviétiques, destinés à la ferraille, qu'il emmenait en Écosse. Le remorqueur Ajaks a envoyé un message aux garde-côtes néerlandais, leur signalant qu'il manquait la moitié de son chargement. Selon le message, ajoutent les Lloyd's, le sous-marin, a coulé au milieu de la mer du Nord. Il n'y avait personne à bord.

■ Nouveau patriarche russe

MOSCOU (AFP) — Le métropolitain Alexis de Leningrad a été élu hier patriarche de l'Église orthodoxe russe. Né Alexis Ridiger, cet Estonien de 61 ans est considéré comme un homme de la perestroïka qui devrait mener l'Église sur la voie des réformes mais dont les religieux les plus progressistes estiment qu'il est encore trop compromis avec le pouvoir soviétique. Il succède au patriarche Pimène, mort le 3 mai dernier. Le nouveau patriarche aurait obtenu environ 165 voix, soit à peine la majorité de 50% nécessaire pour remporter l'élection au scrutin secret.

■ Injonction contre Kevorkian

DETROIT, Michigan (AFP) — Un juge de Detroit a ordonné hier au médecin inventeur d'une « machine à suicide » de cesser de la mettre à la disposition de malades en attendant de déterminer s'il a violé la loi en aidant ainsi une femme atteinte de la maladie d'Alzheimer à mettre fin à ses jours. Lundi dernier, le Dr Jack Kevorkian avait installé Janet Adkins, 54 ans, à cette « machine », à la demande de celle-ci. La malade avait ensuite actionné elle-même le dispositif.

L'Est coupera son assistance au Cambodge

PARIS (d'après AFP) — L'URSS et les pays membres du COMECON, le marché commun des pays de l'Est, cesseront à la fin de l'année leur assistance au Cambodge, aide qui représente près de 80% du budget annuel du pays.

Cette décision pose un « défi majeur » au régime de Phnom Penh, indique un rapport établi à la demande d'ONG (organisations non gouvernementales) parvenu hier à l'AFP.

Selon ce rapport confidentiel, établi par M. Raoul Jennar, conseiller diplomatique du Forum des ONG pour le Cambodge, les pays du COMECON, du FMI, ne peuvent plus fournir certaines aides, et « les relations entre ces pays et le Cambodge redeviendront, à partir de janvier prochain, des échanges commerciaux et plus de l'assistance technique ».

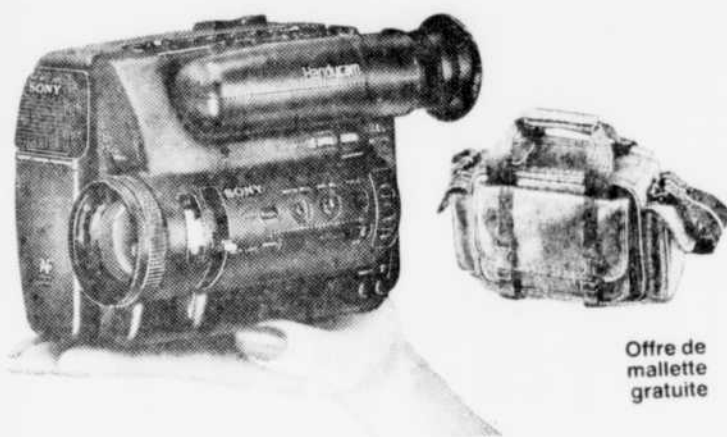
« Compte tenu de l'effet cumulé des contraintes qui s'abatent sur le gouvernement, note-t-il, on doit sérieusement s'interroger sur sa capacité à survivre au-delà d'une période qui va de 6 à 18 mois ».

« Phnom Penh ne recevra plus que ce qu'elle est en mesure de payer », précise l'auteur en ce qui concerne notamment l'URSS, principal soutien du gouvernement de Phnom Penh. Le Cambodge consacre de 30% à 40% de son budget à des dépenses militaires.

Le rapport préconise en conséquence la levée de l'embargo décrété par les États-Unis et la Chine, la fourniture d'une aide massive au Cambodge, un « cessez-le-feu immédiat », et « la vacance du siège du Cambodge à l'ONU ».

SONY

MEILLEUR PRIX CERTIFIÉ



Offre de mallette gratuite

HANDYCAM VIDEO 8 CCD-TR5

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

- 790 grammes, la plus petite et la plus complète au monde
- Objectif zoom à rapport 6:1 avec macro
- Obturateur à vitesse 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/4000
- Superposition numérique à déroulement
- Éclairage minimal 4 lux

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix select des appareils offerts sont garants du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronic

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
658-4535

Dernière semaine!

Offre spéciale de nettoyage tapis et meubles



2 pièces	4 pièces
49 \$	79 \$
Ord. 64 \$	Ord. 128 \$

Super offre!

Maison complète
5 pièces, vestibule et 12 marches
109 \$ Ord. 206

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Canapé et causeuse **69 \$**
Ord. 135 \$

Canapé et fauteuil **59 \$**
Ord. 109 \$

- ★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
le samedi de 9 h à 13 h

Québec 624-0478

Région de Montréal 339-5420

la Baie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour nous-soi: 2,40 le m² (0,22 \$ le pi²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attendants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 18 juin 1990.



20ième Anniversaire

RABAIS DE 10 À 50%

SUR MATELAS, SOMMIERS CAISSES, OREILLERS, COUVRE-MATELAS ET LES BOÎTES MODULAIRES « MATSOU »

MATELAS DAUPHIN

DEPUIS 20 ANS DÉJÀ, MATELAS DAUPHIN VOUS FAIT MIEUX DORMIR

NOUVEAU • Maintenant à Place des Quatre-Bourgeois • 652-3411

QUÉBEC 85, Marie-de-l'Incarnation 527-7178	SAINTE-FOY Place Belle-Cour 657-1494	CHARLESBOURG Place Lebourgneuf 622-0492	CHARNY 8124, du Blizzard 832-2951	LEVIS 155, Rue Kennedy 835-0218	SCOTT JONCTION 1169, Rue Kennedy 387-5451	ST-GEORGES DE BEAUCÉ 8860, boul. Lacruz 227-0480	BIC Cité Rimouski 736-5542
--	--	---	---	---------------------------------------	---	--	----------------------------------

LA FABRIQUE DE TOUT REPOS

Shamir dirigera un gouvernement «dur»

JÉRUSALEM (AP, AFP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a annoncé hier qu'il avait formé un gouvernement qui a soulevé des critiques immédiates en raison de son attitude rigide à l'endroit du soulèvement palestinien et de son intention de poursuivre la création de colonies juives dans les territoires occupés.

La formation de ce gouvernement de coalition met fin à une crise politique de trois mois qui avait éclaté le 15 mars, quand les travaillistes de Shimon Peres avaient quitté le gouvernement d'unité nationale de Shamir.

Le gouvernement d'extrême droite a fait savoir qu'il voulait augmenter les implantations juives dans les territoires occupés et indiqué qu'il était prêt à recourir à des moyens encore plus durs pour réprimer la contestation palestinienne.

Ces deux positions devraient refroidir encore plus les relations entre Israël et les États-Unis qui souhaitent qu'une attitude plus conciliante soit adoptée à l'égard des Palestiniens.

De plus, le nouveau gouvernement a écarté de façon catégorique tout contact avec l'OLP.

Le président américain George Bush a déclaré hier qu'il était prêt à travailler avec le nouveau gouvernement, mais il a rappelé que les États-Unis voulaient que des négociations de paix commencent le plus rapidement possible au Moyen-Orient.

C'est lundi que le gouvernement sera présenté au Parlement. Il s'agira du cabinet le plus nombreux qu'ait connu Israël depuis sa création, puisqu'il comportera vraisemblablement 32 ministres et vice-ministres, soit la moitié des députés de la coalition et le quart de la Knesset (120 députés).

La majorité le soutenant se compose des 40 députés du Likoud de Shamir, des trois formations d'extrême-droite (7 sièges en tout), trois des quatre partis religieux du parlement (13 sièges) et deux députés qui ont fait défection de leurs formations, depuis 48 heures, pour rejoindre la coalition.

Pendant les trois mois de crise politique, le chef du Likoud avait profité du vide politique pour renforcer la présence israélienne dans les territoires occupés.

Deux nouvelles implantations avaient ainsi été créées pendant cette période, l'une à Gaza et l'autre en Cisjordanie et des colons juifs d'origine américaine avaient occupé un ancien hospice grec-orthodoxe situé en plein cœur du quartier chrétien de la Vieille ville de Jérusalem.

Bush songe à couper les ponts avec l'OLP

OMAHA, Nebraska (AP, AFP) — Le président américain George Bush a déclaré hier qu'il envisageait de rompre les discussions avec l'OLP après la tentative de débarquement manquée menée par une faction de l'organisation palestinienne en Israël, le 30 mai.

Le président a demandé au chef de l'OLP, Yasser Arafat, de renoncer à de telles attaques, en laissant entendre que la réponse du leader palestinien déterminerait l'avenir des contacts OLP-USA.

« Notre dialogue est basé sur la renonciation au terrorisme. Selon moi, c'était du terrorisme pur et simple », a dit le président, précisant toutefois qu'« aucune déci-

sion n'a encore été prise ». Le secrétaire d'État James Baker a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de l'O-TAN, que les États-Unis ne sauraient tolérer les actions terroristes de l'OLP alors que Washington s'efforce d'instaurer la paix au Moyen-Orient.

Le Washington Times a indiqué hier que le gouvernement

avait décidé de mettre fin à ce dialogue, ou au moins de le suspendre.

Le gouvernement, a indiqué le président Bush, est toujours en train d'évaluer la réaction de l'OLP à la tentative de débarquement de commandos du Front de libération de la Palestine (FLP), une des composantes de la centrale palestinienne.

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a jusqu'ici évité de condamner cette opération.

Le comité exécutif de l'OLP, réuni à Bagdad pendant trois

jours, a aussi évité de se prononcer sur l'opération du FLP. Dans un communiqué diffusé jeudi, il a estimé qu'une rupture du dialogue avec les États-Unis « porterait un coup aux démarches de paix ».

Le département d'État a refusé de réagir à ce communiqué, soulignant qu'il avait été lu par un porte-parole anonyme. « Nous ne considérons pas que ce soit le dernier mot de l'OLP, (...) ils ne nous ont pas dit que ce l'était », a déclaré un responsable du département d'État qui a requis l'anonymat.

La Bulgarie s'apprête à voter

SOFFIA (AFP) — Le premier tour des premières élections libres en Bulgarie depuis 44 ans aura lieu demain.

Le Parti socialiste (PSB), issu du Parti communiste, est en tête des sondages mais n'est pas sûr de l'emporter face à ses trois principaux adversaires dont il est la cible commune.

Ce sont l'Union des forces démocratiques (UFD), une alliance électorale de 16 partis et mouvements d'opposition, le Parti agrarien officiel (PAB), qui vient de reprendre son indépendance après avoir été pendant plus de 40 ans l'allié fidèle des communistes

au gouvernement, et le parti de la minorité turque, le Mouvement pour les droits et libertés (DPS).

Les 34 autres partis qui participent aux élections ne devraient pas passer la barre des 4 % nécessaires pour être représentés au Parlement.

3098 candidats Quelque 6,5 millions d'électeurs inscrits sont appelés à élire parmi les 3098 candidats les 400 députés de l'Assemblée constituante, dont le mandat sera de 18 mois.

RE/MAX Fleur de Lys inc. Courtier 628-2411
Les professionnels associés de l'immobilier

RÉGION DE QUÉBEC

DOMAINE À VENDRE

20 MIN. DE SAINTE-FOY

AVEC vue splendide sur le fleuve, superbe domaine avec résidence de style contemporain, luxueusement décoré, 12 vastes pièces sur un terrain de 94 arpents serpenté par une rivière, secteur haut de gamme.

Prix demandé: 699 900\$

MICHEL LIZOTTE
878-4273 628-2411

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

- Finition de parterre
- Pelouse, plantation
- Patio, trottoir, stationnement
- Mur

— Prix très compétitifs
— Travaux garantis
— Service de plans
— Estimé gratuit

Vertek inc. Québec et la région
833-3323

Votre maître paysagiste depuis plus de 20 ans à Québec!

HONDA
DONNACONA

Une équipe compétente qui prend le temps de vous recevoir!

Yvan Vallières, Président
Clement Royer, Directeur des ventes
Pierre Blouin, Conseiller professionnel

Sur tous les modèles **HONDA** à partir de **11,9%** TAUX D'INTERÊT
Détails sur place

L'expérience de notre équipe nous permet de vous offrir:

- Un service personnel et efficace
- Des prix inférieurs à la concurrence
- Voiture de courtoisie
- Le département de service est ouvert jusqu'à 9h, le mardi soir

Bienvenue à tous les propriétaires de Honda!

HONDA

ROGER LAMONTAGNE, Directeur de service

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 12H

Autos DONNACONA *ltee*
Le groupe HONDA SELECT

Quelques milles de plus... Beaucoup de \$\$\$ de moins!
Autoroute 40, sortie 274, Donnacona (à 20 minutes de Québec)
285-3220 Ligne sans frais de Québec: 694-0396

Une piscine hors terre à prix terre à terre

A partir de **1599\$** équipée recouverte de vinyle

Tous les détails en magasin. Voyez un de nos conseillers Vogue.

Pas besoin de griller votre budget pour vous faire bronzer!

ENSEMBLE DE PATIO ALLIBERT 7 morceaux pour 299,99\$

Cette offre est valable du 4 au 17 juin 1990 et ne peut être jumelée à aucune autre offre.

Pas de problème avec Vogue!

VILLE VANIER
PISCINES ET PATIOS DU QUÉBEC
355, rue Marais
(418) 683-7777

STE-MARIE-DE-BEAUCE
PISCINES LA CHAUDIÈRE (1988)
1056, boul Vachon sud
(418) 387-2121

ARTHABASKA
PISCINES ET SPORT EXCEL
55, rue Girouard
(819) 357-2235/2236

PLESSISVILLE
PISCINES ET SPORT EXCEL
1200, rue St-Edouard
(819) 362-6464/6130

Le Maître Piscinier VOGUE

Plan de financement disponible

Marques de commerce de Les Industries Vogue Ltée

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDu Yucatan
à l'Arctique

Le décor économique nord-américain sera un jour teinté d'une couleur unique de la péninsule du Yucatan aux rives de l'océan Arctique, celui d'une association entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

À l'heure de l'implication naissante du pays dans les affaires latino-américaines, l'indifférence confortable et la jalousie mesquine doivent disparaître.

Ronald Reagan ne pouvait avoir tort sur tout. Son rêve d'une alliance entre les trois contrées nord-américaines, tout simpliste était-il alors, s'inscrit de plus en plus comme allant de soi.

Le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, suit un cheminement identique à celui du premier ministre canadien: adversaire du libre-échange à l'origine, il vient d'imiter M. Mulroney en se convertissant, une fois au pouvoir, à cette vision globale de l'économie. Lui et le président Bush doivent annoncer bientôt l'amorce de pourparlers commerciaux entre les deux pays.

Il est facile d'interpréter cette abolition des barrières commerciales comme un truc pour engraisser les grandes entreprises aux dépens des travailleurs, comme l'a fait tout récemment la présidente du Congrès du travail du Canada, Mme Shirley Carr, à la sortie d'une rencontre de consultation avec M. Bush.

Mme Carr, comme d'autres, simplifie à outrance. Il est parfaitement vrai qu'en ce moment, des industries d'assemblage et même de haute technologie quittent les États-Unis pour les zones mexicaines limitrophes, profitant de charges salariales nettement inférieures au sud du Rio Grande.

Ouvrir les frontières, craint-on dans certains milieux, accélérerait le mouvement et créerait des poches de chômage dans les zones industrielles américaines et canadiennes.

Les tenants de cette thèse à courte vue oublient que ce sont justement ces barrières qui permettent ce type de concurrence injuste aux portes mêmes des pays économiquement avancés. Le repli volontaire du Mexique dans un souci de nationalisme autarcique, se voit remis en question. Le dirigisme économique et politique résiste mal aux vents du changement.

Le président Salinas craint, comme d'autres leaders de pays en voie de développement, que l'éthnocentrisme blanc incite le monde occidental à recentrer ses activités en direction de l'Europe de l'Est, abandonnant les autres continents sur une voie de garage.

Déjà, il a amorcé le démantèlement des entreprises d'État, libéralisé les conditions d'accès des investissements étrangers, réduit le déficit budgétaire à son plus bas niveau depuis 25 ans. Le Mexique a aussi besoin d'une véritable révolution politique et sociale.

Canadiens et Américains doivent se considérer parfaitement justifiés de s'interroger sur l'état de la démocratie de leur futur partenaire, exactement comme les pays européens ont soutenu le retour à la normale du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, et qu'ils exigent des garanties du respect des droits de la personne de la part de tous les candidats à la CEE.

L'ouverture des marchés nord-américains constitue presque un devoir de solidarité entre voisins. L'intégration du Mexique à cet ensemble dynamisera son économie, donnera du travail à sa population, assurera peu à peu un accroissement de son niveau de vie et en fera finalement un partenaire commercial fort intéressant.

Le débat doit porter non sur la nécessité d'activer le processus, mais plutôt sur les modalités transitoires: comment protéger les travailleurs des secteurs mous d'ici, comment éviter le désordre social au Mexique, comment y assurer un passage civilisé d'une économie surprotégée à un marché libre, et ainsi de suite.

Le Canada, déjà associé aux États-Unis, doit participer aux négociations avec le Mexique dès le départ, pour éviter toute décision unilatérale des Américains. Comme Washington a la mauvaise habitude de traiter ses dossiers un à la fois, ses négociateurs peuvent aisément oublier à nos dépens l'esprit ou la lettre du traité de libre-échange.

RAYMOND GIROUX

MANITO BRAS

Michel
ROY
Edméda

Le Canada et l'Europe

M Joe Clark a pris, au nom du gouvernement canadien, l'excellente initiative de lancer des propositions novatrices sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le récent discours que prononçait à ce sujet le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas reçu ici toute l'attention qu'il méritait (en partie parce que le débat constitutionnel tend à relier dans l'ombre des sujets vitaux, en partie aussi parce que la politique étrangère du pays n'intéresse pas les médias).

Cet appel au renouveau, fait peu avant la visite de M. Gorbatchev, convient au Canada en raison de ses liens culturels avec l'Europe, de sa présence militaire sur ce continent depuis près d'un demi-siècle, enfin de son traditionnel souci de contribuer à la paix mondiale dans le respect de ses partenaires. Déjà en 1948-1949, Louis Saint-Laurent et Lester Pearson assignaient à l'Alliance atlantique une fonction socio-économique répondant davantage aux besoins de l'après-guerre.

Aujourd'hui encore, Ottawa ne craint pas d'ouvrir des perspectives à l'Europe qui se transforme et à l'Amérique qui veut s'en rapprocher. M.

Clark est intervenu au moment opportun: à l'heure où les présidents Bush et Gorbatchev s'interrogent, sans parvenir à s'entendre, sur la participation de l'Allemagne réunifiée à l'OTAN ou au Pacte de Varsovie; à l'heure où les États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord s'apprentent à revoir la vocation de cette institution lors d'une conférence prochaine à Londres; à l'heure aussi où les dirigeants des sept pays du Pacte de Varsovie s'accordent avec le président Gorbatchev à reconnaître la nécessité d'une rédefinition de leurs grands objectifs en matière de sécurité et de solidarité économique et sociale; à l'heure enfin où le Canada lui-même, attentif à l'édification d'une Europe nouvelle, de l'Atlantique à l'Oural, compte s'associer plus étroitement à cet empire en voie de mutation, aussi bien en matière stratégique et politique qu'au plan des échanges commerciaux.

Le défi inédit est de conjuguer les exigences militaires, stratégiques, économiques et sociales. Mais, à plus court terme, M. Clark l'a dit clairement, il faut « revoir d'urgence et de façon globale tous les aspects de la stratégie nucléaire et conventionnelle » de l'OTAN.

Le Canada souhaite avec raison que soient retirées les armes nucléaires « dont les

seuls objectifs peuvent être nos nouveaux amis en Pologne, en Tchecoslovaquie et en Allemagne de l'Est ». Le Canada estime en outre qu'il est insensé de conserver une stratégie fondée sur l'hypothèse d'attaque surprise venant de Hongrie, de Roumanie ou de Bulgarie. Il n'est pas davantage conséquent, pense notre gouvernement, de stationner en Europe le plus gros contingent militaire que le monde ait connu en temps de paix (au coût annuel de plus d'un milliard pour le Canada seulement).

Il est bon de constater que M. Clark et ses collaborateurs pensent ainsi. Mais les Canadiens s'en réjouiront davantage quand la délégation canadienne à la prochaine conférence ministérielle de l'OTAN, celle de Londres dans un mois, feront connaître et défendront leur pensée. Ils n'auront pas de mal à convaincre les gouvernements d'Europe. Mais il leur sera plus difficile de rallier les Américains à leur point de vue, encore que Washington commence à sortir de l'ère glaciaire de la guerre froide et aspire enfin à profiter des « dividendes de paix », fruits des temps nouveaux.

Autre idée nouvelle. M. Clark recommande une plus grande compénétration des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, sorte de dialogue permanent sur la sécurité entre l'Est et l'Ouest. La création

de forces multinationales, comme celles qu'envisageait le Canada pour la mise en oeuvre du programme « Ciel ouvert » (qui n'a hélas pas abouti), est une idée à retenir pour contribuer au contrôle des armements et du désarmement sur terre.

Le ministre reconnaît que l'OTAN a ses limites dans la mesure où elle n'a été qu'un appareil militaire. Il propose d'attribuer des rôles nouveaux à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dont font partie les États membres d'Europe, d'URSS et d'Amérique du Nord. Le mandat de la CSCE est vaste: il touche la sécurité, les droits de la personne, les droits sociaux; il englobe aussi les questions économiques et politiques.

M. Clark est d'avis que la CSCE, dotée d'un mandat élargi, peut devenir « l'architecte de la nouvelle Europe », complètement et prolongement de l'OTAN. À ce jour, la CSCE n'a pas accompli la mission conçue pour elle, faute d'un support institutionnel.

Telles sont quelques-unes des propositions que vient de formuler M. Clark et qui seront, tout au cours de l'été, exposées, défendues et débattues. Cela vaut mieux que de construire des CF-18 dont les performances dépassent les capacités du cerveau des pilotes les mieux formés.

Votre Opinion

Hydro abuse !...

La société d'État qu'est Hydro-Québec vient de nous gratifier d'une augmentation de l'ordre de 7,5 % à compter du 1er mai 1990. Cette augmentation est-elle réaliste ou abusive? Presque le double de ce que la plupart des employés ont reçu en augmentation lors du renouvellement de leur contrat de travail. Elle est aussi supérieure de 50 % à l'indice des prix à la consommation.

Les administrateurs de cette dite société ont fait valoir que les revenus nets devaient se maintenir au même niveau, bon an mal an.

Ont-ils songé à la capacité de payer des utilisateurs de ce service? L'électricité, de nos jours étant un service essentiel, ce sont encore les travailleurs à revenu moyen et à petit revenu qui seront les plus touchés.

À entendre parler ces messieurs, on pourrait facilement affirmer qu'ils se croient sans faute. L'an dernier, les pannes majeures furent causées par des supposés orages magnétiques. Si les revenus baissent c'est parce

qu'il ne pleut pas assez. Si le réseau est en mauvais état, c'est dû aux employés et à leur syndicat. Aucun de ces chers administrateurs ne semble avoir un « MEA CULPA » à faire!

L'an dernier, on a procédé à des milliers de coupures de courant; qu'est-ce que ce sera l'an prochain?

Il est inconcevable qu'une richesse naturelle nous soit vendue aussi cher. Est-ce vraiment rentable d'investir des milliards de dollars pour harnacher des cours d'eau dans le but de vendre aux Américains l'électricité produite chez nous? Le produit de cette vente ne suffit même pas à rembourser les emprunts, et l'on doit se tourner vers le consommateur pour faire payer la facture.

La commission parlementaire tenue dernièrement nous laisse entrevoir peu de répit en ce qui a trait aux augmentations de tarif.

N'ayant à peu près pas de concurrence dans ce milieu, on se sent des otages. Si l'on continue à l'augmenter, cette belle richesse qu'est l'électricité deviendra

un luxe pour un grand nombre de Québécois.

Berthold Turcotte
Ste-Anne-des-Monts

Le blason de Québec

(Lettre à Maurice Dumas, directeur, section sports du SOLEIL)

J'ai pris connaissance de votre position face à la venue de David Chambers comme entraîneur-chef des Nordiques.

Je suis particulièrement déçu des commentaires étroits que vous formulez concernant la venue d'un unilingue anglais derrière le banc des Nordiques... Une position qui rappelle à certains égards les mesquineries de Sault Ste. Marie et de Thunder Bay.

Au moment où le Québec est à se donner une vraie place au soleil, n'avons-nous pas à faire preuve d'accueil, de courtoisie et d'« envergure » envers ceux et celles qui sont prêts à venir chez nous et à s'intégrer.

Si je respecte Michel Bergeron pour sa fougue, sa détermination et ses qualités de motivateur, je suis loin d'être convaincu qu'il

est l'homme de la situation pour les Nordiques.

Dans un tel contexte, le rôle des médias devrait servir à élever les débats, à dégager l'essentiel de l'accessoire, à objectiver les discussions plus qu'à en alimenter le caractère émotif.

Comme membre de la presse sportive, votre position manque de classe et de perspective.

Comment se surprendre et s'offenser que Québec ait aussi mauvaise réputation dans la Ligue nationale.

Non vraiment, vous venez de rater une excellente chance de redorer le blason de Québec...

Jean-Paul Plante
Charlesbourg

Le « Grand traité »

(Lettre aux députés libéraux fédéraux)

Votre prochain congrès sera déterminant pour le Parti libéral face à l'électorat.

En effet, le choix de Jean Chrétien à la tête de votre parti pourra signifier, si l'on se fie aux sondages, un rejet massif du Parti libéral au Québec.

Alors, voterez-vous pour cet homme sans tenir compte du choix de vos partisans et de l'électorat en général?

Si votre vote est dans le seul but de prendre le pouvoir, quels qu'en soient les conséquences pour vos concitoyens québécois, on pourra qualifier votre geste de prostitution politique, car, vous ne voterez pas pour le « P'tit gars de Shawinigan », mais et surtout pour le « Grand traité de Shawinigan » face au Québec.

René Robitaille
Ste-Foy

Pour les femmes

(En réponse à Mme Rejane Talbot)

Dernièrement, vous écriviez une lettre dans LE SOLEIL dans le but de semer le doute chez nos donateurs, quant à l'utilisation que nous faisons des sommes reçues, en sous-entendant que les dons iraient pour soutenir des femmes ayant besoin d'un avortement et non pour les femmes violentées.

Je veux ici rectifier le but et les services offerts par la Maison des femmes de Québec. Nous offrons annuellement de l'héberge-

ment, du support et de l'accompagnement à 250 femmes et enfants, une centaine de rencontres à des femmes non hébergées, et nous répondons à environ 5000 demandes d'aide téléphonique. Tout cela dans le respect du rythme et des choix des femmes.

Pour ce faire, nous sommes financées à 80 % par le MSSS et à 20 % par la communauté. Tout l'argent reçu sert à notre ressource, qui d'ailleurs fonctionne avec seulement 50 % du budget nécessaire pour répondre à toutes les demandes.

Par contre, en tant que groupe de femmes, il est important pour nous de donner notre appui à la Coalition pour le droit à l'avortement, qui s'inscrit comme nous dans ce mouvement des femmes et qui a pour but de dénoncer les abus, la violence, le mépris et les injustices que nous toutes les femmes subissons.

Pour ceux et celles qui croient en notre intégrité vous pouvez envoyer un don à la Maison des femmes de Québec.

Sylvie Dolbec, pour la
Maison des femmes de Québec

LES DOSSIERS

L'histoire de cinq paragraphes sur le caractère distinct du Québec

Les onze ont eu la nuit pour prendre une décision

OTTAWA - Jeudi, un peu avant 19 h, Robert Bourassa quitte Clyde Wells et Gary Filmon. « Il avait la mine défaite », raconte un témoin. Quelques minutes plus tard, il dicte le texte d'un communiqué de 40 mots qui va tomber comme une bombe sur le plancher du Centre des conférences à Ottawa...



par
Michel
VASTEL

Mercredi, les discussions vont plutôt bien entre les onze premiers ministres. On croit même avoir réglé l'épineuse question de la réforme du Sénat. Vers 21 h, Clyde Wells en profite pour prendre Brian Mulroney de vitesse et prévenir ses collègues qu'il compte organiser, le lendemain matin, un petit déjeuner de constitutionnalistes afin de rédiger un texte « juridique » sur les liens entre la clause reconnaissant le caractère distinct de la société québécoise, et la Charte canadienne des droits et libertés.

Cela n'a rien de surprenant puisque tous les premiers ministres ont déjà dans leur poche, depuis deux semaines, une opinion légale rédigée par l'ancien sous-ministre de la Justice de Jean Chrétien, Roger Tassé. Il suffit de s'asseoir et de la mettre dans une forme compatible avec le communiqué final d'une conférence constitutionnelle: plus court, et plus serré.

Comme souvent dans cette conférence, Robert Bourassa ne donne aucune indication sur ses intentions et rappelle seulement que, pour lui, « cette question de la société distincte, c'est sacré ». En quelque sorte, Clyde Wells se pense investi d'un « mandat » et, à partir de ce moment-là, jusqu'à 19 h jeudi soir, c'est donc le premier ministre de Terre-Neuve qui pilote les négociations, plutôt que Brian Mulroney lui-même.

Jeudi matin, l'avocat du gouvernement du Québec, André Tremblay, s'assoit avec Roger Tassé pour rédiger une première version. Vers 10 h, les deux hommes sont rejoints par Clyde Wells et trois autres constitutionnalistes, dont Peter Hogg, qui conseille le gouvernement de l'Ontario et jouit de la confiance de Clyde Wells.

Avec ce petit groupe, on pense avoir fait le pont entre la Charte de 1982 (Roger Tassé), l'accord du lac Meech (André Tremblay) et les provinces récalcitrantes (Clyde Wells).

La version finale du texte, de cinq paragraphes, se résume à peu près à ceci: « Les premiers ministres prennent acte des débats qu'a suscités la question de la société distincte, réaffirment que la clause interprétative de l'accord du lac Meech n'affecte pas la portée de la Charte des droits et libertés et n'a donc pas besoin de clarification constitutionnelle ».

Pendant que Clyde Wells raffine son texte cependant, les autres premiers ministres en sont rendus à la négociation d'un

préambule réaffirmant les caractéristiques de la société canadienne, en particulier les peuples aborigènes, les Français et les Britanniques, et les groupes ethniques. Lorsque le premier ministre de Terre-Neuve entre dans la salle, les premiers ministres sont en train de s'entendre pour confier le libellé de cette « clause Canada » à un comité parlementaire (un comité Charest « deuxième ronde »), qui fera ses recommandations à la première conférence constitutionnelle prévue à l'accord du lac Meech, soit en 1991.

C'est alors que se produit un deuxième malentendu, dû au caractère plutôt informel des discussions. Quand Clyde Wells expose son avis juridique sur la société distincte, les premiers ministres ne semblent pas y voir trop d'objections. Vers 13 h jeudi, le premier ministre du Manitoba l'accepte sous réserve qu'il soit endossé par la libérale Sharon Carstairs et le neo-démocrate Gary Doer. On se croit tellement proche d'un accord que les premiers ministres prévoient une annonce publique pour 17 h le même jour. Mais plusieurs délégations concluent que la conférence est « très proche d'un consensus » alors que d'autres, dont les fonctionnaires fédéraux, y voient un « accord ».

À 15 h, les trois leaders manitobains et Clyde Wells se rencontrent en présence des experts constitutionnels qui ont rédigé le document. À aucun moment, selon plusieurs délégations, n'ait-on informé Sharon Carstairs ni Gary Doer qu'il s'agissait de la base d'un règlement possible. Carstairs, en particulier, en discute comme s'il s'agissait d'un des nombreux documents de travail qui ont circulé au cours de cette conférence.

Vers 17 h, Robert Bourassa rend une courte visite, de 10 à 15 minutes, à ses collègues du Manitoba et de Terre-Neuve, et les entretient des difficultés qu'il rencontre avec l'opinion publique québécoise. Mais il peut aussi les assurer de l'impact d'un règlement sur l'unité canadienne.

Ce qui se passe entre 17 h 30 et 19 h reste un mystère.

Le gouvernement fédéral organise, en effet, tous les soirs chaque sortie des premiers ministres un peu avant 22 h. Le soir même et le lendemain matin, il fait effectuer des sondages-éclairés au Québec, au Manitoba, et à Terre-Neuve. Dans la nuit de mardi à mercredi, alors que toutes les manchettes parlaient d'un « déblockage », l'appui pour la souveraineté au Québec a chuté, selon ces sondages, de 63 à 53 % de la population!



Brian Mulroney a pris les premiers ministres de court, hier, en les informant qu'après le café il allait rencontrer la presse pour annoncer la tenue d'une conférence télévisée des premiers ministres.

Ce qui se passe entre 17 h 30 et 19 h reste toujours un mystère. Le premier ministre a informé Jean Chrétien et le leader intermédiaire des libéraux, Herb Gray, de même qu'Ed Broadbent et Audrey McLaughlin. Eux-mêmes ont un contact avec Carstairs et Doer. Un peu après 18 h, Gary Filmon et Clyde Wells sont seuls. Avant que la conférence ne reprenne formellement à 19 h, Bourassa a une deuxième rencontre avec Wells et Filmon. Un témoin affirme qu'il a « la mine défaite ».

C'est le coup de théâtre: Clyde Wells, qui avait le mandat de « vendre » le texte sur la société distincte à ses collègues du Manitoba, fait une nouvelle proposition. La « clause Canada », que l'on croyait reportée à une deuxième ronde de négociations, doit maintenant être enchâssée dans la Constitution avant le 23 juin. Et le texte sur la société distincte devra prendre la forme d'une déclaration politique signée par les 11 premiers ministres. Ainsi, elle deviendrait une « opinion » dont les juges de la Cour suprême devraient éventuellement tenir compte.

Pendant deux heures, une violente discussion s'engage entre les 11 premiers ministres, sans témoins. « Cela fut animé, très émotif. Le dommage est peut-être irréparable », juge un pre-

mier ministre qui n'en est pourtant pas à sa première conférence constitutionnelle.

Robert Bourassa, dont certains fonctionnaires fédéraux suggèrent qu'il n'attendait que l'occasion, annonce à ses collègues qu'à l'avenir, il « s'abstiendra » de participer à toute discussion sur la société distincte, « directement ou indirectement ». Lorsque le communiqué laconique parvient dans la salle de presse, on croit la conférence terminée. En fait, avant de se présenter devant les journalistes, plusieurs premiers ministres ont décidé de passer une dernière nuit à négocier.

Mais un troisième incident, provoqué par les fonctionnaires fédéraux cette fois, a failli torpiller la conférence. À 23 h 30, alors que des groupes de fonctionnaires commencent à reprendre les négociations sur la société distincte, la clause Canada et la réforme du Sénat, leurs collègues fédéraux donnent une séance d'information. Ils laissent entendre que ce sont Sharon Carstairs, Gary Doer et Clyde Wells qui ont fait échouer les négociations sur ce qu'ils appellent un « libellé acceptable » de déclaration sur la société distincte.

Au lieu de négocier, les délégations s'accusent les unes les autres de mauvaise foi, tandis que les fonctionnaires fédéraux



Les malentendus se sont succédé toute la semaine jusqu'à ce que, jeudi, Robert Bourassa explose et déclare qu'à l'avenir il s'abstiendrait de participer à toute discussion sur la société distincte.

étudient les retombées de leur séance d'information. Tactique délibérée ou manque d'information dû au fait que les premiers ministres sont souvent seuls dans leur salle de réunion? Il a fallu un entretien privé de David Peterson avec Clyde Wells, et plusieurs conversations entre Gary Filmon et Robert Bourassa, pour ramener tout le monde à la table vendredi matin.

Au moins, la stratégie fédérale avait produit quelque chose: un texte légal traitant de la clause interprétative sur le caractère distinct de la société québécoise. Il ne restait plus à régler, hier, que le statut de ces quelques paragraphes juridiques dont on dit qu'ils ne veulent rien dire. Au mieux, Robert Bourassa accepte qu'ils soient signés par les experts qui ont rédigé le texte et que ce dernier soit rendu public comme un « document de la conférence constitutionnelle de juin 1990 ». Clyde Wells et les trois leaders manitobains exigent qu'il soit signé par les premiers ministres eux-mêmes et annexé au communiqué final de la conférence.

À 15 h hier, on met la société distincte de côté et on revient au Sénat. En fait, à 17 h, quand les premiers ministres se rendent à leurs hôtels respectifs pour prendre une douche et se changer, trois questions restent toujours à régler. Brian Mulroney donne

ordre à son comité de stratégie — le Greffier du Conseil privé, Paul Tellier, le Secrétaire du cabinet pour les relations fédérales provinciales, Norman Spector, et son chef de cabinet, Stanley Hartt, « trois Montréalais » soulignent plusieurs premiers ministres du Canada anglais avec mauvaise humeur, de rédiger un projet « final ».

Les premiers ministres ont trouvé, hier soir, le projet de communiqué final de la conférence dans leur assiette.

Gary Filmon et Robert Bourassa au Château Laurier, Clyde Wells et David Peterson à l'hôtel Westin, ont une dernière rencontre. À 18 h 30, lorsqu'ils arrivent qu'il soit signé par les premiers ministres eux-mêmes et annexé au communiqué final de la conférence dans leur assiette. Avant même qu'on ne serve le potage, Brian Mulroney les informe qu'après le café, il se rendra rencontrer la presse pour annoncer la tenue d'une conférence télévisée des premiers ministres. Il leur reste un peu plus de 12 heures pour se décider.

La sortie des premiers ministres guettée chaque soir par des centaines de badauds

OTTAWA — Ottawa compte une nouvelle attraction touristique.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Tous les soirs cette semaine, vers 22 h, une petite foule s'attroupe devant l'ancienne gare de la capitale, transformée en Centre des conférences du gouvernement fédéral, pour assister au spectacle politique de la saison: la sortie des premiers ministres à l'issue d'une dure journée de discussions dans le but de sauver l'accord du lac Meech.

De soir en soir, l'audience se gonfle. Jeudi soir, ils étaient plusieurs centaines à s'amasser autour des barrières de métal dressées par les services de sécurité. Ils débordaient même de l'autre côté de la rue Wellington, qui longe le Centre des conférences, sur les marches de l'hôtel Château Laurier.

« Il faudra arriver de plus en plus tôt pour avoir les meilleures places, juste derrière les mi-

crois », a déclaré M. Jean Corbeil, un Franco-Ontarien intéressé aux discussions qui se déroulent dans une capitale habituellement plutôt tranquille.

Il a déclaré qu'il avait suivi les péripéties des négociations à la télévision et qu'il voulait maintenant entendre en personne les commentaires des premiers ministres.

Ceux-ci sont interrogés par les journalistes à l'extérieur du Centre des conférences, et leurs réponses sont retransmises par des haut-parleurs disposés sur le trottoir. Résultat: l'événement se transforme de plus en plus en réunion politique, les badauds applaudissant ou huant les déclarations des hommes politiques. Ceux-ci, encouragés, adoptent parfois le ton de politiciens en campagne électorale.

Les spectateurs, d'allégeance parfois divergente, se livrent à une bataille pacifique en agitant, qui un drapeau québécois, qui un

drapeau canadien, ou en chantant, qui le « O Canada », qui « Gens du pays ».

L'Histoire

« C'est l'Histoire qui se fait, observe Mme Sandra Daniels, d'Ottawa. C'est bien d'être ici. Comme nous ne pouvons pas voter (sur l'accord du lac Meech), c'est ma façon de participer. »

Des étudiants de Montréal, à Ottawa dans le but de visiter des musées, se sont également intéressés aux conférences de presse en plein air qui animent maintenant les soirées de la capitale.

Mme Lyne Jodoin, qui étudie à l'Université de Montréal, s'est dite frustrée de voir que les négociations constitutionnelles sur l'accord du lac Meech se tiennent à huis clos.

« La population doit attendre dehors pour entendre ce qu'ils ont à dire », a-t-elle déploré.

Mme Jodoin, comme M. Guy Paquette, de l'UQAM, n'a dit espérer qu'une chose: que le pre-

mier ministre québécois Robert Bourassa ne fasse pas de concessions sur l'entente.

Un Acadien du Nouveau-Brunswick, M. Gérard Drisdelle, dans la capitale temporairement pour raisons d'affaires, avait le même message à transmettre au premier ministre.

Il a affirmé que les premiers ministres dissidents se devaient de respecter la signature apposée par leurs prédécesseurs au bas de l'accord du lac Meech.

M. Dwight Burke, d'Ottawa, a reconnu que M. Bourassa ne pouvait reculer sur le concept de la société distincte. Il a cependant recommandé au premier ministre québécois de faire une légère concession dans d'autres sections de l'entente pour amener les dissidents à également faire des compromis.

Il s'est dit heureux d'assister à cette page d'histoire.

« J'ai trois jeunes enfants, a-t-il expliqué. Plus tard, je pourrai leur dire que j'étais là, que j'ai vécu ce moment. »



Les curieux arrivent de plus en plus tôt pour avoir les meilleures places.

GROS PLAN

DEPUIS 1924
MAÎTRES
SERRURIERS

P. AUBUT INC.

66 ans de clefs...

De fer, de fonte ou de laiton, les serrures nous dévoilent toute l'habileté et l'ingéniosité de leur époque. Sans pour autant oublier leur objectif premier: la sécurité.

Autrefois, les serrures domestiques étaient davantage utilisées comme dispositif de fermeture que de sécurité. Elle ne servaient pas à décourager les voleurs, plus actifs sur les "grands chemins", mais plutôt à assurer aux honnêtes gens une certaine intimité. Leur fonction pratique prédominait sur leur aspect décoratif. Relégués trop souvent au second plan, ces témoins de notre passé, aussi modestes soient-ils, furent néanmoins le tremplin de la technologie sophistiquée que nous connaissons aujourd'hui.

"Dans ce temps-là, nous raconte monsieur Roland Bédard, propriétaire de P. Aubut inc., je parlais du haut de la côte du Jardin à Orsainville, et je m'en venais à pied travailler chez monsieur Philippe Aubut, sur la rue du Pont, où il avait ouvert sa boutique en 1924."

Monsieur Bédard, cheveux frisés grisonnants, compte déjà plus de quarante ans d'expérience dans le métier de serrurier. C'est en 1957, trois ans après le décès de monsieur Aubut, qu'il fait l'acquisition de l'atelier. "Je me rappelle que je gagnais à peu près trois dollars par semaine, au début des années 40. C'est moi qui parlais en bicyclette pour aller chez les clients reposer les serrures réparées."

Depuis cette époque, beaucoup de clefs ont été taillées chez P. Aubut inc.. Au fil des années, le marché de la quincaillerie en serrurerie a beaucoup évolué et nous offre des serrures à clefs contrôlées, des verrous magnétiques, sans oublier toute la gamme des équipements reliés aux alarmes. "Non, mais vraiment, je me vois mal me promener maintenant avec ma bicyclette et mes outils!" lance avec un éclat de rire, monsieur Bédard. "Plus sérieusement, pour répondre aux besoins grandissants et offrir un service ponctuel et complet à notre clientèle, nous nous sommes équipés d'une flotte de sept ateliers mobiles. Notre personnel s'est aussi adapté aux nouvelles méthodes." Rappelons que P. Aubut inc. peut répondre aux besoins d'une clientèle tant commerciale, industrielle, institutionnelle que résidentielle.

Le personnel

Comme toute entreprise à succès, P. Aubut inc. doit sa réussite à plusieurs éléments essentiels. Tout d'abord, un personnel expérimenté, ayant su constamment se tenir à la fine pointe de la technologie tout en demeurant courtois, efficace et surtout, compréhensif. "Je rappelle souvent à mes employés de se mettre dans la peau de la personne qui, à deux heures du matin, se retrouve en plein désarroi." nous confie monsieur Bédard.

Les ateliers mobiles

Quant aux ateliers mobiles, ils sont équipés pour faire face à toutes les éventualités. Outils spécialisés, machine à clefs, assortiment de serrures et pièces. C'est d'ailleurs ce qui permet d'assurer un service 24 heures, tous les jours de la semaine.

Le magasin

Situé sur la rue du Pont depuis plus de 66 ans, le magasin est un véritable entrepôt. Signe des temps modernes, "l'informatique a été introduite en mai 1989, nous facilitant la tâche et nous permettant de fournir un service encore plus rapide", nous avoue M. Bédard.

L'esprit de famille

Finalement, et c'est le plus important, l'esprit de famille règne dans l'entreprise. "C'est vrai que beaucoup de choses ont changé depuis le début, mais au fil des ans et des époques, nous avons réussi à conserver un bel esprit d'équipe, un peu comme une belle famille. Que ce soit dans notre petite cuisine communautaire, ou à l'occasion d'activités sociales organisées entre nous, nous échangeons beaucoup ensemble. Si l'un de nous a besoin d'un coup de main, au travail ou même dans vos loisirs, on essaiera de l'aider" souligne monsieur Bédard qui compte une douzaine d'employés sous sa responsabilité.

Propriétaire, personnel administratif, gérant et techniciens, tous n'ont qu'une priorité: être disponible et agir dans le meilleur des intérêts de la clientèle. Pour résoudre un problème de serrures ou améliorer votre sécurité, à la maison, au travail ou même dans vos loisirs, toute l'équipe de P. Aubut inc. est prête à répondre à vos besoins. C'est une entreprise bien de chez nous dont nous pouvons être fiers.

P. AUBUT INC.

323, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 6M2
TÉLÉCOPIEUR: (418) 522-7560

522-8101

• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • INSTITUTIONNEL

VOITURES

Changement de clefs et réparation de serrures pour tous les modèles incluant modèles européens.

FERME-PORTES

- en surface
- encastré

Marques disponibles:
Canaropa • Corbin • Husky
• L.C.N. • Mab • Rixson • Yale

COFFRES-FORTS

- Changement de combinaison
- Nettoyage de mécanisme
- Perçage
- Réparation et/ou modification de serrures

VENTE DE COFFRES NEUFS ET USAGÉS

COUPON DE RABAIS

20%

de rabais sera appliqué sur tout achat de matériel à notre magasin situé au 323, rue du Pont ou par l'entremise de nos ateliers mobiles. Valable du 9 juin 1990 au 31 octobre 1990.

P. AUBUT INC.
323, rue du Pont, Québec
522-8101

1 coupon par consommateur et par achat.

- VENTE
- INSTALLATION
- RÉPARATION

SERRURES DE PORTES

Marques disponibles: Abloy • Adams-Rite • Almer • Assa • Assa Twin 6000 • Baldwin • Corbin • D.L. • Falcon • Ilco-Unican-Simplex • Jackson • Lori • LSDA • Medeco • Mul-T-Lock • Russwin • Sargent • Schlage • Von Duprin • Viro • Weiser • Yale • Zeiss

CADENAS ET CHARNIÈRES

Marques disponibles:
Abloy • Abus • Americain • Guard • Master • Medeco • Mul-T-Lock • Assa Twin 6000 • S & G • Yale • Monthard • Stanley

ALARMES

SYSTEMES: caméras, détecteurs de fumée, de vibration et infrarouge
RÉSIDENTIEL - INDUSTRIEL
COMMERCIAL
VOITURES: La sécurité, c'est important

SERRURES À CLEFS CONTRÔLÉES

Marques disponibles:
Abloy • Assa Twin 6000 • Corbin • D.L. • Medeco • Mul-T-Lock

VERROUS ÉLECTRONIQUES

- Gâche électrique
- Électro-aimant

Accès avec carte, code ou clef, avec la possibilité d'un raccordement à un système informatisé.

COUPON DÉPANNAGE

Un rabais de
20%

522-8101

sera appliqué sur tout achat de matériel effectué par l'entremise de nos ateliers mobiles.

7 ATELIERS MOBILES
24 HEURES / 7 JOURS
Valable du 9 juin 1990
au 8 juin 1991.

CONSERVEZ DANS VOTRE
PORTE-MONNAIE.



1 coupon par consommateur et par achat.



P. AUBUT

DROIT AU BUT!



OR